



JEUDI 31 AOÛT 1995

No 36051 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Routes nationales

Programme approuvé

La Confédération débloquera 1,35 milliard de francs en 1996 et 1,65 milliard par an de 1998 à 2007 pour les routes nationales. Le Conseil fédéral a pris cette décision hier. Le réseau devrait être achevé entre 2006 et 2008, soit quatre à cinq ans plus tard que prévu.

Page 5

Tennis

Une troisième «top-ten»



Martina Hingis (photo Keystone) a réalisé un superbe exploit, hier dans le cadre des 32es de finale de l'US Open. La Saint-Galloise a battu en trois sets la tête de série No 8 du tournoi, la Bulgare Magdalena Maleeva. Il s'agit de la troisième «top-ten» que la Suisse accroche à son palmarès.

Page 11

Assurances RC

A chacun son risque

Le système des primes uniformes a vécu: dès le 1er janvier 96, l'assurance responsabilité civile pour les véhicules à moteur passe à la moutonnette de la déréglementation. Cela pour le bonheur de certains assurés, et inévitablement le malheur d'autres. Mises en concurrence de manière plus étroite, les compagnies ont de leur côté déjà entamé leur danse de séduction.

Page 15

Otto Stich annonce sa démission pour fin octobre

«Ça ne m'amuse plus!»

Après 12 ans passés à la tête du Département fédéral des finances, Otto Stich s'en va. Annonçant à la presse, hier, sa démission pour le 31 octobre, il n'a pas caché que sa décision était liée à la perspective de devoir défendre, devant le Parlement, un budget 1996 qu'il estime incorrect. «Avec dix ans de moins et du temps devant moi, je repartirais au combat, mais là, ça ne m'amuse plus: il y a trop peu de compréhension», a-t-il expliqué.

Berne
François NUSSBAUM

Otto Stich a pris sa décision seul, il y a deux semaines, a-t-il assuré. Le Conseil fédéral avait alors décidé de sortir du compte financier les excédents de recettes de la Caisse fédérale de pension - ce qui alourdissait le déficit d'un bon milliard. Selon le chef du DFF, la transparence voudrait alors qu'on comptabilise aussi les prêts accordés aux CFF. «Sinon, le budget n'est pas correct», estime-t-il.

Avec le Parlement, l'entente n'est pas meilleure. Les commissions compétentes ont en effet proposé le versement d'intérêts sur l'impôt anticipé et divers allègements en faveur des contribuables à la TVA. Refus d'économies et de nouvelles recettes: Otto Stich n'a visiblement plus envie de nouvelles confrontations. Celles de l'an dernier l'avaient conduit à l'hôpital, victime d'un collapsus cardiaque.

Il s'est dit satisfait, en revanche, de l'évolution du dossier NLFA. Conformément à



ses vœux, le projet a été redimensionné et se trouve engagé sur de nouvelles bases financières. Le Conseil fédéral a mis en consultation deux variantes, avec une préférence pour le percement simultané des tunnels du Gothard et du Loetschberg, ce dernier à une seule voie.

OUVERTE

Que va faire Otto Stich de sa retraite? Il ne l'a pas révélé, évoquant tout au plus «des activités qui lui procurent davantage de plaisir». Mais il ne s'attend pas à être sollicité par des conseils d'administration: «Je n'ai pas choisi le bon parti pour de telles perspectives», a ajouté le socialiste soleurois.

La succession est donc ouverte mais ne concerne, en principe, que les sections socialistes des cantons alémaniques. Les candidatures doivent parvenir avant le 15 septembre au Comité directeur du PS, qui réunira le lendemain un comité central puis le groupe socialiste des Chambres fédérales. Le choix du candidat sera fait le 18, jour de l'ouverture de la session d'automne du Parlement. L'élection est prévue le 27 septembre.

AU DMF

Evidemment, plusieurs noms circulent déjà. A commencer par celui du conseiller d'Etat zurichois Moritz Leuenberger, qui a présidé la commission d'enquête

parlementaire instituée à la suite de l'affaire Kopp. Une candidature qui générerait le Parti radical zurichois, qui espère toujours récupérer le siège qu'il a perdu, pour la première fois depuis 1848, avec Elisabeth Kopp.

Mais on pense également à deux conseillers aux Etats: le Thurgovien Thomas Onken et le Fribourgeois Otto Piller. Sans oublier un jeune mais brillant Glaronais: le conseiller national (et conseiller d'Etat) Werner Marti. On s'attend, par ailleurs, à ce que le successeur d'Otto Stich reprenne le Département militaire, Kaspar Villiger souhaitant passer aux Finances.

F.N.

● Lire aussi en page 7

Football

Objectif atteint



Philippe Perret
NE Xamax a récolté une unité méritée. (Lafargue)

● Page 9

L'OTAN et la FRR frappent les Serbes bosniaques

Raids autour de Sarajevo

L'OTAN et la Force de réaction rapide (FRR) ont mené hier une opération militaire d'envergure contre des positions serbes en Bosnie, en représailles au bombardement de Sarajevo lundi.

Seule la Russie a dénoncé cette riposte musclée et a saisi le Conseil de sécurité. Les Serbes ont répondu en bombardant la capitale bosniaque (photo Keystone-AP).

L'opération a pour «objectif de réduire la menace qui pèse contre la zone de sécurité de Sarajevo et de décourager toute autre attaque sur une quelconque zone de sécurité», selon un communiqué du secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes. Ce dernier a ajouté que les frappes «continueront aussi longtemps» que les Serbes bosniaques refuseront les décisions de l'ONU.

● Page 2



OPINION

L'apostolat

On a souvent décrit Otto Stich comme un excellent comptable sans grande vision politique. Jugement hâtif et probablement faux. Mais c'est le lot ingrat d'un ministre des Finances: chacun, à un moment ou à un autre, trouve à se plaindre de sa parcimonie.

Il s'est peu engagé pour l'EEE mais, parallèlement, il a conduit la Suisse au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale et discrètement négocié un siège à leur directoire. En allant frapper aux portes les plus obscures, sans rechigner.

On l'a aussi attaqué, sur sa gauche, pour avoir voulu économiser dans le domaine social. En fait, il s'en est tenu à une devise simple: seules des finances saines permettent un Etat social. Dans cette optique, l'équilibre budgétaire prime sur l'Etat providence.

Pour le reste, il a maintenu une ligne très socialiste: pas de cadeaux fiscaux aux banques, promotion des transports publics grâce à la vérité des coûts, maintien de l'impôt fédéral direct (en faveur des bas revenus), TVA à un taux qui permette une redistribution sociale.

Ces dossiers lui ont valu de graves reproches de ceux qui voyaient en lui le fossoyeur de la place économique et financière suisse. Il est vrai que, dans ce domaine, il a nourri des ambitions relativement modestes pour ce pays. On oublie qu'il s'est efforcé de pratiquer le «donnant-donnant».

Par exemple l'allègement de certains droits de timbre contre le maintien d'autres, une imposition proportionnelle des entreprises (en faveur des plus innovatrices contre les plus fortement capitalisées) ou la suppression de la taxe occulte contre une taxation de l'énergie.

En fin de compte, c'est à la fin des années 80 qu'il n'a pas réussi à convaincre que, malgré les bénéfices budgétaires d'alors, il fallait économiser. Ses avertissements ont été accueillis avec désinvolture et, quand les chiffres rouges sont apparus, c'était trop tard.

Toute une série des dépenses étaient ancrées dans des textes contraignants. Et on n'est pas sorti de l'ornière, malgré trois programmes d'assainissement successifs. Après quatre ans de déficits, on paie chaque année 4 milliards d'intérêts à cause d'une dette qui atteint 80 milliards.

Otto Stich peut dire honnêtement qu'il a fait ce qu'il a pu. Mais on comprend qu'il n'ait plus envie de continuer. Ses propositions rencontrent encore l'opposition d'une majorité au Parlement, quand ce n'est pas au sein même du Conseil fédéral. A l'impossible, nul n'est tenu.

François NUSSBAUM

Faire changer les mentalités!

OUVERT SUR...
IVe Conférence internationale
des femmes de Beijing

Page 28

Riposte de l'OTAN contre les Serbes de Bosnie

Avion français abattu

31.8.1290. - Par proclamation d'Edouard Ier, les Juifs sont expulsés d'Angleterre.

31.8.1900. - Les troupes britanniques, commandées par Frederick Roberts, occupent Johannesburg, en Afrique du Sud.

31.8.1942. - Le maréchal Rommel lance une nouvelle offensive contre les Britanniques en Afrique du Nord, à Alam Halfa, mais est ramené sur ses lignes initiales.

Géorgie

Après l'attentat

Le président géorgien Edouard Chevardnadze a repris le travail mercredi après l'attentat dans lequel il a été légèrement blessé mardi. Dix suspects ont été arrêtés après l'attentat, a annoncé le chef des services de sécurité (ex-KGB) géorgiens.

Deux jours après le bombardement de Sarajevo qui a tué 37 civils lundi, les Nations Unies et l'OTAN ont choisi de riposter et de frapper fort: les canons lourds de la Force de réaction rapide sont entrés en action et les avions de l'OTAN ont lancé hier au moins cinq raids contre les positions des Serbes de Bosnie qui ont répliqué, abattant un Mirage-2000 français.

Le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a fait savoir que ceux-ci maintiendraient leurs positions, malgré et à cause de ce «désastre moral pour l'ONU et le monde occidental».

Aussitôt saluées par le président bosniaque Alija Izetbegovic, reçu à Paris par le président Jacques Chirac, et dénoncées par le président russe Boris Eltsine, ces attaques pourraient se poursuivre dans les prochains jours.

Le ministre britannique de la Défense Michael Portillo a annoncé que les frappes continueraient jusqu'à ce que la ville de Sarajevo soit protégée de toute attaque. «Nous allons maintenant faire en sorte que les Serbes

de Bosnie ne soient plus en mesure de pilonner Sarajevo», a-t-il déclaré.

IMPORTANTÉ OPÉRATION

Cette riposte, dans laquelle 60 appareils de l'OTAN ont été engagés, constitue de loin la plus importante opération militaire menée par l'OTAN depuis sa création en 1949. C'est lors de la cinquième frappe, au nord-ouest de Sarajevo, que les batteries antiaériennes serbes ont touché un Mirage-2000 français. Selon un responsable américain, l'avion a été abattu à 17 h 18 (15 h 18 GMT) à 32 km au sud de Pale, le QG des forces bosnoserbes, situé à une quinzaine de kilomètres à l'est de Sarajevo.

On ignorait le sort de l'équipage, mais apparemment il serait vivant, selon le haut responsable américain. Deux parachutes ont été vus dans le ciel après la chute de l'appareil. Les États-Unis disposent d'équipes de récupération dans la région, mais on ignorait dans l'immédiat s'ils avaient pu en envoyer une à cet endroit.

Lorsque le sort de l'avion a été connu, une journaliste de l'Associated Press sur place a vu Radovan Karadzic se pencher à l'une des fenêtres de l'immeuble de la télévision de Pale, et hurler: «Trouvez les pilotes!».



Sarajevo

Un Casque bleu scrute le ciel pendant l'attaque de l'OTAN.

NUAGES DE FUMÉE

Dans la nuit de mardi à mercredi, entre 2 h et 5 h (0 h et 3 h GMT), les avions de l'OTAN étaient intervenus en deux vagues. Selon des sources proches de l'ONU, ils ont visé les défenses aériennes près des villes de Mostar dans l'ouest, Gorazde dans l'est et Tuzla dans le nord. Réveillés par les détonations, les habitants de Sarajevo ont suivi de leurs fenêtres le passage des avions, les éclairs et les nuages de fumée.

Les contingents de la Force de réaction rapide déployés sur le mont Igman au sud-ouest de

de Sarajevo, a été touchée ainsi qu'un entrepôt de munitions à Lukavica, l'un des faubourgs serbes de Sarajevo.

OBSERVATEURS TUÉS

Par ailleurs, cinq observateurs européens - trois Espagnols, un Irlandais et un Néerlandais - ont été tués près de Sarajevo. Mais la représentation espagnole à l'Union européenne n'a pu dire dans quelles circonstances, alors que la radio serbe affirme qu'ils ont été tués par les avions de l'OTAN. (ap)

Pale s'en remet à Belgrade

Les Serbes de Bosnie ont accepté de s'en remettre à Belgrade pour négocier et signer en leur nom tout accord de paix sur la Bosnie, selon un communiqué de la présidence serbe rendu public hier soir. Le président serbe Slobodan Milosevic et les dirigeants serbes de Bosnie sont tombés d'accord pour «harmoniser complètement leur approche du processus de paix», annonce ce communiqué. (ap)

DIVERS

Vous construisez ou vous rénovez?

Nous réalisons la cuisine de vos rêves selon votre budget

SCHMIDT



ASR SA
Rue des Parcs 46
2002 Neuchâtel
Tel. 038 21 47 60
Fax 038 21 47 60

Publicité intensive, Publicité par annonces

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES, COURTELARY
☎ 039/44 11 53

Vente aux enchères publiques d'un terrain avec entrepôt à Saint-Imier
(Unique séance d'enchères)

Vendredi 29 septembre 1995, à 15 heures, au Buffet de la Gare à Saint-Imier, il sera vendu aux enchères publiques, l'immeuble (terrain) ci-après décrit, appartenant à MM. Badertscher Michel, de Moutier et Boesiger Fabio, de Biemme, tous deux constitués en société simple, à savoir:

COMMUNE DE SAINT-IMIER

Feuillet No	Situation et nature	Contenance ha a ca	Valeur officielle
1150	«Plateau de la Gare», «aisance, entrepôt No 7	10.34	Fr. 74 160.-

Estimation de l'expert: Fr. 130 000.-

Cette parcelle de terrain, fichée en zone HA3 (habitation et artisanat), se dégage en contrebas de la localité de Saint-Imier, à proximité immédiate de la gare. Au pied de la pente prononcée qui la caractérise, dans une trajectoire nord-sud, se profile un garage avec rampe d'accès surélevée. Implantée dans un secteur où le dégagement est modeste et l'ensoleillement moyen, son accès est cependant aisé, dans un décor général assez bruyant. Un permis de bâtir, dûment reconnu, confère à cet élément une valeur supplémentaire. Il peut à la rigueur être négocié, indépendamment de la réalisation, sur des bases à définir.

Conditions: les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés à l'Office des poursuites de Courtelary du 28 août 1995 au 7 septembre 1995.

L'immeuble (terrain) sera adjugé à tout prix, au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble (terrain) le mercredi 13 septembre 1995. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

OFFICE DES POURSUITES DE COURTELARY
Le préposé: Rémy Langel

Réouverture de saison et anniversaire

du vendredi 1er au samedi 9 septembre 1995

20%

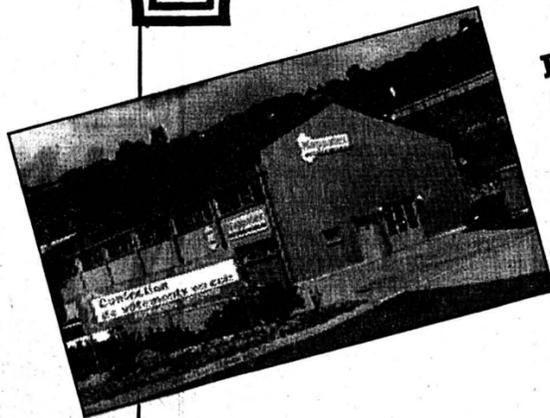
sur tout notre assortiment y compris nouveautés pendant 9 jours chez

Nappatex

VÊTEMENTS EN CUIR - VENTE DIRECTE

Egalement grandes tailles

Dames jusqu'au 54
Hommes jusqu'au 64



Ainsi qu'un grand choix de vestes microfibrés



Horaires: lundi au vendredi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h 30
samedi 9 h - 17 h non-stop

Route de Neuchâtel 56 - 2525 Le Landeron - Tél. 038/51 33 13

Négociations pour la paix en Tchétchénie

Critiques de Eltsine

Tout en se disant globalement satisfait des progrès accomplis pour ramener la paix en Tchétchénie, le président russe Boris Eltsine n'a pas ménagé hier ses critiques à l'égard de ses subordonnés et des responsables séparatistes. Il a exclu «tout compromis susceptible de porter atteinte aux intérêts nationaux de la Russie».

Ecartant toute idée de compromis avec le régime du président séparatiste Djokhar Douaïev, le chef du Kremlin a également dénoncé en termes très fermes les «erreurs» commises par les autorités fédérales. Lors de la réunion du Conseil de sécurité

qu'il a présidé mercredi matin au Kremlin, le chef de l'Etat a fustigé «les forces qui cherchent à ranimer le régime (de Djokhar Douaïev) et à faire échouer le processus de désarmement».

«La signature d'un accord sur les questions militaires a permis de mettre un terme aux opérations militaires et d'entamer le processus de désarmement en Tchétchénie. Mais ce n'est là qu'une première étape sur le chemin du retour à la paix», a déclaré Boris Eltsine.

LE RETOUR DES RÉFUGIÉS

Selon Sergueï Medvedev, Boris Eltsine a notamment dénoncé «les erreurs commises durant les opérations militaires et qui ont singulièrement compliqué la situation».

Rapportant les propos tenus par le chef du Kremlin, M.

Medvedev note que les autorités fédérales n'ont «rien fait» pour rétablir la paix dans les territoires «libérés». «Rien n'a été fait pour préparer le retour des réfugiés dans ces territoires», a-t-il ajouté.

Le président russe a justifié une fois de plus l'intervention militaire lancée le 11 décembre: «Nous n'avons pas choisi de recourir à la force. C'était là le seul moyen que nous avions pour obliger les rebelles à s'asseoir à la table des négociations». M. Eltsine a rappelé qu'il convenait maintenant de «poursuivre le processus de paix».

Selon Tass, le président a nommé quatre rapporteurs sur la Tchétchénie. Il s'agit du premier vice-premier ministre Oleg Soskovets, du ministre de l'Intérieur Anatoli Koulikov, du ministre des Nationalités Viatcheslav Mikhaïlov et du secrétaire

du Conseil de sécurité Oleg Lobov, récemment mandaté par le président pour le représenter en Tchétchénie.

Russes et Tchétchènes ne sont parvenus à se mettre d'accord mercredi à Grozny sur un calendrier de désarmement des combattants indépendantistes tchétchènes, a annoncé le ministre tchétchène de la Culture Akhmed Zakaïev. M. Zakaïev a accusé les Russes de ne rien avoir fait pour remplir leur part du contrat, alors que les combattants indépendantistes ont commencé à déposer les armes.

L'accord militaire signé le 30 juillet prévoit une démilitarisation des indépendantistes ainsi qu'un retrait de la plus grande partie des forces russes de cette république. Les deux parties s'accusent mutuellement de faire stagner le processus de paix.

(ats, reuter)

Affaire Deneche

Saisie légale

Un tribunal de Stockholm a décidé hier que la saisie par la police suédoise d'objets appartenant à l'Algérien Abdelkrim Deneche était légale, a-t-on appris de source judiciaire.

La France voudrait les examiner et les présenter à un gendarme français présent lors de l'attentat commis dans la station RER Saint-Michel à Paris. Ce témoin avait repéré le comportement suspect des trois hommes peu avant l'explosion et a affirmé que l'un d'eux était Abdelkrim Deneche.

L'enquête de la police suédoise a établi pour sa part que l'Algérien avait un alibi pour le 25 juillet. Il se serait notamment rendu dans un bureau de poste dans la banlieue suédoise pour y signer un avis de virement.

Arrêté le 21 août, M. Deneche est toutefois maintenu en détention à Stockholm à la demande de la police secrète suédoise. Celle-ci a engagé contre lui une procédure d'expulsion, le jugeant indésirable dans le royaume où il réside depuis plusieurs années. (ats, afp)

31 août 1963 - Né en 1882, le grand peintre Georges Braque meurt à l'âge de 81 ans. Le jeune Braque fut littéralement médusé par Picasso et sa création «Les demoiselles d'Avignon», peinte en 1906. Il cherche un nouveau langage et c'est ainsi que naîtra une nouvelle forme pressentie par Cézanne, le cubisme. On parvient ainsi à montrer les volumes sous divers points de vue. Toutefois, il ne franchira pas le pas de l'abstraction et peindra des natures mortes après la Grande Guerre.

Algérie

Explosion

Un groupe armé d'une quarantaine d'hommes a fait sauter mardi matin une maison d'Oued Fouda, près de Chlef (220 km au sud d'Alger), provoquant la mort de deux femmes, dont une était enceinte, et de trois enfants. L'explosion, qui a également fait quatre blessés, a été entendue à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Auparavant, le groupe avait assiégé durant deux heures une habitation mitoyenne où s'étaient réfugiés, les armes à la main, le maire de la localité et un garde communal.

Israël - Jéricho

Levée du blocus

Israël a levé hier le blocus qu'il imposait depuis une semaine à la ville autonome de Jéricho, a indiqué mercredi un porte-parole militaire. L'armée avait déjà allégé mardi le blocage en autorisant les femmes, les enfants et les hommes de plus de 35 ans à quitter l'enclave autonome en Cisjordanie. Israël avait justifié par des «raisons de sécurité» le blocage imposé sur cette ville. Lundi, les Palestiniens avaient suspendu pendant quelques heures leurs négociations avec Israël sur l'extension de l'autonomie pour protester contre la poursuite du blocus.

Selon des sources de sécurité israéliennes, Israël avait imposé

le bouclage pour réclamer la livraison de deux intégristes palestiniens soupçonnés d'être impliqués dans un attentat suicide contre un bus le 21 août à Jérusalem. L'Etat hébreu avait ensuite reconnu qu'il ne pouvait exiger la livraison des deux Palestiniens, car ils avaient entretemps été condamnés par l'Autorité palestinienne à respectivement douze et sept ans de prison. Mais les services de sécurité israéliens avaient justifié la poursuite du bouclage par leur demande de livraison d'un autre intégriste, Mohieddine Sharif, également soupçonné d'implication dans l'attentat. Son sort était inconnu hier. (ats, afp)

Coup de force des Tigres au Sri Lanka

Deux navires détruits

Les séparatistes tamouls se sont emparés mardi d'un ferry transportant 121 civils tamouls. Ils ont bombardé deux navires de guerre venus à la rescousse, tuant les 21 marins des équipages, ont annoncé hier des sources militaires.

L'Iris Mona, le ferry détourné par les Tigres de Libération de l'Eelam Tamoul (LTTE), mouillait mercredi au large de la côte de Mullaitivu (nord-est). Le sort des passagers était cependant inconnu, ont ajouté ces sources. «La marine a essayé d'envoyer d'autres navires pour voir ce qui se passe, mais ils ne peuvent pas s'approcher car le LTTE bombarde à l'arme

lourde depuis la côte», ont précisé les mêmes sources. Elles ont ajouté que les Tigres avaient vraisemblablement détourné le ferry pour attirer les deux navires de guerre srilankais et les détruire. Les deux bâtiments militaires, qui ont «explosé dans une boule de feu» pourraient avoir été détruits par des commandos suicide.

L'Iris Mona se rendait au port de Trincomalee (nord-est), une zone contrôlée par le gouvernement dans la péninsule de Jaffna, fief des rebelles. Les Tigres tentent d'interdire aux civils tamouls de vivre dans des régions sous contrôle gouvernemental. (ats, afp)

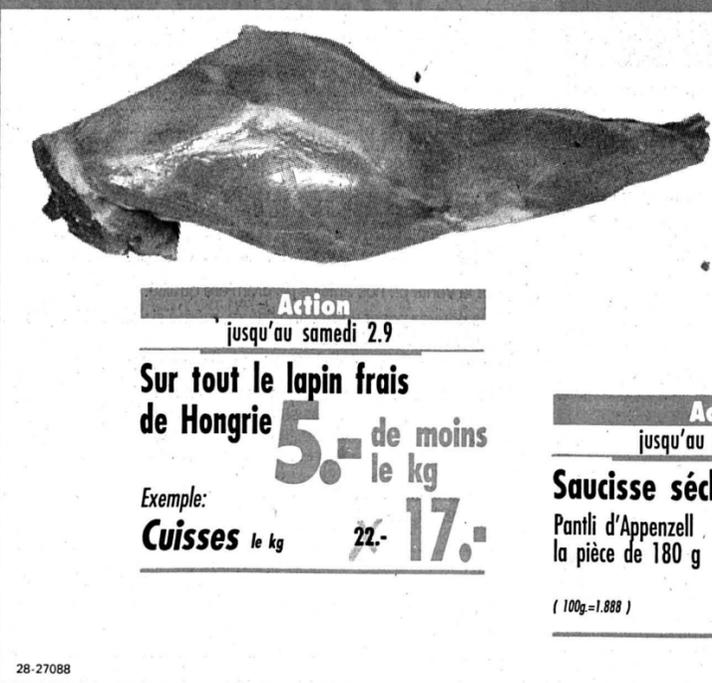
Abkhazie - Géorgie

Négociations

Les négociations entre Géorgiens et séparatistes abkhazes ont repris hier à Moscou en présence de médiateurs russes. Elles butent toujours sur le statut à accorder à l'Abkhazie et le retour des quelque 200.000 réfugiés géorgiens, a déclaré à Genève Edouard Brunner, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Géorgie. L'Abkhazie a fait sécession de la Géorgie en octobre 1993, après plus d'un an de combats. Les Abkhazes ont rejeté la semaine dernière un nouveau plan de règlement proposé par Moscou sur la base d'une large autonomie abkhaze au sein d'un Etat fédéral respectant l'intégrité des frontières de la Géorgie. (ats, afp)

 <p>Action jusqu'au samedi 2.9</p> <p>Sole entière Prête à cuire, fraîche</p> <p>kg 29.- 22.-</p>	 <p>Fleurs</p> <p>Roses le bouquet de 7 pièces 60 cm</p> <p>au lieu de 6.- 4.80</p>	 <p>Légumes jusqu'au samedi 2.9</p> <p>Pommes de terre «Stella»</p> <p>le paquet de 1 kg 2.30</p>
---	---	--

L'ACTUALITÉ FRAÎCHEUR

 <p>Action jusqu'au samedi 2.9</p> <p>Sur tout le lapin frais de Hongrie</p> <p>Exemple: Cuisses le kg 22.- 17.-</p>	 <p>Action jusqu'au samedi 2.9</p> <p>Saucisse séchée fumée Pantli d'Appenzell, la pièce de 180 g</p> <p>(100g=1.888) 3.40</p>	 <p>Action jusqu'au samedi 2.9</p> <p>Saucisse séchée "Appenzellerli" mini-barquette de 130 g env.</p> <p>100 g 2.95 2.45</p>
---	---	--

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

valable dès le 30. 8. 95

actuel!

Nectarines
succulentes
d'Italie
kg **1.85**



Raisins
Lavallée
doux
d'Italie

kg **1.90**



tessy Yogourt
Lait entier, fruits+arôme

180 g **0.65**
500 g **1.45**

LINEA Minarine
250 g **1.70**

Salametti dans un filet
3 pièces

Rapelli
3x60 g **4.20**

NESCAFÉ
• Red Cup Classic 200 g **8.95**
• Cappuccino 125 g **5.30**

Herò
• Ravioli 880 g **3.60**

mentadent C
• active • sensitive **DUO**
+ 100 ml rinçage gratuit 2x75 ml **5.80**

LU Fourré Prince
• Choco 250 g **2.40**

Mr. Nettoie-tout
• La force du citron
Proper 750 ml **3.40**

Dixan
MEGAPERLS 2,2 kg **13.90**

Les pierrafeu
KENTAUR
• Cornflakes 375 g **1.55**

• Dinoflakes 375 g **2.60**

• Blé soufflé 375 g **2.30**

Où cela? Mais, chez l'un des 1600 détaillants en alimentation indépendants primo et visavis

1.35/95

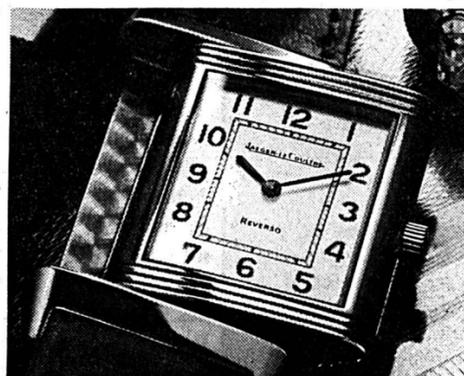
primo et visavis - les détaillants actuels

primo CHEZARD: Matthey; CORGEMONT: Gredinger; COURTELARY: Leuenberger; MONTFAUCON: Farine;

vis@vis BREULEUX: Rion; COFFRANE: Delen; CORTEBERT: Leuenberger; LA BREVINE: Jeune; LA CHAUX-DE-FONDS: Bloch, Marché des arrêtes; Amstutz, Laiterie des gentianes; LA CHAUX-DU-MILIEU: Vuille; LA CONVERSION: Ferreira; LA SAGNE: Aellen; LE BEMONT: Maillard; LE LOCLE: Aubert; Simon-Vermot; LES BOIS: Lorioi; LES BAYARDS: Matthey F.; LES GENEVEYS s/ COFFRANE: Moeri; LES GENEVEZ: Butty; LES PONTS-DE-MARTEL: Benoit; NOIRAIGUE: Valtra; ROCHEFORT: Frick; SAIGNELEGIER: Fresard; Laiterie; ST-IMIER: Demont; TRAVERS: Richard; VILLERET: Leuenberger;

OFFRES D'EMPLOI

JAEGER-LECOULTRE



Le succès de nos produits, notre dynamisme et notre fort potentiel de développement nous amènent à renforcer nos effectifs par l'engagement

un agent de galvanoplastie

- une première expérience dans un atelier de galvanoplastie est exigée;
- travail autonome et éventuellement en équipe;
- toute formation de base sera un plus;

une assistante de direction trilingue
(français, allemand et anglais)

- titulaire d'un diplôme en secrétariat (CFC + maturité);
- bonne maîtrise de l'allemand;
- sens du contact et de l'organisation;
- posséder un esprit d'initiative et capable de travailler de manière indépendante;
- pratique de l'informatique.

Nous vous offrons:

- une activité intéressante et variée au sein d'une entreprise de tout premier ordre;
- un environnement idéal et des prestations sociales d'une entreprise moderne;
- la formation nécessaire et complémentaire pour devenir des praticiens confirmés.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à nous envoyer une offre avec curriculum vitae complet et photo à:

Manufacture JAEGER-LE COULTRE SA
Rue de la Golisse 8, 1347 LE SENTIER (Suisse)

22-335783

Importante industrie de la région, recherche pour un poste fixe



responsable de la gestion et de l'administration de la production

Organisation, gestion et suivi de la production, gestion complète de l'administration du département. Contact et conseil à la clientèle.

- Ce poste demande les qualifications suivantes:
- Diplôme d'ingénieur ou technicien en mécanique, microtechnique, d'exploitation...
 - Une expérience réussie dans la production dans un milieu industriel.
 - Facilité de contact et être à l'aise dans la direction du personnel.

Ne manquez pas cette opportunité, renseignez-vous et prenez contact avec M. Gonin.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Avez-vous de l'initiative et êtes-vous indépendant ? Si oui, joignez notre équipe comme

COLLABORATEUR DU SERVICE EXTÉRIEUR

pour la vente de nos articles de première qualité. Vous pouvez poser votre candidature, même si vous n'étiez pas encore au service extérieur.

Nous demandons : ● assiduité et engagement total.

- Nous offrons :
- position de vie assurée
 - assistance de vente continue
 - fixe, frais et commissions
 - prestations sociales modernes

Les candidats sont priés de retourner le coupon sous chiffre 101-739774, à Publicitas, code RC, case postale, 6002 Luzern.

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ Date de naissance : _____
N° postal : _____ Localité : _____
Tél. : _____ Profession : _____

ROC

DIVERS

132-772743



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
039/23 39 55

Introduit depuis 25 ans dans le secteur horloger, petite entreprise spécialisée dans la vente d'écrans pour l'horlogerie et la bijouterie cherche

représentation complémentaire

Boîtes, cadrans ou autres domaines.
Ecrire sous chiffre H 132-775250 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Votre don...
Donnez de votre sang
Sauvez des vies

OFFRES D'EMPLOI



2014 BÔLE-NE
TÉLÉPHONE 038 42 52 52

Pour un de nos départements de production, nous recherchons un

mécanicien ou micromécanicien

- dont les tâches principales seront:
- assurer le réglage et la mise en route des moyens de production;
 - participer à la production;
 - assurer le maintien de l'outil de production.

- Pour ce poste, nous demandons:
- connaissances de l'usinage des matériaux durs, tels que rubis, saphir, céramique;
 - notions de programmation et réglage de machines CNC;
 - sens des responsabilités, apte à travailler de manière indépendante,

- et nous offrons:
- un travail varié et indépendant;
 - un horaire de travail mobile.

Date d'entrée: immédiate ou à convenir.

Offres uniquement par écrit à l'adresse susmentionnée.

FABRICATION DE PETITES PIÈCES DE PRÉCISION EN CORINDON SYNTHÉTIQUE, CÉRAMIQUE FRITTEE ET MÉTAUX DIVERS

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI

RENAUD & PAPI SA

Manufacture d'horlogerie, 60 personnes, filiale d'Audemars Piguet SA, située au Locle, spécialisée dans le développement et la production de montres compliquées très haut de gamme, telles que chronographes, QP, tourbillons, leader dans les montres à sonneries, recherche

UN HORLOGER

rattaché au bureau d'études.

Vos tâches principales seront:

- montage des mouvements prototypes;
- analyses et mises au point;
- préparation de l'outillage;
- mise en place des préséries.

Nous offrons:

- un poste évolutif au sein d'une équipe dynamique;
- des prestations sociales complètes;
- un horaire variable.

Offres à adresser à: **RENAUD & PAPI SA**, M. Deschanel, Jambe-Ducommun 21, 2400 Le Locle ou prendre contact au 039/321 555.

Sematec sa

2800 Delémont
066 226533

Votre garage monocoque en béton armé ou métallique, il peut être posé en surface, encaissé ou enterré.



Je souhaite recevoir gratuitement votre documentation

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Tél. : _____
Ville : _____

14-769630

157-716968

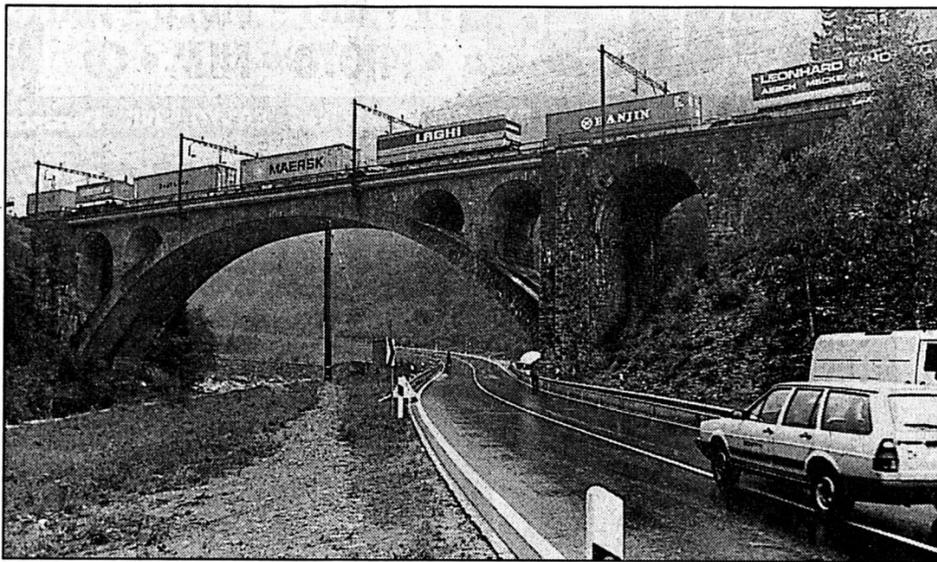
NLFA: le Conseil fédéral préfère un Loetschberg à une voie Large consultation en route

Le rapport rendu public vendredi dernier sur le «Financement des transports publics» et les propositions qu'il avance à propos des NLFA sont une bonne base de discussion, estime le Conseil fédéral. C'est pourquoi une large consultation sera organisée très prochainement. C'est ce qu'a fait savoir, hier le Conseil fédéral, soulignant avec force, au passage, la nécessité de redimensionner les NLFA et de les intégrer dans un cadre politique et financier acceptable.

Pour le gouvernement, la solution la meilleure est la construction simultanée d'un tunnel de base à une voie au Loetschberg et le percement du Saint-Gothard. Cette solution est préférable à celle qui prévoit une double voie au Loetschberg et qui ne serait toutefois pas en place avant 20 ans.

Une fois connus les résultats de la consultation, le gouvernement arrêtera ses choix définitifs et les transmettra au Parlement. Cela devrait être fait au début du mois de novembre.

La procédure de consultation sera lancée au début du mois prochain, lorsque les modifications législatives nécessaires aux



Réseau du Gothard

Il ne devrait pas souffrir des décisions prises à Berne.

(ASL-a.)

aménagements proposés auront été préparées par différents départements.

BERNE SATISFAIT

Les cantons ont diversement réagi à l'option choisie par le Conseil fédéral.

Le canton de Berne s'est dit satisfait de la décision fédérale de maintenir la construction du Loetschberg, à voie unique, car le percement de ce tunnel est in-

dispensable pour les sept cantons romands. Mais il faudra améliorer la proposition du Conseil fédéral.

Ces corrections devront permettre une construction plus rapide du tunnel, a indiqué à l'ATS Beat Schwabe du Département des transports du canton de Berne. Des propositions seront faites lors de la procédure de consultation.

Le Tessin a qualifié de problé-

matique la préférence donnée à l'option «Loetschberg à une voie mais tout-de-suite». Cette décision met en péril la construction des voies d'accès, selon Riccardo de Gottardi du Département tessinois de la construction et des transports. Si le Gothard et le Loetschberg sont construits en même temps, il ne restera pas suffisamment de marge pour réaliser ces rampes d'accès.

Le gouvernement d'Uri doute pour sa part que les propositions du Conseil fédéral assurent une place à la Suisse au sein du réseau de transport européen. Le canton ne peut soutenir un projet qu'il juge insuffisant, notamment en ce qui concerne le calendrier de réalisation des voies d'accès.

ATTENTE

Les Grisons s'en tirent sans dommage, a estimé le conseiller national Dumeni Columberg. Si le Gothard est construit comme prévu, les travaux pourront commencer sans retard à Sedrun.

La semaine dernière, les gouvernements des cantons de St-Gall et des deux Appenzell avaient demandé une entrevue rapide avec le Conseil fédéral. Cette rencontre devrait avoir lieu. «Nous avons reçu des signaux de Berne qui indiquent que le gouvernement est prêt à recevoir une délégation des trois cantons de Suisse orientale», a déclaré le porte-parole du Département saint-gallois.

Vendredi passé, le gouvernement valaisain se disait prêt à examiner la proposition d'un Loetschberg allégé à une voie et construit en même temps que le Gothard. Il avait noté avec «satisfaction» que le groupe de travail sur les grands projets ferroviaires soutenait la réalisation des deux axes. (ap, ats)

BRÈVES

Taxe militaire

Le double pour les vieux

La taxe militaire va doubler pour les hommes âgés de 33 à 42 ans. Les jeunes exemptés de l'armée en revanche paieront moins. Les personnes souffrant d'un handicap majeur seront quant à elles dispensées de toute taxe. Ces nouveautés figurent dans la loi sur la taxe d'exemption du service militaire révisée récemment par les Chambres.

Franz Carl Weber

Grève à Genève

En Suisse romande, des grèves et des piquets, notamment à Genève et Lausanne, sont prévus cet après-midi dans certains magasins de jouets Franz Carl Weber. La Confédération romande du travail (CRT) dénonce l'augmentation sans négociation du temps de travail, de 42,5 heures à 44 heures, ainsi que le licenciement de cinq employés.

Zurich

Sex-shops visés

La police zurichoise a saisi mardi plusieurs centaines de films, de revues et de disquettes pornographiques lors d'une descente dans trois «sex-shops» zurichois. Selon la police, les documents présentaient des scènes pornographiques «dures», présentant et impliquant des enfants, des animaux et des actes de violences.

Libéralisation totale des télécommunications

Nouvelle loi en consultation

L'heure de la libéralisation totale a sonné sur le marché des télécommunications. Le Conseil fédéral a donné hier son feu vert à une procédure de consultation sur une nouvelle loi sur les télécommunications. En 1998 au plus tard, les PTT n'auront plus aucun monopole sur le téléphone ou les réseaux.

La loi sur les télécommunications (LTC) de 1991 offre un cadre juridique trop étroit pour suivre la dynamique de ce secteur.

La nouvelle loi, en consultation jusqu'au 15 décembre, est une loi-cadre qui ne fixe que les principes généraux. Elle constitue un pas important dans la réforme de l'entreprise des PTT, séparée entre poste et télécoms, a expliqué le conseiller fédéral Adolf Ogi devant la presse. La révision doit permettre à la

Suisse de rester concurrentielle face à la mondialisation des marchés.

CONDITIONS

Avec la nouvelle loi, chacun pourra en principe offrir des services de télécommunications. L'accès au marché sera réglementé au moyen de concessions. Pour en bénéficier, les concessionnaires devront prouver qu'ils disposent des capacités techniques et de l'organisation nécessaires et qu'ils vont respecter la protection des données. Les concessions ne porteront que sur les services fournis: la mise en place et l'utilisation de l'infrastructure des télécommunications pourront être gratuites.

Le nombre de concessions ne sera généralement pas limité. Les fréquences de radiocommunications pourront faire exception à cette règle. Elles feront

l'objet d'appels d'offres publics si elles ne sont pas disponibles en quantité suffisante pour satisfaire tous les candidats.

La nouvelle loi transformera les PTT en un simple acteur du marché, qui restera toutefois très puissant. Des mesures sont prévues pour permettre l'établissement d'une concurrence efficace. Les entreprises en position dominante sur le marché auront l'obligation d'assurer la connexion de leurs réseaux et services avec ceux des autres fournisseurs.

La nouvelle loi est adaptée aux futures conditions-cadres de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation mondiale du commerce. Elle entraînera également des adaptations de la loi sur la radio et la télévision. Ainsi, Telecom PTT devra être libéré de ses tâches d'autorité publique dans le secteur de la radio/TV. (ats)

Routes nationales: 1,35 milliard de francs pour 1996

Sérieuses inquiétudes à Neuchâtel

Le Conseil fédéral a adressé hier aux Chambres son programme à long terme pour la construction des routes nationales. Ce poste budgétaire descend à 1,35 milliard pour 1996, remonte à 1,5 milliard pour 1997 et s'établit à 1,65 milliard pour les neuf années suivantes. A Neuchâtel, on s'inquiète du ralentissement des travaux que ce programme implique pour 1997.

Le 5e programme à long terme prévoit un nouvel étalement des travaux qui amènera la mise en service des derniers tronçons autoroutiers vers 2013. Ce sera le cas notamment pour la N9 entre Sierre et Brigue, et pour le contournement de Bienne (N5).

Le terme est moins éloigné pour la partie neuchâteloise de la N5: 2009. Mais c'est trois ans de plus que prévu. On espérait surtout pouvoir achever les travaux de La Béroche en 2003, quitte à retarder jusqu'en 2006 le tronçon Saint-Aubin-Areuse. On doit déchanter.

A l'Office cantonal des routes, Jean-Jacques de Montmollin estime qu'on pourra «gérer la situation» l'an prochain: les 50 millions annoncés par la Berne fédérale sont, à 13 millions près, ce que le canton attendait. Mais, pour 1997, il manquera 38 millions pour assurer la poursuite des travaux et, surtout, l'ouverture des grands chantiers. F.N.

TISSOT

Swiss 1853

Etes-vous apte à concrétiser vos idées créatives?

Notre département "Product-Development" de la ligne "Montre Chic" cherche un(e) assistant(e):

Product Manager

Vous êtes en mesure d'assurer le suivi d'une ligne de produits de A à Z, c'est-à-dire dès sa création jusqu'à sa production en série. De plus vous avez le goût des formes et des couleurs allié au sens de l'esthétique. Vous devez aussi être capable de communiquer, en interne comme en externe, vos propositions pour l'esquisse et le développement du produit en tenant compte des tendances de la mode.

Nous souhaitons nous adjoindre une personne correspondant à ce profil et ayant quelques années d'expérience dans une telle fonction. De préférence avec une formation de base en marketing ou

analogue, parlant F/D/E, ayant déjà travaillé au niveau international et aimant particulièrement le travail en équipe.

Nous vous renseignerons volontiers plus en détail sur ce poste. Veuillez transmettre votre curriculum vitae complet à:

Tissot S.A.
A l'att. de Mme G. Dubach
Bözingenstr. 9, 2501 Bienne
Tél: 032 277 277

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

219-61412

DIVERS

Les Antipod à 2 pas!

Durant la Braderie...

Interdiction de circuler au centre ville pieds meurtris par trois ou quatre Pods. Offrez-vous un moment de détente et de musique en sirotant un verre dans le cadre exceptionnel de l'Ancien Manège (croisement de la rue du Grenier et la rue du Manège)



Le magasin de disques où vous surprenez vos oreilles et vos yeux!

Plus de 10 000 disques (CD-vinyl) de tous styles vous y attendent!

Manège 19-21, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 10 70

132-774843

Votre maître boucher vous propose:

Pour le grill Brochettes - Merguez - Saucissons

Le maître boucher: votre spécialiste en viande



! NOUVEAU OUVERTURE !

WOHNCENTER
2000 AG

Exposition d'ouverture
vendredi 1^{er} sept. de 9 h à 19 h
samedi 2 sept. de 9 h à 19 h
dimanche 3 sept. de 10 h à 19 h

Venez nous voir et prenez aussi vos amis avec vous

Meublés pour tous les goûts
Meubles pour tous les budgets
Rue de Morat 28, CH 2502 Bienne
032 222 161 Fax 032 222 162
296-7197614x4

! NOUVEAU OUVERTURE !

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS

WITTWER
Une petite escapade en notre compagnie...

JEÛNE FÉDÉRAL
16-18 septembre
ARDECHE - AUVERGNE
3 jours, Fr. 475.-

17-18 septembre
MAINAU - CHUTES DU RHIN
2 jours, Fr. 295.-

17-18 septembre
LIVIGNO - GRISONS
2 jours, Fr. 285.-

Demandez nos programmes détaillés
Renseignements et inscriptions:
Neuchâtel, rue St-Honoré 2, 038/25 82 82
La Chaux-de-Fonds, Serre 65
039/24 15 24
ou auprès de votre agence de voyages

DIVERS

FUST TV • HI-FI • VIDEO • NATEL
PHOTO • FILM • CD

Dès le 24. 8. 95 Windows '95 sera disponible dans nos filiales!

Fust chez **INNOVATION Jelmoli GRAND PASSAGE**

PIONEER SONY PHILIPS NOVATRONIC SANYO JVC Panasonic BOSCH Canon OLYMPUS COMPAQ

SONY SLV-E 20 SV

• Magnéscope HQ-VHS
• Système de réception et de reproduction Trilogic pour une meilleure qualité d'image
• 3 têtes de lecture
• 44 programmes / Tuner hyperbandes
• Programmation avec Show-View • Télécommande avec display LCD

598.-

Loc. 34.-/m. abo-service incl.

NOVATRONIC CTV-8395 TX 16-9

• Ecran 83 cm Black Matrix FST
• 99 programmes / Tuner hyperbandes / Pal/Secam
• Commande par menus
• 16:9 / Pal plus en option
• Télétexte/Mémoire pour 4 pages
• Télécommande / 2 prises Scart

2790.-

Loc. 36.-/m. abo-service incl.

SANYO MICRO MS-1

• Amplificateur d'une puissance de 2 x 20 W
• Radio avec 10 + 10 stations programmables
• Réglage de la balance des aigus et des basses
• Lecteur CD programmable
• Télécommande

498.-

Loc. 29.-/m. abo-service incl.

COMPAQ Presario CDS 972

• Intel Pentium 75 MHz
• 8 Mo RAM/720 Mo disque dur • CD-ROM Quick Speed interne
• Carte son 16 bits
• Logiciels installés: MS-DOS 6.2, MS-Windows, MS Works 3.0, MediaPilot, ADI Junior, MS Money
• Ecran Compaq 14" SVGA • 3 ans de garantie

2790.-

SANYO CEP-2180

• Ecran plat 55 cm
• 32 programmes
• Tuner hyperbandes
• Télétexte / Son HiFi stéréo
• Télécommande

598.-

Loc. 36.-/m. abo-service incl.

roadstar HiF-8535

• Amplificateur de 2 x 30 W
• Radio avec 25 stations programmables
• Magnéto-cassette avec arrêt autom.
• Lecteur CD avec TOP-Loading
• Télécommande

249.-

COMPAQ Presario 524

• Processeur AMD 486 DX2-66
• 8 Mo RAM/disque dur 420 Mo
• CD-ROM Quick Speed interne
• Carte son 16 bits
• Modem fax/data + répondre téléphonique intégré
• Logiciels installés: MS-DOS 6.2, MS-Windows, MS Works 3.0, MediaPilot, ADI Junior, MS Money
• 3 ans de garantie

2290.-

Compaq Presario 528 avec syntoniseur TV **2590.-**

FUST Garantie 5 étoiles

* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les grandes marques

disc-in-Tip Pour CD, vidéo et Games

Dans notre vaste assortiment de CD vous trouverez certainement votre bonheur aux prix bas FUST!

Marché de la musique déjà à partir de **9.90** par CD

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, tél. 039 261222 (PC). La Chaux-de-Fonds, Jumbo, tél. 039 269444. Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122, tél. 032 521602 (PC). Neuchâtel, rue des Terreaux 7, tél. 038 255152. (PC = proposent également des ordinateurs.) Réparation rapide toutes marques, tél. 155 30 22. Service de commande par tél. 155 56 66. Software-HOT-LINE (Fr. 2.-/minute), tél. 157 50 30.

et dans toutes les succursales

Jelmoli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

L'annonce, reflet vivant du marché

BOURSE

Swiss Market Index

Indices

SPI	1899.54	1915.83
SMI	2887.30	2915.70
Dow Jones	4608.44	4604.57
DAX	2231.63	2240.07
CAC 40	1899.51	1921.43
Nikkei	18135.20	17983.90

Dollar US

Billets

Achat	Vente
USA	1.18 1.26
Angleterre	1.81 1.93
Allemagne	81 82.5
France	23.4 24.9
Belgique	3.85 4.15
Hollande	72.5 75.5
Italie	0.072 0.079
Autriche	11.4 12
Portugal	0.74 0.84
Espagne	0.91 1.03
Canada	0.85 0.95
Japon	1.19 1.29

Taux d'intérêts suisses

3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse	2.12	2.25 2.50
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-		
3 ans	5 ans	8 ans
Oblig. de caisse	3.75	4.25 4.50
Banque Nationale Suisse		
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.45	4.46
Taux Lombard	5.12	5.12

Bourse suisse

29/08	30/08
Adia p	220 217
Agie n	88 88
Alusuisse p	817 840
Alusuisse	820 840
Amgold C.S.	108.5 108.25
Ares Serono	730 690
Ascom p	1310 1355
Attisolz n	885 885
Banque Coop	835d 835d
Bâloise n	2445 2450
Baer Holding p	1250 1255
BB Biotech	2600 2600
BBC p	1265 1268
BK Vision p	1245 1258
Bobst p	1860 1860
Buehrle p	94.25 91
Cementia	550 550
CFN	490d 490d
Ciba-Geigy n	864 870
Ciba-Geigy p	865 874
Clariant n	375 372
Cortailod p	370of 370of
CS Holding n	99 98.75
Electrowatt p	346 352
Elco Laser n	463 470
EMS Chemie p	5030 5040
Fischer p	1530 1530
Fischer n	290d 295a
Forbo n	522 527
Fotolabo p	360 360t
Galenica n	375 385
Hero p	562 562
Hero n	140 140.5t
Hilti bp	1035 1025
Holderbank p	933 949
Immuno	605 610
Interdiscount bp	128.5 129.5
Interdiscount p	1270 1295
Jelmoli p	570 562
Kuoni n	1850 1840
Landis & Gyr n	735 737
Lindt Sprüngli p	19300 19200
Logitech n	112 107
Merck	917 920
Mercur n	294 292
Michelin	580 580
Motor Col.	1975 2000
Mövenpick p	390a 395
Nestlé n	1227 1230
Pargesa Holding	1480 1500of
Pharmavisio n	5270 5310
Phonak	835 850
Pirelli p	162 164
Publicitas bp	1070d 1120
Publicitas n	1210 1210
Rentch Walter	180 177
Réassurance p	948 970
Réassurance n	948 970
Richemont	1435 1480

Londres (ESTG)

29/08	30/08
Amgold	545 527
Anglo AM	1390 1370
B.A.T.	5220 5270
British Petrol.	714 705
British Telecom.	1940 1940
BTR	2020 2050
Cable & Wir.	4.84 4.84
Cadbury	4.06 4.1
De Beers P	3.39 3.38
Glaxo	4.26 4.26
Grand Metrop.	4.95 4.935
Hanson	16.35U 16.5U
ICI	7.68 7.77

Fonds de placements

29/08	30/08
MMF CS	1395.98 1395.98
MMF DM	1851.36 1851.36
MMF FF	1483.97 1483.98
MMF Ff	6611.07 6611.08
MMF Fh	1268.67 1268.68
MMF Sfr	6083.22 6083.23
MMF US	1909.11 1909.12
S+M C Sz Sfr	224.8 229.3e
Eq Fd Em M	1037.43 1037.44
Eq Fd LA US	837.88 837.89
Eq Fd C E DM	906.63 906.64
Eq Fd C USA	1239.12 1239.13
Cap 1997 DM	1880.16 1880.17
Cap 2000 DM	1559.46 1559.47
Cap 2000 Sfr	1660.93 1660.93
B Fd DM B	1509.42 1509.43
B Fd FF B	1110.94 1110.95
B Fd F B	793.93 793.94
B Fd CS B	1283.68 1283.69
CS Pf Inc Sfr A	986.08 986.09
CS Pf Inc Sfr B	1054.51 1054.52
CS Pf Bld Sfr	1037.11 1037.12
CS Pf Grwth Sfr	973.21 973.22
CS E Blue-Ch a	218.58 218.59
CS E Blue-Ch b	231.29 231.30
CS Germ F a	191.63 191.64
CS Germ F b	205.49 205.50
CS Gold Val Sfr	143.99 143.99
CS Jap Megat	192.69 192.69
CS Tiger FFS	1397.7 1397.7
CS E Valor Sfr	219.5 219.5
CS Act. Suisses	846.25 846.25
CS Bd Valor DM	117.44 117.44
CS Bd Valor Sfr	117.45 117.45
CS Bd Valor US\$	125.46 125.46
CS Conv Val Sfr	164.45 164.45
CS F Bonds Sfr	86.25 86.25
CS Ecu Bond A	96.33 96.33
CS Ecu Bond B	178.96 178.96
CS Gulden Bond B	159.38 159.38
CS Eur Bond A	212.83 212.83
CS Eur Bond B	334.73 334.73
CS Euroreal DM	103.93 103.93
BPS P Inc Sfr	1133.2 1133.2
BPS P I/G Sfr	1138.07 1138.08
BPS P G Sfr	1105.43 1105.43
BPS P I/G DM	1200.55 1200.55
BPS P G DM	1188.02 1188.02

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

Achat	Vente
USA	1.2 1.234
Angleterre	1.852 1.904
Allemagne	81.52 83.22
France	23.67 24.17
Belgique	3.965 4.045
Hollande	72.7 74.3
Italie	0.0733 0.0753
Autriche	11.59 11.83
Portugal	0.7805 0.8055
Espagne	0.9475 0.9775
Canada	0.895 0.919
Japon	1.2215 1.2555
ECU	1.5255 1.5575

Maintenant fini les taxes, frais et commissions sur votre compte.

CS-Firstphone

Le système de comptes intelligent avec service téléphonique permanent. Pour vous en convaincre: tél. 155 68 68.

Avant bourse

20.5t	20.25
Astra	20.5t 20.25
Calida	950d 950d
Ciment Portland	586d 586d
Danzas n	930d 975
Feldschlöss. p	3400 3400d

Amsterdam (HFL)

63.5	63.6
ABN Amro	63.5 63.6
Akzo	196.5 195
Royal Dutch	196.1 196.5
Unilever	203.2 204.4

Tokyo (Yen)

1770	1780
Canon	1770 1780
Daiwa Sec.	1260 1220
Fuji Bank	2060 2040
Hitachi	1050 1040
Honda	1690 1670
Mitsubishi el	940 930
Mitsubishi Heavy	700 695
Mitsubishi Bank	2020 2010
Mitsui Co	753 750
NEC	1250 1250
Nippon Oil	558 548
Nissan Motor	757 745
Nomura sec	1930 1910

Paris (FF)

132.9	139.4
AGF	132.9 139.4
Alcatel	502 515
BSN	840 845
CCF	133.9 134.5
Euro Disneyland	15.7 15.25
Eurotunnel	13.4 13.3
Gener. des Eaux	545 543
L'Oréal	1275 1290
Lafarge	383.8 387
Total	305.8 306.1

New York (SUS)

38.625	38.75
Abbot	38.625 38.75
Am Medical	27.625 27.75
Amexco	40.375 40.25
Amoco	63.5 63.125
Apple Computer	43.125 43.375

Frankfurt (DM)

143.5	144.2
AEG	143.5 144.2
Allianz N	2635 2643
BASF	326.5 328.2
Bay. Vereinsbk.	39.93 40.05
Bayer	377 379
BMW	814.5d 818
Commerzbank	335 336.2
Daimler Benz	724 725.5
Degussa	468d 465
Deutsche Bank	67.41 67.8
Dresdner Bank	38.72 38.75
Hoechst	351.9 352.1
MAN	405.5 407.8
Mannesmann	461.4 463
Siemens	744.2 747.5
VEBA I	55.91 56.3
VW	450.2 449.5

Métaux précieux

OR	Achat	Vente
\$ Once	382	382.5
Lingot	14800	15050
Vreneli 20.-	84	94
Napoléon	82	92
Souver new	89.37	92.74
Souver old	88.96	92.33
Kruger Rand	458	473
ARGENT		
\$ Once	5.46	5.48
Lingot/kg	206	221
PLATINE		
Kilo	16625	16875
Convention Or		
Plage or		15200
Achat		14830
Base argent		260

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne (Cours sans garantie)

Le socialiste Otto Stich avait gagné la confiance du peuple

Un magistrat fidèle à ses idées

Avec la démission du conseiller fédéral Otto Stich, le gouvernement se sépare d'un homme politique resté toujours fidèle à lui-même et à ses convictions socialistes. Après des débuts difficiles – son élection au Conseil fédéral avait empêché celle d'une femme – il a gagné la confiance du peuple.

Otto Stich ne s'est jamais soustrait à la confrontation et a su garder son calme dans les discussions les plus vives. Il s'est souvent entendu reprocher d'avoir la «tête dure». Sans atteindre la popularité de son prédécesseur Willi Ritschard, il a acquis la sympathie de l'opinion publique. Même ses adversaires politiques ont reconnu son honnêteté et ses compétences financières. En Suisse romande, son message a passé plus difficilement, le Soleurois ne s'exprimant pas en français.

SUCCÈS

Agé de 68 ans, Otto Stich est entré au début de 1984 au gouver-

nement, où il a toujours tenu les rênes du Département fédéral des finances. Sous son égide, la Confédération a connu cinq années de vaches grasses, les excédents de recettes atteignant jusqu'à deux milliards de francs. Il avait vu venir très tôt la plongée dans les chiffres rouges intervenue en 1990. Le grand argentier n'a pourtant pas pu empêcher les déficits qui se sont succédé depuis lors, avec une pointe à 7,8 milliards en 1993.

Mais sa carrière de ministre restera aussi marquée par de grands succès en votations populaires: l'approbation de la hausse des droits sur les carburants, l'adhésion au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale ainsi que, l'an dernier, l'adoption de la TVA au taux de 6,5%. Otto Stich a par ailleurs présidé la Confédération à deux reprises, en 1988 et 1994.

ÉNORME TRAVAIL

La préparation de l'entrée en vigueur de la TVA pour le début de 1995, et le budget lourdement déficitaire, ont valu ces dernières années une énorme charge de travail à Otto Stich.



Otto Stich

Le gouvernement se sépare d'un homme politique resté toujours fidèle à lui-même et à ses convictions socialistes. (Keystone-Engeler)

C'est à elle qu'on a imputé le malaise dont il a été victime en octobre dernier. Au cours d'une séance de commission parlementaire, il a perdu connaissance, victime d'un collapsus du système cardio-vasculaire.

Pour assainir les finances fédérales, Otto Stich et le Conseil fédéral ont proposé trois programmes de mesures depuis 1992, misant sur une combinaison d'économies et de recettes supplémentaires. Les réticences

des milieux bourgeois à l'égard de toute nouvelle recette se sont faites toujours plus fortes. Au point que le troisième programme d'assainissement des finances est sorti des travaux du Parlement vidé de sa substance, au printemps dernier.

Originaire de Kleinlützel (SO), Otto Stich est né le 10 janvier 1927 à Dornach (SO), où il a fréquenté l'école primaire et secondaire. Ayant obtenu à Bâle une maturité commerciale, il a étudié à l'université de cette ville pour devenir en 1954 docteur ès sciences politiques.

Après avoir enseigné, il est devenu en 1971 chef du personnel de Coop suisse, qui occupait quelque 32.000 collaborateurs. En 1980, il était nommé directeur suppléant de Coop suisse. Otto Stich est marié et père de deux enfants.

Au début de sa carrière politique, Otto Stich a assumé des fonctions dans sa commune. Membre du PS depuis 1947, il a siégé de 1970 à 1975 au comité directeur. En décembre 1963, il est entré au Conseil national, où il est resté vingt ans. Comme parlementaire déjà, il s'était profilé comme un spécialiste des questions financières. (ats)

«Le trésorier tenace de la nation»

Le conseiller fédéral Otto Stich était une exception, selon le politologue Urs Altermatt. Au contraire des autres politiciens, il ne s'est jamais mis en avant dans les médias. La définition qui lui conviendrait le mieux de serait celle de «trésorier tenace de la nation».

Radicaux zurichois intrigués

Les radicaux zurichois ont une nouvelle fois exigé hier la fin de la formule magique au Conseil fédéral. En 1993, le parti avait décidé, après avoir consulté sa base, de s'engager pour la fin de la coalition avant les élections fédérales de 1995. La direction du Parti radical-démocratique (PRD) zurichois débattait de la question la semaine prochaine, a déclaré à l'ATS son secrétaire Daniel Frey.

176.000 francs de pension par an

Le conseiller fédéral Otto Stich bénéficiera d'une pension annuelle d'environ 176.000 fr une fois qu'il aura quitté ses fonctions. Cette somme représente la moitié du salaire d'un magistrat en exercice. Le Département fédéral des finances a communiqué hier qu'un conseiller fédéral en fonction reçoit cette année un salaire brut de 373.248 francs, soit 352.464 francs net. Un ancien conseiller fédéral peut prétendre au plus à la moitié du salaire d'un magistrat en exercice, ce qui représente en l'occurrence 176.232 francs.

Les syndicats regrettent son départ

Surprise au Vorort

L'Union syndicale suisse (USS) regrette le retrait du conseiller fédéral Otto Stich. Pour le Vorort, le départ de M. Stich est une surprise.

Eu égard aux controverses de longue date au sujet des finances fédérales, il est compréhensible que le conseiller fédéral Otto Stich aspire à la retraite, a indiqué hier Ewald Ackermann, porte-parole de l'USS. Il a jugé positif que Otto Stich ait toujours défendu ses points de vue avec conviction et obstination. Il est vrai qu'il y a eu à l'occasion des différends entre l'USS et M. Stich. Ce fut notamment le cas à propos des programmes d'économie qui touchaient le domaine social. Otto Stich a cependant toujours été un partenaire de dialogue, sur qui il était possible de compter.

Pour le Vorort, association faîtière des Chambres du commerce et de l'industrie, le retrait d'un conseiller fédéral est un processus normal, a expliqué Rudolf Walser, secrétaire du Vorort. Mais le moment de la démission est une surprise.

Le retrait d'Otto Stich ouvre de nouvelles perspectives pour sa succession à la tête du Département fédéral des finances (DFF), selon le Vorort. Après une longue période en mains so-

cialistes, des chances s'offrent aux autres partis pour reprendre le DFF, dans le cadre d'une large redistribution au sein du Conseil fédéral. Le Vorort ne remet cependant pas en question la composition politique du gouvernement.

«UN CALCUL»

Pour sa part, le président du Parti radical démocratique (PRD), Franz Steinegger, est étonné du moment choisi par Otto Stich pour annoncer sa démission. Il interprète cette décision comme un calcul de politique partisane. «Je pense que derrière tout cela se cachent des manœuvres de politique partisane», a déclaré à l'ATS le président du PRD Franz Steinegger. Ce dernier tient pour «peu plausible» la justification de cette démission par une allusion au budget 1996. Surtout que la situation n'est pas nouvelle, mais au contraire connue depuis trois ans.

Selon Franz Steinegger, la formule magique du Conseil fédéral «n'est pas une loi». Il pourrait se présenter une autre répartition politique. Mais, comme les majorités se sont formées par le passé, il faudrait s'efforcer de ne rien changer à la composition du Conseil fédéral à l'avenir. (ats)

Les candidats potentiels à une élection à couvert

La succession est très ouverte

La succession du conseiller fédéral Otto Stich, dont la démission a surpris tout le monde, apparaît encore très ouverte hier. Les candidats potentiels ne se sont pas déclarés. Le Parti socialiste quant à lui renvoie à la séance de son comité central du 16 septembre prochain. Les partis bourgeois, eux, ont des vues sur le Département des finances. Le départ d'Otto Stich pourrait entraîner un remaniement au sein du Conseil fédéral.

André Daguet, secrétaire central du Parti socialiste, estime que le PS dispose d'un bon potentiel pour assurer la succession du doyen des conseillers fédéraux. Les candidats présentés par le passé pour lui succéder sont restés discrets hier. Le conseiller aux Etats thurgovien Thomas Onken (PS) s'est montré flatté d'être pris pour un pape. Il souhaite discuter avec sa famille et ses amis avant d'accepter une éventuelle candidature.

Le conseiller national et d'Etat glaronais Werner Marti s'est prononcé dans le même sens. Il entend réfléchir à sa situation personnelle et examiner le profil requis d'un conseiller fédéral avant de se mettre à disposition.

Le conseiller aux Etats fribourgeois Otto Piller répond pour sa part que, de par sa formation, il prend toujours des décisions après mûre réflexion. «Je ne sais pas si mon parti désire me solliciter, mais une charge pareille mérite réflexion. Je dois en parler avec ma famille et mes proches et ne peut répondre pour l'instant», a-t-il déclaré à AP.

La syndique de Lausanne Yvette Jaggi n'exclut pas que le jeu s'ouvre avec une ou deux autres démissions significatives pour un terme différent. Cela va singulièrement compliquer les choses, selon elle.

Jean-Pascal Delamuraz a déclaré sur les ondes de la Radio romande qu'il ne se sentait nullement concerné par la démission d'Otto Stich. Le Vaudois doit présider la Confédération l'an prochain. Il est donc peu probable qu'il s'en aille à court terme.

BIEN PLACÉ

Le conseiller d'Etat zurichois Moritz Leuenberger est apparu ces derniers mois comme le mieux placé pour succéder à Otto Stich. Impossible d'obtenir son avis hier. La Radio allemande a annoncé que le Zurichois était partant mais le secrétariat du PS n'a pas confirmé. La di-

rection du PS zurichois ne siègera que dans une semaine.

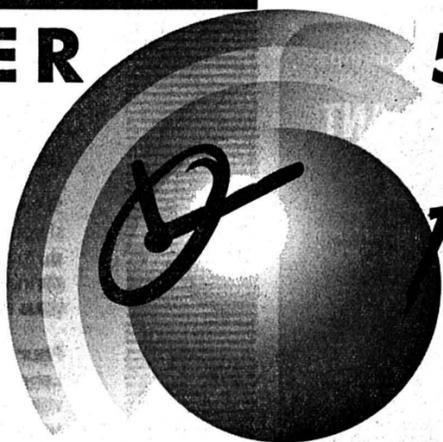
Selon André Daguet, une candidature de la Suisse allemande paraît probable. Le PS comptant avec Ruth Dreifuss déjà une femme au Conseil fédéral, le secrétaire général du PS ne ressent pas de pression importante visant à faire élire absolument une femme. Une candidate possible dans ce sens pourrait être la conseillère d'Etat Ruth Luthi.

Hier, les partis bourgeois n'entendaient pas se mêler de la succession socialiste d'Otto Stich. Ils revendiquaient par contre à mots plus ou moins couverts la haute main sur le Département des finances tout en déclarant vouloir laisser libres les socialistes dans leur choix d'un successeur, homme ou femme, au conseiller fédéral démissionnaire. Peter Hess, chef du groupe PDC, renvoie à l'élection de Ruth Dreifuss en mars 1993 et met en garde contre toute tentative de mise sous pression de certains groupes. André Daguet n'a pas voulu se prononcer le jour même de l'annonce du départ d'Otto Stich sur la volonté des socialistes de conserver les finances. La participation de deux socialistes au gouvernement ne semble contestée par personne. (ap)

EXPOSITION HORLOGÈRE

ST-IMIER
(patinoire)

5 - 10 septembre 1995



HOREXPO

Horaire d'ouverture:

Mardi-jeudi	09 ⁰⁰ -20 ⁰⁰ h.
Vendredi-samedi	09 ⁰⁰ -22 ⁰⁰ h.
Dimanche	09 ⁰⁰ -18 ⁰⁰ h.

Présentation des plus prestigieuses marques horlogères suisses

1^{er} Festival du film horloger

Attraction exceptionnelle d'OMEGA: module lunaire de la NASA



Offres boucherie
valables jusqu'au samedi



Rôti de veau (épaule) le kg ~~29.-~~ **24.50**
Rôti de veau roulé (cou) le kg ~~26.-~~ **21.50**
Ragoût et tendrons de veau le kg ~~19.-~~ **16.50**



Vente de poisson frais chaque vendredi matin
En promotion le 1^{er} septembre 1995

Filets de perche le kg ~~32.-~~ **25.50**

Vente de poisson frais aux :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Saignelégier
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Bassecourt
- Centre Tramelan
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre Saint-Imier
- Centre Colombier
- Centre Bevaix
- Centre Fleurier
- Centre Boudry
- Centre Vauseyon
- Centre St-Blaise

Offre valable du mardi au samedi au Super Centre Portes-Rouges, Neuchâtel (4 arrivages par semaine)

Coop Neuchâtel - Jura
Jura bernois

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour une grande entreprise de la place des

serruriers qualifiés

capable de travailler de manière indépendante.

Pour de plus amples renseignements, contactez M. Guisolan. (discretion assurée)

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nous cherchons un

mécanicien en automobiles

avec expérience. Place stable, salaire intéressant. Garage de la Prairie
2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 22

157-716959

Restaurant - Café - Bar de l'Union

Rue de la Serre 64
cherche

un extra (jeudi - vendredi - samedi)

Se présenter

132-775235

Restaurant Les Vieux-Prés
cherche

sommelière

Entrée tout de suite. Fermé lundi et mardi. ☎ 038/53 25 46

28-27298



Atelier de tôlerie industrielle
Serrurerie

Entreprise J. Vernetti
RENATO VERNETTI succ.
Envers 17-19, 2400 Le Locle
☎ 039/31 49 57

cherche un **SERRURIER QUALIFIÉ**

Sachant aussi:

- travail de la tôle;
- technique de soudage;
- lecture de plans;
- développements.

Prendre contact au 039/31 49 57

157-716972

Pour des entreprises de la place nous recherchons

peintres en bâtiment CFC ou expérience

Contactez M. Guisolan qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Dans le cadre de la restructuration de nos services, nous désirons engager, pour tout de suite ou date à convenir

une secrétaire qualifiée

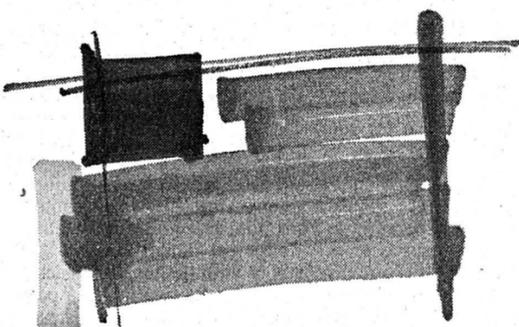
Profil souhaité:

- diplôme Ecole de commerce ou CFC employée de commerce;
- maîtrise parfaite du français et de l'orthographe;
- bonne présentation, discrète, autonome;
- âge: 35 à 40 ans.

Nous offrons les prestations et avantages sociaux d'un grand groupe moderne.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et documents d'usage, sous chiffre Z 132-775269 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

DIVERS



La Suisse et l'Europe: les liens sont naturels

La réussite des négociations bilatérales permettrait de limiter les inconvénients de notre isolement. Notre économie serait moins pénalisée.

Les négociations bilatérales: une chance pour la Suisse!

Je souhaite recevoir une documentation gratuite.

Nom/Prénom

Rue

NPA/Ville

A envoyer à:
Société pour le développement de l'économie suisse (SDES),
case postale 3684, 1211 Genève 3

278-21057 Roc

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

responsable de l'ordonnancement

Prière de faire offre à:

MIRBA SA

CH-2336 LES BOIS

☎ 039/61 14 24

14-773271

Books Masters SA est une large société d'import-export d'Amérique du Nord et nous cherchons

20 PERSONNES DÉSIRANT

- Travail à temps plein.
- Rémunération valorisante.
- Revenu garanti.
- Pour combler des postes de relations publiques, livraisons ventes, service à la clientèle et surtout d'accéder à la gérance.
- Age: 18 - 35 ans.
- Aucune expérience - Formation complète.
- Voiture indispensable.

Prêt à commencer dès maintenant.

Demandez M. Martin à partir de 9 h.

☎ 021 653 93 75, 021 653 93 22.

Bienvenue aux étudiants.

En Budron 7E

Le Mont-sur-Lausanne.

22-335-530/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché



Nous aimerions bien faire votre connaissance

Les télécommunications vous passionnent, vous aimez prendre des initiatives et vous dirigez une équipe responsable de l'élaboration et de la bienfacture d'offres et de projets (back-office), alors vous êtes la personne dynamique que nous recherchons. Le poste de

Responsable du bureau technico-commercial de notre service vente et marketing

vous permettra de rester à la pointe des progrès techniques dans le domaine en constante évolution des télécommunications et de mettre en valeur votre sens commercial. Nous offrons un travail avec d'importantes responsabilités au sein d'un petit groupe, chargé de gérer des projets et de rédiger des offres à l'attention de notre clientèle commerciale.

L'horaire de travail flexible et des prestations sociales de tout premier ordre viennent compléter une bonne ambiance de travail.

Si vous êtes ingénieur-e ETS (ou de formation équivalente), si vous possédez des talents manifestes dans l'organisation du travail et la conduite de projets, maîtrisez le français, connaissez l'allemand et l'anglais, nous serions heureux de vous rencontrer. Alors n'hésitez pas!

Pour de plus amples informations, appelez Monsieur Erino Lehmann au numéro de tél. 038/20 17 10 qui vous répondra volontiers ou envoyez votre dossier de postulation à l'adresse suivante:

Télécom PTT, direction Neuchâtel, division personnel et organisation, Place de la Gare 4, 2002 Neuchâtel

TELECOM PTT
Le bon contact

5-230582

Jeudi 31 août 1995

L'Impartial

Football - LNA: NE Xamax ramène un point de Saint-Gall

Objectif atteint



(Keystone)

Stein accusé - Le gardien de but allemand Uli Stein a dévoilé aux autorités sportives de son pays, les noms et les sommes engagées dans une tentative de corruption qu'il avait lui-même révélée la semaine dernière, à la suite d'un match Kaiserslautern - Hambourg en fin de saison 1986 - 1987, et qui fait grand bruit en Allemagne. (si)

BRÈVES

Football

AS Roma éliminé

Cinq clubs de série A, Bari, Torino, Parma, Padoue et l'AS Roma ont subi les afres de l'élimination, au terme du deuxième tour de la Coupe d'Italie. L'AS Roma, futur adversaire de NE Xamax au premier tour de la Coupe de l'UEFA, a subi la loi de Bologne (Série B), vainqueur 1-0.

Papin absent

Le sélectionneur français Aimé Jacquet, a communiqué une liste sans surprise de dix-sept joueurs pour affronter l'Azerbaïdjan en match comptant pour les éliminatoires de l'Euro-96 (groupe 1). A l'exception du défenseur Di Meco (Monaco), de retour après avoir purgé son match de suspension, aucun nom nouveau ne figure dans cette sélection par rapport au groupe retenu contre la Pologne. Un groupe d'où sont toujours absents Roche (Paris Saint-Germain), Blanc (Auxerre) et Ouédéc (Nantes), tous blessés, Papin (Bayern Munich), à court de forme, et Cantona (Manchester United), suspendu jusqu'au 30 septembre.

Hodgson défait

Roy Hodgson, le sélectionneur de l'équipe de Suisse, ne gardera pas un souvenir lumineux de son premier match à la tête d'une sélection mondiale. A Tokyo, le Britannique et la sélection du «Reste du monde» qu'il dirigeait, se sont inclinés 5-1 face à la «Pan-Am All stars», de Bora Milutinovic, qui réunissait des joueurs du continent américain.

Futre incorporable

Le milieu de terrain portugais du AC Milan, Paulo Futre, ne s'est pas présenté cette semaine au centre de recrutement de l'armée et risque d'être considéré comme réfractaire par la loi militaire portugaise. Il a trente jours pour justifier son absence et pourrait même être arrêté par les autorités militaires.

Tennis

Strambini continue

Le champion suisse Alexandre Strambini s'est qualifié pour les quarts de finales du tournoi de Brossonnens, deuxième étape du Circuit satellite suisse. Le Jurassien a battu en deux sets, 6-3, 6-2, l'Allemand Gérard Fauser. Il affrontera vendredi un autre Allemand, Alexander Popp.

Beat Sutter - Martin Rueda

Duel sans vainqueur à l'Espenmoos.

● SAINT-GALL - NE XAMAX 1-1 (0-0)

Tous les connaisseurs du ballon rond l'affirment: il n'est jamais facile de signer un résultat positif sur la pelouse de Saint-Gall. En ramenant une unité de leur déplacement en terre alémanique, les Neuchâtelois ont donc rempli leur contrat. Ils ont atteint leur objectif au terme d'un match qu'ils ont dominé, pas forcément de la tête et des épaules, mais dominé tout de même. La troupe de Gilbert Gress poursuit donc sa belle série positive. Qui s'en plaindra?

Saint-Gall
Gérard STEGMÜLLER

«J'ai rarement vu une formation faire aussi bien circuler le ballon que NE Xamax, expliquait Uwe Rapolder. L'équipe est en pleine confiance et, dans ces conditions, il est très difficile de la contrer. Tactiquement, nous avons commis l'erreur de les attendre. En tout cas pendant une bonne demi-heure.»

Les compliments du druide de l'Espenmoos ne sont pas des paroles en l'air. En Suisse orien-

tale, les Xamaxiens ont évolué comme à leur habitude. «Il y a eu des bons trucs et des moins bons, analysait Gilbert Gress. Il nous a surtout manqué cette dernière passe et de la détermination devant le but. Car au terme de la première mi-temps, nous aurions très bien pu mener avec deux encablures d'avance.»

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES

Lorsqu'il parle de la dernière passe et de détermination devant le goal, le boss fait allusion aux deux centres en retrait de Pana (17e et 21e): le premier n'a trouvé aucun Neuchâtelois à la réception, tandis que le second est allé mourir en dehors des limites du terrain.

La pelouse très glissante n'a pas forcément arrangé les affaires du visiteur qui, pourtant, était remarquablement organisé. Comme à son habitude, serions-nous tentés d'écrire.

A ce petit jeu, Saint-Gall n'était pas forcément dans son assiette. Jusqu'à la 40e, les «Brodeurs» étaient aux abonnés absents. Mais les cinq dernières minutes de la première période furent l'apanage des Alémaniques. Une malencontreuse glissade de Rothenbühler - une fois de plus excellent - permettait à Sutter de se distinguer. Une poignée de secondes plus tard, une tête du chevelu Zellweger passait un rien à côté des buts de

Corminboeuf. Juste avant le thé, le portier xamaxien s'est illustré en détournant des poings un violent tir de Steingruber. Rien à dire: quand Saint-Gall est «fâché», ça peut faire très mal.

LE CAVIAR DE RUEDA

Heureusement, NE Xamax ne s'est pas laissé étouffer. Dès la reprise, Perret et ses potes ont repris le match en main. Mais coup de théâtre à la 69e, minute qui coïncidait avec la première offensive saint-galloise digne de ce nom de la seconde mi-temps. Milton, depuis la gauche, centrait impeccablement pour Sutter qui, au prix d'une remarquable détente, voyait son coup du chef faire mouche.

C'est alors que les Neuchâtelois ont une nouvelle fois prouvé qu'ils possédaient une grande

force morale. Sans s'énerver, sans aucune précipitation, ils sont repartis à l'assaut de la cage de Pédat. L'égalisation tomba via le pied de Moldovan, qui ne se fit pas prier pour mettre au fond des filets un caviar de Rueda (76e). Ce n'était que justice, NE Xamax s'étant trouvé la plupart du temps en possession du ballon.

«Je suis bien sûr content avec ce point, constatait Gilbert Gress. Reste que nous avons manqué de lucidité, dans les débordements et surtout dans les coups de pieds arrêtés. Nous les travaillons à l'entraînement mais cela ne se concrétise pas toujours en match. Je pense principalement aux coups de coin.»

Les footballeurs de La Maladière ont une bonne semaine devant eux pour remédier à ça. G.S.

Espenmoos: 8500 spectateurs. Arbitre: M. Herrmann (Hinterkappelen). Buts: 69e Sutter 1-0. 76e Moldovan 1-1.

Saint-Gall: Pédat; Mouidi, Koch, Brunner, De Siebenthal; Steingruber (77e Fonseca), Milton, Tejada (85e Morocutti), Frick; Sutter, Zellweger.

NE Xamax: Corminboeuf; Jeanneret (81e Vernier), Martin, Rueda, Bonalair; Perret (72e Kägi), Pana, Ro-

thenbühler; Isabella, Moldovan, Wittl (74e Tropiano).

Notes: température fraîche, pluie durant la quasi-totalité de la rencontre. Saint-Gall est privé des services de Wanner (blessé) et Andrioli (suspendu), alors que NE Xamax évolue sans Kunz (blessé). Avertissements à Martin (3e, faute grossière), De Siebenthal (61e, faute grossière), Moldovan (71e, antijeu) et Mouidi (76e, faute grossière). Coups de coin: 5-9 (1-4).

Zurich remporte sa première victoire

Regroupement derrière Sion

Une semaine après leur qualification pour la Ligue des champions, les Grasshoppers ont cueilli à la Pontaise une victoire heureuse (2-1) qui leur permet de conserver le contact avec le leader, Sion, à l'issue de la huitième journée de la première phase du championnat de LNA.

Pour la première fois depuis sept ans, Sion a triomphé au Cornaredo (4-1). Les Valaisans ont eu le mérite dans un premier temps de résister à la pression des Luganais, de revenir à la marque avant d'imposer leur loi en seconde période, grâce à des buts de Giallanza et de La Placa. Les protégés de Michel Decastel caracolent en tête du classement avec cinq points d'avance sur un groupe de cinq poursuivants,

dont le plus menaçant est sans nul doute Grasshopper, qui compte deux matches en moins.

Au moment où ils entrevoient la possibilité de forcer la décision, les Lausannois ont été terrassés par un but de Lombardo, à quatre minutes du coup de sifflet final. Ce succès des tenants du titre n'est cependant pas immérité. Juste avant la pause, l'arbitre Nobs annula un but de Magnin pour un hors jeu fort douteux.

Les Grasshoppers avaient ouvert la marque à la 20e minute par De Napoli, qui exploitait un débordement d'Alexandre Comisetti, très percutant en début de partie. L'égalisation du Haut-Valaisan Fryand à la 57e stimulait les ardeurs dans le camp lausannois. Le match se terminait dans la confusion avec

une expulsion de Vega, à la 88e minute.

Le FC Zurich a fêté sa première victoire (2-1) au terme d'une rencontre d'un niveau médiocre. Au Letzigrund, les Servettiens ont paru fatigués et privés d'inspiration. Les débuts de Sogbie n'ont pas été couronnés de succès. L'avant-centre libérien inquiéta bien rarement la défense zurichoise. Dans l'entrejeu, l'absence de Renato, devenu l'étranger surnuméraire, se fit sentir. Les «grenat» eurent rarement l'initiative du jeu. Pourtant, la suspension du buteur Güntensperger privait les Zurichois de leur meilleur atout.

MÊME SANS ALEKSANDROV

Malgré la défection d'Aleksandrov blessé, malgré aussi l'enga-

gement toujours retardé de Detari, le FC Lucerne a signé une victoire fleuve (4-0) au Wankdorf. Auteur d'un hat trick, Fink a été le héros de la rencontre. Après un bon début de championnat, les Young Boys viennent ainsi de concéder leur seconde défaite consécutive devant leur public.

Après avoir réussi une brillante performance aux dépens de Servette aux Charmilles, Bâle est tombé de haut au Brugglifeld, trois jours plus tard. Contre un Aarau que l'on disait en perdition, les Rhénans n'ont jamais été en mesure de hausser le ton. La verve du Brésilien Ratinho et la rentrée du Luxembourgeois Saibene métamorphosèrent les Argoviens, vainqueurs 2-0. (si)

AUTRES STADES

● LUGANO - SION 1-3 (1-1)

Cornaredo: 3500 spectateurs. Arbitre: Röhliberger (Suhr). Buts: 14e Morf 1-0. 34e Verccruyse 1-1. 61e Giallanza 1-2. 92e La Placa 1-3. Lugano: Walker; Morf, Fiechter (74e Manfreda), Fornera, Bugnard (79e Belloni); Gentizon, Shalimov, Colombo, Carrasco; Sival Ferreira (82e Esposito), Erceg.

Sion: Lehmann; Sylvestre, Komboaré, Herr, Quentin; Moser (91e Bühlmann), Verccruyse, Wicky, Fournier; Giallanza (84e La Placa), Bonvin.

Notes: avertissements à Giallanza (21e), Erceg (75), Wicky (78), tous pour des fautes grossières et à Bonvin (82e, réclamations).

● LAUSANNE - GRASSHOPPER 1-2 (0-1)

Pontaise: 5200 spectateurs. Arbitre: M. Nobs (Berne). Buts: 20e De Napoli 0-1. 57e Fryand 1-1. 86e Lombardo 1-2.

Lausanne: Brunner; Oggier, Biaggi, Käslin, Hänni; Küffer (58e Savovic), Piffaretti, Rehn, Romano (79e R. Comisetti), Fryand, Dembinski. Grasshopper: Zuberbühler; Vogel, Vega, Gren, Thüler; Lombardo, Yakin, Geiger, A. Comisetti; De Napoli (83e Udi), Magnin (70e Viscaal). Notes: expulsion de Vega (88e).

● YOUNG BOYS - LUCERNE 0-4 (0-1)

Wankdorf: 3200 spectateurs. Arbitre: M. Schluchter (Schönenbuch).

Buts: 4e Fink 0-1. 49e Fink 0-2. 58e Fink 0-3. 69e Merenda 0-4. Young Boys: Pulver; Alain Baumann; Aebi, Neqrouz, Streun; Gerber (62e Pagano), Christensen, Sutter, Gertschen (66e Ruel), Plevka, Dittgen.

Lucerne: Mutter; Gmür, Wolf, Van Eck, Herbert Baumann; Bachmann (80e Joller), Seane, Wyss, Camenzind (74e Bwalya), Fink (62e Merenda), Sawu.

● ZURICH - SERVETTE 2-1 (1-1)

Letzigrund: 3100 spectateurs. Arbitre: M. Müller (Berne). Buts: 23e Di Jorio 1-0. 37e Sesa 1-1. 81e Gambino 2-1.

Zurich: Stiel; Mazzarelli, Hodel, Widmer, Gambino; Baldassarri (77e Makalalane), Studer, Fischer, Di Jorio (78e Tarone); Castillo, Nixon (87e Disler).

Servette: Pascolo; Barea, Karlen, Eriksson, Fernandez; Sesa, Barberis (79e Müller), Nemecek, Ippoliti; Sogbie, Neuville.

CLASSEMENT

1. Sion	8	6	0	2	11	8	18
2. Grasshopper	6	4	1	1	13	5	13
3. St-Gall	8	3	4	1	13	6	13
4. NE Xamax	8	4	1	3	13	9	13
5. Bâle	8	4	1	3	10	8	13
6. Lucerne	8	4	1	3	13	12	13
7. Lausanne	8	2	3	3	10	8	9
8. Servette	8	2	3	3	12	10	9
9. Young Boys	8	2	3	3	6	11	9
10. Aarau	7	2	1	4	7	11	7
11. Lugano	7	2	1	4	7	13	7
12. Zurich	8	1	1	6	4	18	4

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 8 septembre. 20 h: NE Xamax - Aarau. Samedi 9 septembre. 17 h: Grasshopper - St-Gall. 20 h: Bâle - Lausanne. Lucerne - Lugano. Servette - Young Boys. Sion - Zurich.

Buteurs

1. Neuville (Servette), Sesa (Servette, +1), Moldovan (NE Xamax, +1) et Fink (Lucerne, +3) 5. 5. Frick (St-Gall) et Rey (Bâle) 4. 7. Dittgen (Young Boys), Aleksandrov (Lucerne), Komboaré (Sion), Comisetti (Grasshopper), Kunz (NE Xamax), Erceg (Lugano), Zellweger (St-Gall) et Verccruyse (Sion, +1) 3.

LA PHRASE DU JOUR

«On veut anéantir la FIFA et je n'aime pas ce genre d'excitation.»

Joao Havelange

Football - Première ligue: Le Locle et Bümpliz dos-à-dos

Un bon point tout de même

● **LE LOCLE - BÜMPLIZ**
1-1 (0-0)

Ouf, l'honneur est sauf! Et d'assez belle manière. Face à une équipe bernoise qui s'est passablement renforcée durant la pause estivale, les Loclois ont quitté les Jeanneret la tête haute, avec un bon point en poche et le moral au beau fixe. Et pour la suite du championnat, grande surprise, nous pouvons d'ores et déjà annoncer le grand retour de Jacky Epitiaux. Une nouvelle qui fait chaud au cœur.

Certes, les «jaune et rouge» ont tardé à se mettre dans le match. Ce qui n'a pas eu de conséquences sur une première mi-temps équilibrée et pas franchement enthousiasmante.

Secoués par leur entraîneur durant la pause, les maîtres des lieux ont montré un tout autre visage dès l'abord de la seconde période. Gaille tout d'abord, joliment servi par Rérat, a manqué le coche. Le même Gaille s'est encore targué d'un autre essai, tout comme son coéquipier Donzallaz, toujours sans que les

filets ne vibrent d'un iota. Entre-temps, Ray avait sauvé une action du trio Benhaky, Protopapa et Aebi.

Alors que l'heure de jeu était à peine franchie, sur un très long centre de Donzallaz, Rérat, visa dans le mille de la tête. Von Gunten n'a pu que s'incliner. La réaction des Bernois a été presque immédiate. Cinq minutes plus tard, Benhaky (on n'en attendait pas moins de lui) a profité d'une malencontreuse sortie de Tesouro pour shooter dans les buts délaissés par leur gardien. Cette égalisation a eu l'heur de faire monter la mayonnaise et d'échauffer les esprits. Pas suffisamment pourtant pour permettre à Droz et à Morata de doubler la mise.

LE RETOUR DU GRAND BLOND

«Avec notre mauvaise fortune, nous avons fait bon cœur», affirmait poétiquement le boss Pascal Vallat, déçu de ses joueurs en début de partie, mais très satisfait de leur réaction en deuxième mi-temps: «Tous se sont donnés à fond, sans tricherie, en fonction de leurs capacités. Jouer en équipe, c'est cela qui est important. Pour le reste, nous allons récupérer Vaccaro, Nussbaum et... Epitiaux dès notre prochaine rencontre à Rie-



Olivier Gaille

A l'image de ce duel perdu par le Loclois, la formation de Vallat n'a pu prendre la mesure de Bümpliz. (Impar-Galley)

Stade des Jeanneret: 180 spectateurs.

Arbitre: M. Marguet (Lausanne).

Buts: 61e Rérat 1-0. 66e Benhaky 1-1.

Le Locle: Tesouro; Favre; Sartorello, Ray, Donzallaz; Morata, Jeanneret, Rufener, Gaille (75e Droz); Rérat, Angelucci (86e Manas).

Bümpliz: Von Gunten; Messerli; Aemmer, Zahnd (72e Kübler), Mellone; Spycher (79e Drissi), Protopapa, Ziv-

kovic; Aebi (84e Lüthi), Benhaky, Stettler.

Notes: terrain en bon état, température fraîche pour la saison. Le Locle joue sans Vaccaro, Roxo, Vallat (blessés), Baroffio, Nussbaum (vacances) ni Robert (école de recrue). Bümpliz déplore les absences de Pulver, Schenk, Bätcher (blessés) et Yuille (en vacances). Avertissements à Rérat (57e), Mellone (57e) et Angelucci (69e). Coups de coin: 6-4 (3-3).

hen. Avec de tels renforts, nous devrions faire de bons résultats face à n'importe quelle formation.» Un optimisme qui l'honore. Il en faut par les temps qui courent. (paf)

LE POINT

Groupe 2

Thoune - Granges	1-3
Münsingen - Colombier	0-0
Bienne - Riehen	2-0
Concordia - Old Boys	1-2
Le Locle - Bümpliz	1-1
Serrières - Lyss	1-1

CLASSEMENT

1. Bienne	3	2	1	0	4	1	7
2. Serrières	3	2	1	0	5	3	7
3. Fribourg	3	2	0	1	4	1	6
4. Granges	3	2	0	1	6	7	6
5. Colombier	3	1	2	0	4	0	5
6. Chx-de-Fds	3	1	1	1	5	2	4
7. Thoune	3	1	1	1	6	5	4
8. Münsingen	3	1	1	1	4	3	4
9. Old Boys	3	1	1	1	4	8	4
10. Lyss	3	0	3	0	4	4	3
11. Bümpliz	3	0	2	1	2	3	2
12. Le Locle	3	0	2	1	3	5	2
13. Riehen	3	0	1	2	3	6	1
14. Concordia	3	0	0	3	3	9	0

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 9 et dimanche 10 septembre: Bümpliz - La Chaux-de-Fonds. Colombier - Thoune. Fribourg - Concordia. Lyss - Granges. Old Boys - Münsingen. Riehen - Le Locle. Serrières - Bienne.

Goethals hospitalisé
L'entraîneur belge Raymond Goethals (73 ans), qui avait accepté il y a quelques jours de revenir assurer un intérim à Anderlecht comme conseiller technique, a été hospitalisé, mais son état n'inspire pas d'inquiétude. Goethals souffrirait d'une crise aiguë de la vésicule biliaire. (si)

Succès de Bienne

Fraschina le héros

● **BIENNE - RIEHEN 2-0**
(0-0)

Bienne poursuit son bonhomme de chemin. En battant Riehen hier soir, les Seelandais préservent non seulement leur invincibilité mais prennent la tête du classement.

Après une première mi-temps sans histoire (les deux milieux du terrain se neutralisaient par un fore-checking agressif), le FC Bienne domina le début des dernières quarante-cinq minutes. Par une splendide passe en profondeur, Todt lança Sollberger qui fut fauché dans les seize mètres et Ch. Sahli de transformer magistralement son tir. Mais déjà, à la prochaine attaque bâloise, l'arbitre compensa sa décision en dictant un autre penalty très sévère pour une charge de Todt sur Léchenne. Mais comme contre le FC Fribourg, le brillant gardien biennois Fraschina retint le tir du Français Grava.

Dans la dernière demi-heure, le FC Bienne se replia dans son camp, mais lança de dangereuses contre-attaques dont une, à trois minutes de la fin, qui apporta le 2-0 par Eberhard, très bien lancé par Ch. Sahli.

Gurzelen: 450 spectateurs. **Arbitre:** M. Gilliland (La Chaux-de-Fonds).

Buts: 66e Ch. Sahli (penalty) 1-0. 87e Eberhard 2-0.

Bienne: Fraschina; Steiner, Malcarne, Todt, Martella; Ch. Sahli (87e Fuhriemann), F. Sahli, Pena, Chélatel; Renfer (46e Eberhard), Sollberger (74e Bucak).

Riehen: Weidman; Zimmermann; Lichtsteiner, Kupfer; Léchenne (77e Maricic), Ballmer (74e Tompa), Grava, Rahmen, Thommen; Varano (84e Falivene), Messerli.

Notes: Bienne joue sans Hubler, De Silvestri, Weidman ni Menanga (blessés). Riehen est privé d'Hilfiker, Uccella, Bärlocher, Ré (blessés). Avertissement à Varano (33e, jeu dur). Fraschina retient un penalty tiré par Grava (68e). (prb)

BANCO JASS

- ♥ 6, 8, A
- ♣ 7, 10, D, R
- ♦ 10, D
- ♠ 8, V, R

Serrières accroché par Lyss

Partage des points équitables

● **SERRIÈRES - LYSS 1-1**
(1-1)

Essayé pas pu! Face à Lyss, les hommes de Bassi n'ont pu remporter leur troisième consécutif dans ce début de championnat. Face à d'habiles Bernois, les Serriérois se seront cassés les dents sur la défense des visiteurs.

Dès le début de la rencontre, les Serriérois ont essayé d'étouffer leurs adversaires en prenant le jeu à leur compte. Après deux minutes seulement, Smania puis Hotz s'étaient créés deux occasions de but. Les Bernois habiles et rapides à l'image de leurs deux attaquants, Nuzzolo et Giannadrea n'hésitaient pas à semer le trouble dans la défense locale. Et ce sont justement les

Bernois qui ouvrirent le score par Nuzzolo.

Dès lors, les Serriérois dominèrent les débats et se montrèrent bien plus dangereux qu'ils ne l'avaient été jusqu'à ce moment-là. On sentait l'égalisation de Serrières imminente tant les actions se succédaient. Et c'est à la 38e que Bandelier égalisa pour ses couleurs, d'un tir puissant sous la barre.

Dès la reprise, Serrières bien timide laissa l'emprise du jeu à Lyss. C'est ainsi que les locaux eurent très chaud, à la 69e minute. Sur un corner visiteur, Ilerp vit son coup de tête frapper la transversale d'un Christinet apparemment battu. Dès cet instant, et jusqu'à la fin de la

partie, Serrières domina la plupart du temps Lyss en monopolisant le ballon.

Stade de Serrières: 250 spectateurs.

Arbitre: M. Dafflon (St-Barthélemy).

Buts: 17e Nuzzolo 0-1. 38e Bandelier 1-1.

Serrières: Christinet; Maranesi, Defferard (83e Chedel), Ponta, Guillaume-Gentil; Bandelier, Cattillaz (5e Rohrer), Smania, Kroemer; Hotz, Indino (64e Mentha).

Lyss: Guggisberg; Racine (62e Hofer), Ilerp, Alleman, Born; Schaad (85e Jegerlehner), Rentsch, Gallo, Schwab; Nuzzolo, Giannadrea (88e Heuri). (fd)

Match nul de Colombier à Münsingen

Bon à prendre

● **MÜNSINGEN - COLOMBIER 0-0**

Zéro sur toute la ligne! Au premier abord, on ne peut définir autrement la prestation de Colombier face à Münsingen, candidat aux places de finalistes. Les hommes de Robert Lüthi n'ont en effet pas réussi à aligner trois passes consécutives et ne se sont pas créés la moindre occasion

Constamment pris de vitesse au milieu du terrain, les rares velléités offensives des Colombiens se sont à chaque fois brisées sur la défense de Münsingen, organisée d'une main de maître par le routinier Huber. Reginelli, entré à la pause à la place de Kammermann, a été le seul à inquiéter le gardien adverse (48e: tir cadré et dévié; 69e: coup de tête au-dessus de la transversale suite à un corner).

Défensivement, le capitaine José Saiz et ses coéquipiers ont souvent été débordés, surtout en première mi-temps, par des attaquants oberlandais puissants avant tout, mais également techniques. Trop nerveux et pas assez incisifs, les hommes de Lüthi peuvent remercier le ciel de ne pas avoir été menés au score à la pause!

Sandreutenen: 226 spectateurs.

Arbitre: M. Wirtherer (Zürich).

Münsingen: Bürki; Huber; Feuz, Blumenthal, Schultheiss; Vifian, Christen (78e Gambaradella), Mischler, Messerli, Scheidegger, Jenni (65e Moreno).

Colombier: Mollard; José

Saiz; Pfund, Weissbrodt, Bonjour; Javier Saiz, Hiltbrand, Wüthrich (86e Montes), Kammermann; Weissbrodt, Tortella (65e Wattrelos).

Notes: Colombier joue sans Bello, Manai, Raffaele, Pirazzi, Schenk ni Mayer (blessés). Münsingen est privé de Leimgruber (blessé). Avertissement à Messerli (30e, jeu dur). (pb)

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Grand-Lancy - Meyrin 3-7. Bulle - Echallens 0-1. Rarogne - Montreux 3-1. Stade Nyonnais - Monthey 2-2. Vevey - CS Chênois 0-3. Martigny - Renens 1-1. Classement: 1. Meyrin 3-9. 2. Stade Lausanne 2-6 (3-1). 3. Echallens 3-6 (6-5). 4. Grand-Lancy 3-6 (9-10). 5. Renens 3-5. 6. Stade Nyonnais 3-4 (7-5). 7. Rarogne 3-4 (5-4). 8. Martigny 3-4 (4-3). 9. Bulle 3-3 (6-3). 10. CS Chênois 3-3 (3-5). 11. Vevey 3-3 (1-7). 12. Monthey 3-2 (3-4). 13. Fully 2-1 (1-6). 14. Montreux 3-0.

Groupe 3: Ascona - Bellinzona 0-0. Emmenbrücke - Hochdorf 2-1. Freienbach - Suhr 0-1. Klus-Balsthal - Zoug 2-4. Mendrisio - Tresa-Monteggio 0-1. Muri - Sursee 5-1. Buochs - Köllikon renvoyé. Classement: 1. Buochs 2-6. 2. Muri 3-6. 3. Zoug 3-5 (6-4). 4. Suhr 3-5 (3-2). 5. Köllikon 2-4. 6. Bellinzona 3-4 (4-2). 7. Hochdorf 3-4 (4-3). 8. Tresa-Monteggio 3-4 (4-4). 9. Emmenbrücke 3-4 (2-5). 10. Sursee 3-4 (2-5). 11. Mendrisio 3-3 (5-4). 12. Freienbach 3-3 (2-4). 13. Ascona 3-2. 14. Klus-Balsthal 3-0.

Groupe 4: Rorschach - Bülach 0-3. Altstetten - Glaris 1-5. YF Juventus - Frauenfeld 0-0. Tuggen - Red Star Zurich 1-1. Dübendorf - Brühl 7-2. Gossau - Vaduz 3-0. Stäfa - SV Schaffhouse 0-1. Classement: 1. Frauenfeld et Red Star Zurich 3-7 (5-1). 3. Bülach 3-7 (4-0). 4. YF Juventus 3-7 (4-1). 5. Glaris 3-5 (6-2). 6. SV Schaffhouse 3-5 (1-0). 7. Tuggen 3-4. 8. Dübendorf 3-3 (7-6). 9. Gossau 3-3 (4-4). 10. Rorschach 3-2 (3-6). 11. Altstetten 3-2 (4-8). 12. Stäfa 3-1 (1-4). 13. Vaduz 3-1 (1-5). 14. Brühl 3-1 (3-11).

LNB: Delémont fait très fort

Comme des leaders

● **BADEN - DELEMONT**
0-3 (0-1)

«Nous avons joué comme des leaders.» Savourant le nouveau succès de son équipe, Roger Laubli pavoisait hier soir. C'est que les Jurassiens sont plus que jamais solidement installés en tête du classement et ne semblent pas près de quitter cette première place.

«Vraiment, mes gars ont fait un super match, renchérissait l'homme fort de La Blancherie. A Baden, ils ont fait une démonstration. Ils ont entamé le match comme des lions et nous aurions pu nous imposer beaucoup plus largement si nos attaquants avaient été plus en forme. En effet, le seul point noir de la soirée aura été le manque de réalisme de Vukic et Przybylo. Ils ont galvaudé une bonne dizaine d'occasions à eux deux.» Vous l'aurez compris, les «jaune et noir» ont fait honneur à leur rang (le premier), qui n'ont pas laissé planer le doute.

La troupe de Roger Laubli peut maintenant préparer son match de Coupe de Suisse face à Moutier en toute sérénité.

Espenmoos: 675 spectateurs. **Arbitre:** M. Weissbaum (Fribourg).

Buts: 39e Vernaz 0-1. 67e Przybylo 0-2. 72e Varga 0-3.

Baden: Mäder, Reich; Stiel (70e Rizzo), F. Kohler, Casamento; Stauch (46e Ramsauer), Mazenauer, Montalbano, Rossi; Meier, Contini (73e Gvozdenovic).

Delémont: Crevoisier; Poulard; Lorenzo, M. Kohler, Bui; Marchand (62e Gigon), Varga, Maillard, Vernaz (76e Renzi); Przybylo, Vukic (85e Cancellara).

Notes: Baden sans Pinelli (blessé) ni Polo (armée); Delémont sans Dominé (à l'étranger). Avertissements à Montalbano (40e, jeu dur) et à Maillard (54e, jeu dur). Coups de coin: 6-5 (0-5). (Imp)

AUTRES STADES

● **KRIENS - SOLEURE 3-0 (2-0)**

Kleinfeld: 600 spectateurs. **Arbitre:** M. Ferrari (Breganzona). **Buts:** 4e Stoop (penalty) 1-0. 37e Zwysig 2-0. 66e Esposito 3-0. **Notes:** expulsion de Du Buisson (60e/Soleure).

● **NATERS - CHIASSO 0-1 (0-0)**

Stapfen: 1000 spectateurs. **Arbitre:** M. Golay (Gryon). **Buts:** 72e Russo 0-1.

● **SCHAFFHOUSE - WII 1-2 (1-0)**

Breite: 722 spectateurs. **Arbitre:** M. Gugler (Ruppertswil). **Buts:** 22e Gerstenmaier 1-0. 58e Hafner 1-1. 61e Hafner 1-2.

● **WINTERTHOUR - ÉTOILE CAROUGE 0-0**

Schützenwiese: 590 spectateurs. **Arbitre:** M. Delgrosso (Galbisio).

● **LOCARNO - YVERDON 1-2 (0-2)**

Lido: 700 spectateurs. **Arbitre:** Gelsomino (Zuben). **Buts:** 26e Cavin 0-1. 40e Gil Gomes 0-2. 74e Baljic 1-2. **Notes:** premier match de Locarno avec le nouvel entraîneur Paul Schönwetter.

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 9 septembre. 16 h: Wil - Locarno. **17 h 30:** Etoile Carouge - Naters. Soleure - Winterthur. **19 h 30:** Yverdon - Baden. **20 h 15:** Chiasso - Kriens. **Dimanche 10 septembre. 16 h:** Delémont - Schaffhouse.

Buteurs

1. Przybylo (Delémont, +1) 6. 2. Contini (Baden), Varga (Delémont, +1), Esposito (Kriens, +1) et Gerstenmaier (Schaffhouse, +1) 4. 6. Fisco (Etoile Carouge), Burri (Kriens), Abayateye (Soleure), Amoah (Winterthur), Saykuk (Winterthur), Douglas (Yverdon) et Baljic (Locarno, +1) 3. (si)

Tennis - US Open: Martina Hingis bat la septième mondiale

Une troisième «top-ten»

Martina Hingis (WTA 18) n'a pas raté sa grande première sur le Central de Flushing Meadow. En battant Magdalena Maleeva (WTA 7) 4-6 6-4 6-2 en quatre-vingt-huit minutes au deuxième tour de l'US Open, la Saint-Galloise a épinglé une troisième «top-ten» à son tableau de chasse, après Jana Novotna et Anke Huber qu'elle avait battues en mai dernier à Hambourg. Elle affrontera en seizième de finale la Canadienne d'origine cambodgienne Patricia Hy Boulais (WTA 73).

un bon bras et un superbe talent», reconnaissait la Bulgare.

Un jeu catastrophique, le dixième du premier set, a bien failli tout gâcher pour Martina. En commettant deux fautes directes et deux double fautes, elle a offert sur un plateau le gain de la première manche à Maleeva. «Je n'arrive pas à comprendre comment j'ai pu si mal jouer ce jeu», avouait-elle. Heureusement, elle a très vite digéré la perte de ce set pour prendre le contrôle de ce match. «Je savais que j'avais une bonne chance contre elle dans la mesure où elle manque de match. Mais pour gagner, il fallait jouer vite. J'y suis parvenue», poursuivait-elle.

UN BREAK CAPITAL

Le tournant de la rencontre s'est situé au neuvième jeu du deuxième set. En signant le break à 4-4, Martina Hingis a évité de devoir servir au jeu suivant pour rester dans le match. Malgré son manque de puissance au service, elle parvenait à conclure ce set victorieusement et prendre une option sur le match. «Je suis bien consciente que mon service constitue un handicap contre une joueuse comme Maleeva, explique-t-elle. Je le travaille tous les jours avec ma mère. Mais je ne possède pas encore un corps aussi développé que Steffi ou Monica qui me permettrait de taper mes services beaucoup plus fort.»

Même si la Bulgare revient juste à la compétition après deux mois passés à soigner des douleurs dorsales, cette victoire confirme le potentiel hors du commun de Martina Hingis. «A l'exception des cinq meilleures mondiales, je peux battre n'importe quelle adversaire», lançait-elle avant le début de cet Open avec une assurance étonnante pour une gaminette qui fêtera ses 15 ans dans un mois.

ET UN BON BRAS

«UN SUPERBE TALENT»

Face à la cadette des Maleeva, Martina a parfaitement soutenu la cadence en fond de court. Après un premier set dans lequel elle a accusé un certain déchet en coup droit, la Saint-Galloise a, dans les deux dernières manches, évolué à un niveau remarquable. Malgré sa puissance, la Bulgare a été souvent promœnée par cette Hingis qui possède une longueur de balle vraiment exceptionnelle. «Elle a vraiment



Martina Hingis

Grâce à une superbe fin de rencontre, la Saint-Galloise a battu Magdalena Maleeva. (Keystone)

Football - Allemagne: Papin marque et Bayern gagne

Depuis un certain 12 novembre

Titularisé pour la première fois de la saison en Bundesliga à la pointe de l'attaque du Bayern Munich, Jean-Pierre Papin a retrouvé le chemin des filets. Le Français a inscrit le premier but du Bayern face à Uerdingen.

Victorieux 2-0, les Bavarois se retrouvent seuls en tête du clas-

sement à l'issue de la troisième journée. Bayern compte deux points d'avance sur Borussia Mönchengladbach, tenu en échec mardi soir par Leverkusen (0-0).

Papin, qui n'avait plus marqué depuis le 12 novembre dernier, a trouvé l'ouverture à la 28e minute en reprenant acroba-

tiquement un centre de Babel. Helmer assurait le succès du Bayern à la 70e minute. Avec Papin, Ciriaco Sforza s'est montré l'un des meilleurs éléments du Bayern, qui est toujours privé d'Alain Sutter. (si)

Angleterre

- Aston Villa - Bolton 1-0
- Chelsea - Coventry 2-2
- Liverpool - Queen's Park 1-0
- Manchester City - Everton ... 0-2
- Newcastle - Middlesbrough ... 1-0
- Southampton - Leeds 1-1
- West Ham - Tottenham 1-1
- Wimbledon - Sheffield W. 2-2

CLASSEMENT

1. Newcastle	4	4	0	0	9	1	12
2. Leeds	4	3	1	0	6	2	10
3. Liverpool	4	3	0	1	5	2	9
4. Aston Villa	4	3	0	1	5	3	9
5. Manches. U.	4	3	0	1	8	6	9
6. Everton	4	2	1	1	4	2	7
7. Wimbledon	4	2	1	1	9	7	7
8. Arsenal	4	1	3	0	4	2	6
9. Nottingham	4	1	3	0	6	5	6
10. Coventry	4	1	2	1	4	6	5
11. Middlesbr.	3	1	1	1	3	2	4
12. Sheffield W.	4	1	1	2	4	6	4
13. Blackburn	4	1	0	3	4	6	3
14. Bolton	4	1	0	3	5	8	3
15. Chelsea	4	0	3	1	2	4	3
16. Queen's Park	4	1	0	3	1	5	3
17. West Ham	4	0	2	2	4	6	2
18. Tottenham	4	0	2	2	3	6	2
19. Southamp.	3	0	1	2	4	7	1
20. Manches. C.	4	0	1	3	2	6	1

Allemagne

- Bayern - Uerdingen 2-0
- Stuttgart - Fribourg 3-1
- Schalke 04 - Düsseldorf 1-1
- Francofort - 1860 Munich 4-2

CLASSEMENT

1. Bayern	3	3	0	0	11	4	9
2. Mönchengl.	3	2	1	0	4	1	7
3. St-Pauli	3	2	0	1	7	4	6
4. Rostock	3	2	0	1	7	5	6
5. Francofort	3	1	2	0	7	5	5
6. Stuttgart	3	1	2	0	4	2	5
7. W. Brême	3	1	2	0	5	4	5
8. Leverkusen	3	1	2	0	3	2	5
9. Cologne	3	1	1	1	4	4	4
10. Kaiserslaut.	3	1	1	1	4	5	4
11. Schalke 04	3	1	1	1	3	4	4
12. Düsseldorf	3	0	3	0	3	3	3
13. Dortmund	3	0	2	1	4	5	2
14. Uerdingen	3	0	2	1	1	3	2
15. Hambourg	3	0	1	2	7	9	1
16. 1860 Munich	3	0	1	2	5	9	1
17. Karlsruhe	3	0	1	2	4	9	1
18. Fribourg	3	0	0	3	1	6	0

France

- Guingamp - Bastia 1-0

CLASSEMENT

1. PSG	5	2	0	16	5	17
2. Metz	7	4	3	0	9	4
3. Guingamp	7	4	2	1	8	5
4. Monaco	7	4	1	2	14	10
5. Lens	7	3	3	1	7	5
6. Strasbourg	6	3	2	1	12	6
7. Nantes	6	3	2	1	9	4
8. Auxerre	7	3	1	3	16	8
9. Montpellier	7	3	1	3	11	9
10. Bastia	7	3	1	3	9	9
11. St-Etienne	7	2	3	2	11	10
12. Nice	7	2	3	2	7	6
13. Rennes	7	3	0	4	8	12
14. Bordeaux	6	2	1	3	7	9
15. Martigues	7	2	1	4	3	10
16. Cannes	7	2	0	5	10	15
17. Gueugnon	7	1	3	3	6	13
18. Lyon	6	1	2	3	7	11
19. Le Havre	7	1	1	5	2	13
20. Lille	7	0	2	5	3	11

Principaux résultats

Simple messieurs, premier tour: Muster (Aut/3) bat Jensen (EU) 7-6 (7-3) 6-3 6-0. Draper (Aus) bat Caratti (It) 6-2 6-3 3-6 6-3. Stich (All/8) bat Sanchez (Esp) 6-2 6-3 6-0. Krajicek (Hol/12) bat Novacek (Tch) 6-3 6-4 6-4. Sampras (EU/2) bat Meligeni (Bré) 6-0 6-3 6-4. Bruguera (Esp/11) bat Herck (Be) 6-3 6-4 6-4. Martin (EU/15) bat Forget (Fr) 6-3 7-5 4-6 6-4. Enqvist (Su/9) bat Rios (Chi) 2-6 6-2 4-6 6-3 7-6 (9/7). Courier (EU/14) bat Karbacher (All) 6-3 6-4 3-6 6-3. Wilander (Su) bat Campbell (EU) 3-6 6-1 3-6 6-4 6-2. Chang (EU/5) bat Pozzi (It) 6-0 6-1 6-0.

Simple dames, premier tour: Novotna (Tch/6) bat Cecchini (It) 6-2 6-0. Martinez (Esp/4) bat Rinaldi (EU) 6-2 6-2. Davenport (EU/10) bat Kamstra (Ho) 6-2 6-2. **Deuxième tour:** Hingis (S) bat Maleeva (Bul/8) 4-6 6-4 6-2. Pierce (Fr/6) bat Jecmenica (You) 6-3 6-0. Hy Boulais (Can) bat Singer (All) 6-1 7-5. Tauziat (Fr) bat Shriver (EU) 6-4 6-3. Sanchez (Esp/3) bat Kruger (Afs) 6-4 6-3. Sabatini (Arg/9) bat Kijimuta (Jap) 6-2 6-1. Frazier (EU) bat Phebus (EU) 6-2 6-1. Appelmans (Be) bat Schnell (Aut) 7-5 6-4. Fernandez (EU/14) bat Hack (All) 7-6 (7-3) 6-3. (si)

Cyclisme

Bis de Frischknecht

Thomas Frischknecht a remporté la septième et dernière étape du Grand Prix Guillaume Tell disputée sur 170 km entre Sigriswil et Ittigen. Frischknecht avait déjà remporté la troisième étape à Aarau. De son côté, le Belge Peter Verbeke remporte pour la deuxième fois le GP Guillaume Tell, après 1993, avec une seconde d'avance sur Scopsi.

Järmann vainqueur

Le Suisse Rolf Järmann a remporté la deuxième épreuve du tryptique pré-mondial disputé sur 172 km dans la région de Vicenza. Le Thurgovien a précédé de cinq secondes son coéquipier italien de la MG-Tech-nogym, Fabio Baldato.

VACANCES - VOYAGES

ANTIGUA

Vacances de rêve aux Caraïbes

Villas Jolly Beach

pieds dans l'eau

La meilleure offre aux Caraïbes
Idéal pour familles et individualistes.

Vol, transferts, logement sans repas, DP sur place possible. Prolongation: fr. 100.- par semaine. Assurance combinée fr. 58.-

Fr 1'200.-

par personne / 6 nuits pour les départs en septembre

Vol non-stop (vol de ligne) de ZAH tous les dimanches

Demandez le prospectus gratuitement

universal 075 / 231 11 88
ou Marterey 5, Lausanne - 021 / 320 60 71

174-709293/ROC

Achète au plus haut prix

VOITURES BUS CAMIONNETTES

Kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.

☎ 077/47 61 89 28-8408

IMMOBILIER

gb A VENDRE Magnifique appartement 3 pièces

situé au 2e étage d'un immeuble de la rue Numa-Droz, composé d'une cuisine, d'une salle de bains et équipé d'une cheminée de salon.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Géranica & Bolliger SA** avenue Léopold-Robert 12 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI 132-775274

A louer tout de suite ou à convenir rue du Locle 38, La Chaux-de-Fonds

Appartement de 4 pièces au 10e étage

Loyer: Fr. 867.- + Fr. 140.- charges

Pour visiter: Mme Miranda (concièrge) ☎ 039/26 46 06

Pour renseignements et location: **DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9.** ☎ 031/302 34 61 6-228140

Tout de suite ou date à convenir rue Numa-Droz La Chaux-de-Fonds

A louer

appartements 3 pièces

Tout confort. Dès Fr. 790.- + charges.

☎ 038/24 22 45 28-24758

Des **SALONS**

Rien que des **SALONS**

Toujours des **SALONS**

Prix d'usine **SALONS**

120 modèles + **ROTIN**

Inouï - Unique!

INFOSALONS A.I.A. S.à.r.l.

021 732 20 61 037 64 33 64 17-157991

A vendre La Chaux-de-Fonds Quartier de l'Hôpital

VILLA

de 6 pièces. Dépendances. 2 garages. Grand parc-jardin. Documentation sur demande.

Pierre Grandjean

Immobilier ☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45 132-774989

A vendre ou à louer à Bevaix, situation tranquille et dégagée

CHARMANT APPARTEMENT

de 2½ pièces, salon avec cheminée, 1 chambre à coucher, cuisine agencée, grande salle de bains, balcon, cave et garage individuel.

☎ 038/24 77 40. 28-27303

Crans-Montana

A vendre directement du constructeur, dans petit immeuble de 4 unités, situation calme vue imprenable

très beau duplex 4½ pièces

Mezzanine. 117 m². Fr. 562 000.-.

Renseignements et visites, heures de bureau: ☎ 027/23 15 34 ou fax 027/23 11 10. 36-284271

LES BOIS - A saisir

MAGNIFIQUE VILLA

168 m², 5½ pièces, 2 salles d'eau, garage double, terrain 850 m², dépendances. Prix à discuter.

☎ 039/61 17 53. 132-775239

A louer tout de suite ou à convenir avenue Léopold-Robert 80 La Chaux-de-Fonds

Studio meublé au 1er étage

Loyer: Fr. 400.- + Fr. 50.- charges

Pour visiter: M. Schaerer (concièrge) ☎ 039/23 93 40 (dès 18 h)

Pour renseignements et location: **DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9.** ☎ 031/302 34 61 6-228143

NIKE AIR ICARUS

95216

79.90
au lieu de 139.-



Chaussure de running NIKE AIR ICARUS, Gr. 8-12

PLACETTE

Le grand magasin

3-292957

IMMOBILIER

Norme suisse et européenne

Miele
pour chaque cuisine

A louer, rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds
Grand appartement de 3 1/2 pièces
entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau.
Libre tout de suite. Fr. 900.- + charges. Gérance Peruccio, Mille Grün, ☎ 039/31 16 16 241-62157

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 038/25 46 42

A louer à La Chaux-de-Fonds
Place de l'Hôtel-de-Ville

SPACIEUX BUREAUX de 4 pièces.

Loyer mensuel: Fr. 1150.- + charges.

28-26740

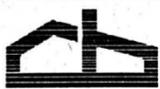
NARDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer à La Chaux-de-Fonds

Tuilerie 24
- 3 PIÈCES, avec balcon Fr. 700.- c.c.
Fritz-Courvoisier 4
- STUDIOS, avec coin cuisine, avec balcon Fr. 490.- c.c.
Crêtets 82
- 4 PIÈCES, cuisine agencée, avec balcon Fr. 1100.- c.c.
- CHAMBRE indépendante, avec WC à l'étage Fr. 100.- c.c.

Leopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds



Régie immobilière P. Béguin

Tél. (038) 53 52 51

A louer au Locle
(Cardamines)

Appartement 3 1/2 pièces

Avec balcon. Fr. 700.- charges comprises.
Libre dès le 1er octobre.

28-27166

À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds
Quartier de l'Abeille

IMMEUBLE

Composé de:
7 appartements actuellement loués, locaux commerciaux et industriels disponibles.
Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132-776048



Edith et Christian Matthey

Physic club

En exclusivité pour la rentrée

LE MOIS DU FITNESS!

Du 1er septembre au 30 septembre 1995

INVITATION GRATUITE

à toutes et à tous pour une séance d'essai

NOS NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE!

AQUASTEP en piscine chauffée à 31 degrés
STEP KID'S, de 9 à 14 ans
GYM MÈRE ET ENFANT de 3 à 5 ans

Nouveaux cours débutants:
STEP
LOW IMPACT (aérobic)
BODYSOULPT (renforcement musculaire)

NOTRE SURPRISE

Animation fréquente par nos 2 champions français d'aérobic: Isabelle Diard et Frédéric Gall.

157-716942

IMMOBILIER

A vendre à La Chaux-de-Fonds, 7e étage avec ascenseur
APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES
bain, balcon, cave et 1 place dans garage souterrain.
☎ 038/24 77 40.

28-25929

Prêts personnels
Agence H. Minary
Tél. 039/23 01 77
Intérêts dès 12,75%
Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 12,75%, total des frais de Fr. 332.80 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre I de la LCO)

EQUIPEMENT MIELE
= UNE PLUS-VALUE.

Miele

41-125109/ROC

À LOUER Le Locle

Bellevue 10: **2 1/2 pièces avec cuisine agencée** et cheminée de salon. Libre tout de suite.
Bellevue 10: **3 pièces**, cuisine agencée, cheminée de salon. Libre tout de suite.
Garages sis Joux-Pélichet. Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance Bosshart-Gautschi. ☎ 039/23 17 84

132-775083

A louer, tout de suite, av. Ld-Robert 36
locaux commerciaux
(130 m²) 4 pièces, deuxième étage (ascenseur) à l'usage de bureaux, cabinets médicaux, etc.
Pour tous renseignements, prière de s'adresser à: **Gérance Bosshart-Gautschi.** ☎ 039/23 17 84

132-775082

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Fritz-Courvoisier 34 C, E, F dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave et ascenseur.

4 1/2 PIÈCES (98 m²)
dès Fr. 1400.- plus charges

5 1/2 PIÈCES (110 m²)
dès Fr. 1560.- plus charges

Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements:

28-25576

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

À LOUER

dans le superbe immeuble de la

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE
Avenue Léopold-Robert 42, La Chaux-de-Fonds

de suite ou à convenir

SURFACES COMMERCIALES
Adaptables à vos besoins

500 m² au 3e étage,
260 m² au premier combles.

- Locaux aménagés terminés
- Commercialement bien centré
- Ascenseur

Convientrait à bureau d'administration, cabinet médical, atelier d'architectes, etc.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler M. Moor de notre service de location.

132-775247



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPT

Jeudi 31 août 1995

L'Impartial

Automobilisme - Championnat neuchâtelois 95

Fatton fait le forcing

A Oberhallau et en Allemagne, la lutte a été dure. Pourtant le Loclois Pierre-Alain Fatton a tiré son épingle du jeu. Il s'est imposé dans la coupe formule Ford 1600 et consolide ainsi sa position en tête du classement intermédiaire de la spécialité. Les pilotes de Renault Clio ont été moins efficaces, ils doivent se contenter des miettes. Quant aux protagonistes du championnat suisse d'auto-cross, ils sont une fois encore victimes de la parfaite désorganisation de l'association, incapable d'établir des résultats dans les délais normaux.



Joëlle Amacher
Expérimentée en slalom, débutante en côte. (Privée)

La côte a ceci de particulier qu'elle ne ressemble en rien au circuit. Le pilotage est différent, les points de repère sont plus difficiles à trouver, la piste est plus dangereuse. Autant d'éléments qui n'ont pas l'air de gêner Pierre-Alain Fatton. Pour sa seule manche en montagne, la coupe Ford a choisi Oberhallau, certainement la course la plus discutée du calendrier sur le plan de la sécurité. Qu'à cela ne tienne, quand faut y aller, faut y aller. Un slogan que Fatton a fait sien l'espace de quelques montées. Deuxième de la première manche à trente-sept centièmes de son rival Döring, le Loclois a poussé sa Van Diemen dans ses derniers retranchements pour un second parcours synonyme de victoire. A deux courses du terme, Fatton peut donc se maintenir en tête de la coupe Ford 1600 et espérer décrocher le titre.

La vie a été moins rose pour Martial Ritz (Peseux) et Stéphane Turuani (Colombier).

Les deux pilotes Renault n'ont pas pu rééditer leur excellente prestation des Rangiers. Ritz termine sixième, Turuani dixième. Dans l'aventure, le premier nommé perd la tête de la coupe Renault Clio. Voyages, voyages dit la chanson, les compétiteurs sur quatre roues doivent l'avoir fredonnée la semaine dernière.

Seul avec sa Peugeot 106 Ral-

ly, le Neuchâtelois Oswald Schumann s'est rendu en France voisine. Il a participé à la course de côte régionale de Charcuble dans laquelle il s'est superbement comporté. Troisième de classe et dix-septième du groupe N, l'ex-gendarme peut être pleinement satisfait.

Pour les autocross boys, le chemin a été long jusqu'en Allemagne. Sous la houlette de Mi-

chel Etienne, la délégation chaux-de-fonnière a tout de même passé un week-end satisfaisant. Le trio s'est qualifié pour les finales. Malheureusement, l'incompétence des organisateurs et de l'association helvétique d'autocross nous prive de résultats précis.

Et dire que les trois fidèles vont repartir en cette fin de semaine pour Glattfelden, dernière manche du championnat suisse. Bien que disposant de peu de temps pour réparer leurs bolides, Philippe Hauri (VW Golf GTI), Daniel Marchon (Alfa Sud) et Michel Etienne (Micia) feront le déplacement, avec l'espoir de se distinguer.

C'est également dimanche qu'aura lieu la septième édition du slalom en côte entre Develier et Le Sommet, dans le canton voisin du Jura. Cette épreuve est réservée aux non-licenciés, ils seront plus de cent-cinquante à s'élancer pour tenter de se faufiler entre les cônes. Parmi eux, quatre participants du championnat neuchâtelois avec en tête de peloton le leader actuel Claude Bastaroli (Saignelégier) et sa Renault Clio. Les Chaux-de-Fonnières Carlos Conde (Opel Corsa) et Jean-Jacques Sémon (Honda Civic) seront également de la partie. Ils seront accompagnés du loclois Bernard Muhlemann (Renault 5 Turbo).

Les licenciés passeront cette fin de semaine en terre fribourgeoise, où la course de côte La Roche - La Berra les attend. Les jumeaux de La Neuveville, Serge et Michel Richard avec leurs Peugeot 106, les futurs mariés des Brenets Joëlle Amacher (Opel Corsa) et Philippe Girardin (Honda Civic) sont de la partie en groupe N. Les anciens, Michel Barbezat (La Chaux-de-Fonds) et Alphonse Kilchenmann (Sonceboz) se mesureront à distance en groupe A, avec leurs Opel Corsa de cylindrées différentes. (f)

SOUS LE CASQUE

Sa trajectoire ressemble étrangement à celle de son jumeau Michel. Le kart durant quelques années, avec des résultats intéressants, puis le saut en automobilisme avec une Peugeot 106 Rally. L'an dernier, une première saison en championnat suisse et en coupe Peugeot, c'était l'apprentissage. Cette année, quelques difficultés à imposer son rythme et un classement décevant par rapport aux objectifs avoués.



Les frangins Richard sont jumeaux et, c'est le moment de l'écrire, se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Impossible de les reconnaître physiquement, seules quelques minimes différences de classement ou de métier permettent de faire le bon tirage. Serge est mécanicien sur autos, ce n'est malheureusement pas inscrit sur son front. Il est de temps à autre ou meilleur ou moins bon que son frère, ça non plus ce n'est pas apparent au premier coup d'œil.

En kart, Serge a pris en 1990 le vingt-neuvième rang du trophée romand. Il s'est amélioré l'an suivant en se classant neuvième et a continué sa progression en 1992 pour terminer septième du classement général final. Pour sa dernière participation, en 1993, il a gardé la septième place acquise de haute lutte douze mois plus tôt. Sa plus belle saison est sans conteste celle qui porte le millésime nonante-deux. Serge a collectionné les places sur le podium, en prenant des troisièmes rangs au grand prix de Pontarlier, à celui d'Annemasse et à Châlon. Dans le cadre du trophée romand, il a réalisé son meilleur classement à Vesoul, où il a pris la deuxième place. C'est toutefois 1993 qui laissera le meilleur souvenir, avec une participation aux douze heures de Monaco.

Avec son frangin, Serge occupe le douzième rang final sur plus de cinquante équipages au départ. Toujours en parfait accord et dans la ligne de l'esprit familial, notre personnage fait le grand saut en même temps que son frère. C'est l'achat d'une Peugeot 106 Rally et les débuts en championnat helvétique de vitesse et en courses de côte.

Le calendrier indique 1994, date d'une première tentative jumeau. Les objectifs sont élevés. Serge et Michel veulent terminer dans les cinq meilleurs de la coupe Peugeot. Ils seront largement à côté de leurs espoirs les plus tangibles. C'est une dure année d'apprentissage et finalement, Serge se contente d'une place autour du vingtième rang, juste derrière son frère.

Toujours souriant, toujours positif, Serge Richard fait amende honorable. Il faut apprendre, la lutte pour les places de tête est à ce prix. Quelques avatars émaillent la saison, qu'à cela ne tienne, il faut continuer. C'est pourquoi il décide de remettre l'ouvrage sur le métier. Cette année, le Neuvevillois se classe régulièrement dans le milieu du peloton. En piste dans une catégorie commune du groupe N, les pilotes des Peugeot 106 ne sont pas réellement avantagés. Malgré tout, Serge inscrit régulièrement des points au trophée de la marque. Il pointe actuellement en avance sur son frère Michel. Mais le fait de ne pouvoir se battre dans le peloton de tête provoque la lassitude. Serge envisage l'avenir quelque peu différemment. Attention il ne fera rien sans son jumeau, c'est ensemble qu'ils continueront ou qu'ils mettront le point final. Reste à savoir dans quelle direction Serge entrainera Michel, à moins que ce ne soit le contraire. (f)

BRÈVES

Ski alpin

Décès de Björn Kjellström

Le Suédois Björn Kjellström, président de la Fédération suédoise de ski de 1948 à 1952 et vice-président de la Fédération internationale (FIS) de 1951 à 1979, est décédé à Stockholm à l'âge de 84 ans.

Athlétisme

Gerber à Berlin

Après avoir remporté le 800 mètres du match international des espoirs à Birmingham, Karine Gerber a été retenue par la FSA pour participer vendredi soir au Meeting du Grand Prix à Berlin. La Chaux-de-Fonnière disputera le 1000 mètres des espoirs, course qu'elle avait déjà disputée au Meeting de Zurich. (jr)

Divers

Universiades Jeannet éliminée

Dans le cadre des Universiades d'été en cours à Fukuoka, la Chaux-de-Fonnière Céline Jeannet n'a pas franchi le cap des séries du 400 m haies. En terminant cinquième de sa série, Jeannet se retrouve éliminée avec un chrono de 58"83.

TV-SPORTS

Suisse 4

12.00 Tennis. US Open.
19.30 Tennis. US Open.
Rosset - Rafter.

France 2

15.20 Tiercé.

France 3

20.35 Tout le sport.

ARD

14.30 Sport-Treff.

ZDF

16.55 Sport Heute.

EUROSPORT

08.30 Equitation.

09.30 Danse sportive.

10.30 Natation.

11.30 Tennis.

12.00 Motocyclisme.

12.30 Formule 1.

13.00 Polo.

14.00 Snooker.

15.00 VTT.

16.00 Eurofun.

16.30 Triathlon.

17.30 Ski nautique.

18.30 Rallycross.

19.30 News 1.

19.55 Football. Toulouse - Olympique de Marseille.

22.00 Course de camions.

23.00 Monster truck.

24.00 Golf.

01.00 News 2.

Hockey sur glace - Le HCC s'incline

Une bonne réplique

● LA CHAUX-DE-FONDS - FR GOTTERON 1-3 (0-1 0-1 1-1)

En période de haute compétition, on parlerait d'une défaite honorable... Ce qui revient donc à dire qu'hier au soir sur sa glace des Mélézes, le HCC a livré une bonne réplique à son prestigieux adversaire. La différence de ligue, certes pas forcément apparente à chaque coup de lame, aura finalement suffi à faire pencher la balance dans le camp fribourgeois.

Allez, on vous le donne au passage et en primeur: FR Gottéron ne décrochera pas encore son premier titre de champion suisse au terme du prochain exercice. C'est du moins ce qu'il ressort de la pauvre prestation d'une équipe qui, quand bien même elle s'est contentée d'un service minimal, n'aura pas rassuré ses partisans. «L'expérience des Fribourgeois leur a permis de calmer le jeu dans les moments chauds» constatait Riccardo Fuhrer, pleinement satisfait de la tenue de ses gens.

C'est que pour leur troisième sortie, ceux des Mélézes ont confirmé les espérances placées en eux depuis vendredi dernier. Certes, ils n'ont que très rarement mis les défenseurs fribourgeois hors de position mais, comme le soulignait leur druide, «ils se sont pratiquement créés autant d'occasions que ce FR Gottéron qui n'est tout de même pas n'importe quelle équipe». Et le Bernois de regretter que la réussite de Bozon ne soit tombée que très tardivement. «En marquant plus tôt, nous aurions

sans doute pu inquiéter plus sérieusement les Fribourgeois...» Et de mettre l'accent sur les opportunités que Stehlin ou Elsener ne surent malheureusement pas exploiter.

Si tout est encore loin d'être parfait - «Nous avons encore des choses à faire mais nous disposons de suffisamment de temps» confessait encore Riccardo Fuhrer -, le HCC a donc démontré qu'il prenait peu à peu de la bouteille. Voilà qui devrait contribuer à rassurer l'ami John et tous les habitués des Mélézes. A confirmer toutefois ce soir à Genève - coup d'envoi à 20 h - face au néo-promu.

Patinoire des Mélézes: 1500 spectateurs.

Arbitres: MM. Otter, Wyss et Eichmann.

Buts: 17e Khomutov (Lomakin) 0-1. 23e Leuenberger (Descloux, Heim) 0-2. 44e Brasey (Khomutov) 0-3. 58e Bozon (Stehlin, Oppliger) 1-3.

Pénalités: 2 x 2' plus 10' (Oppliger) contre La Chaux-de-Fonds, 1 x 2' contre FR Gottéron.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Shirajev, Ott; Bourquin, Reber; D. Dubois, Murisier; Bozon, Oppliger, Stehlin; Kohler, Pont, Elsener; Chappot, Bizzozero, Leimgruber; Brunner.

FR Gottéron: Meuwly; Hofstetter, Brasey; Egli, Descloux; Bobillier, Keller; Khomutov, Lomakin, Baechler; Heim, Lüthi, Leuenberger; Schaller, Rottaris, Meier; Aeschlimann.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans G. Dubois (blessé); FR Gottéron sans Bykov ni Brown (blessés). J.-F. B.

Classements

Licenciés (30 classés): 1. Klaey (Belprahon), 156 points/10 résultats. 2. Ritz (Peseux), 130/10. 3. Rollat (Le Locle), 126/9. 4. Maccabaz (Montmollin) 123/10. 5. Fatton (Le Locle), 115/7.

Non-licenciés (11 classés): 1. Bastaroli (Saignelégier), 102/8. 2. Conde (La Chaux-de-Fonds), 83/7. 3. Etienne (La Chaux-de-Fonds), 80/8. 4. Geiser (La Chaux-de-Fonds), 63/5. 5. Sémon (La Chaux-de-Fonds), 48/5.

Navigateurs (8 classés): 1. Zanutto (Corcelles), 46/6. 2. Bernasconi (Lausanne), 36/4. 3. Pouchon (La Chaux-de-Fonds), 34/6. 4. Oberli (Saignelégier), 28/2. 5. Wutrich (La Chaux-de-Fonds), 22/4.

Course à pied - Les Quatre Foulées

Bis pour Aires Elvas

Le Portugais Aires Elvas, qui avait provoqué la surprise dans la première étape des Quatre Foulées, a brillamment confirmé sa supériorité, hier soir, en remportant, nettement détaché, (1'23" d'avance) la deuxième manche de l'épreuve, organisée par les Skis-Clubs des Franches-Montagnes.

Il l'a fait à la manière de Fuga avec encore plus de panache, occupant la tête de la course de bout en bout. «Il est certainement plus fort que Fuga», reconnaissait, admiratif, Michel Sautebin à l'arrivée. Satisfait de sa course, le Portugais des Breuleux estimait toutefois qu'il était encore loin de sa meilleure forme.

La surprise du jour est venue

de la relative contre-performance de Michel Sautebin. Deuxième durant la plus grande partie du parcours, l'Ajoulot qui a fini sans jambes, a été dépassé à deux kilomètres de l'arrivée par le Loclois Philippe Risler et l'étonnant vétéran Il Jean Knuchel, de Grandval, auteur d'une splendide performance.

Chez les dames, la fin de la course a été marquée par un renversement de situation. Tout près du but, Chantal Pape, deuxième aux Bois, est parvenue à dépasser Marie-Claude Châtelain: (y)

● Mercredi prochain: troisième étape, Le Noirmont - Saignelégier.

CLASSEMENTS

HOMMES

Elites: 1. Risler, Le Crêt-du-Loche, 40'06". 2. Saisselin, Le Crêt-du-Loche, 40'58". 3. Frésard, Muriaux, 41'11". 4. Adatte, Saint-Imier, 41'47". 5. Salsetti, Delémont, 42'09".

Juniors: 1. Rion, Glovelier, 42'00". 2. Surdez, Les Breuleux, 44'19". 3. Matthey, Le Locle, 45'08". 4. Dubail, Saignelégier, 45'34". 5. Joliat, Courtételle, 47'58".

Vétérans I: 1. Aires Elvas, Les Breuleux, 38'43". 2. Sautebin, Courgenay, 40'25". 3. Luthi, Blonay, 40'40". 4. Achermann, Lajoux, 43'17". 5. Heurtebise, Bienne, 43'57".

Vétérans II: 1. Knuchel, Grandval, 40'22". 2. Froidevaux, Moutier, 41'50". 3. Parrat, Glovelier, 42'20". 4. Vuilleumier, Tramelan, 43'50". 5. Erard, Les Breuleux, 44'34".

Vétérans III: 1. Moser, Pieterlen, 47'07". 2. Meyrat, Les Breuleux, 47'45". 3. Boillat, Les Breuleux, 49'48". 4. A. Boillat, La Chaux-de-Fonds, 50'00". 5. Haefeli, Le Noirmont, 50'23".

DAMES

Dames: 1. Pape, Porrentruy, 48'56". 2. Epitoux, Les Bois, 52'59". 3. Gauthier, Le Locle, 55'23". 4. Bosson, Le Noirmont, 56'26". 5. De Reynier, Neuchâtel, 57'40".

Juniors: 1. Simon-Vermot, La Chaux-du-Milieu, 52'17". 2. A. Vuille, Le Locle, 53'27". 3. C. Vuille, Le Locle, 55'54". 4. Matthey, Le Locle, 57'55". 5. Donzé, Les Bois, 58'37".

Seniors: 1. Chatelain, Les Reussilles, 49'06". 2. Fatnassi, Courroux, 50'26". 3. Gogniat, Lajoux, 53'03". 4. Renfer, Lengnau, 54'28". 5. Dupan, La Chaux-de-Fonds, 55'10".

COOP

bons informel

LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT du 31.8 au 2.9.1995

Pommes Gravenstein cat. 1 le kg	2.80
Raisins Regina d'Italie le kg	1.70
Bouquet multicolore	8.50

HITS HEBDO COOP du 29.8 au 4.9.1995



les 5,600 ml
Sucettes glacées Magnum
Premium vanille,
chocolat ou
amande

6.20

SNACKS

Tablettes de chocolat Papillon Suchard 4x100g	multipack	7.90 4.95
Surprise Kinder de Ferrero 3x20g	trio	8.20 2.60
Phantasia Haribo 2x250g	duo	4.90 3.90
Tous les chewing-gums Stimorol 4x12		5.40 2.70

5x100g
Toblerone

multipack

5.95



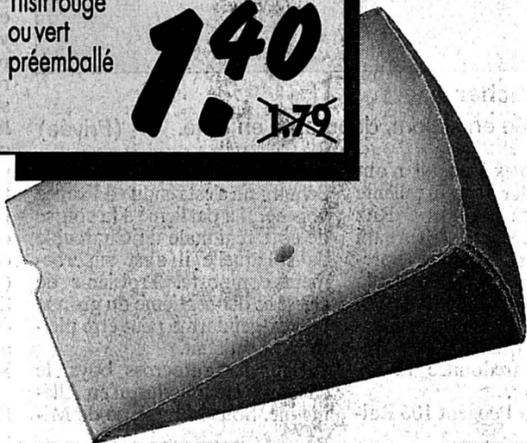
HITS HEBDO COOP du 29.8 au 4.9.1995

PRODUITS LAITIERS

Cottage cheese nature Hirz 200g	2.10 1.50
Cottage cheese à la ciboulette Hirz 200g	2.10 1.65

les 100g
Tilsit rouge
ou vert
préemballé

1.40



PRIX CHOC



25.- au lieu de 34.90

Filtre à eau Eurocuisine
et 4 cartouches recharge
~~41.-~~ **16.-** au lieu de 21.-
Ne se trouve pas dans les petits points de
vente Coop

Socquettes de sport pour enfants 5 paires	9.-
Socquettes de sport pour adultes 4 paires	9.-

HITS HEBDO COOP du 29.8 au 4.9.1995

Tous les cafés en grains Coop le paquet de 250g p. ex. Jubilor Classico	2.80 1.- de moins
Toutes les sauces spéciales Knorr le sachet p. ex. Sauce à la crème	1.30 -.35 de moins
CHARCUTERIE Salametti les 3,210g	trio 4.60
BOISSON Toutes les eaux minérales Swiss Alpina en PET la bouteille de 1,5 litre	1.20 -.75

HITS HEBDO COOP du 29.8 au 4.9.1995



Chez Coop de nombreuses
lessives moins chères!

Omo le baril de 5,5 kg	17.90 12.90
Biancomat la recharge de 5 kg	10.90 8.90
Biancomat Compact la recharge de 3 kg	10.90 8.90
Persil Megaperls la recharge de 2,2 kg	17.90 14.90
Ariel Futur Color la recharge de 2,2 kg	17.90 14.90
Ariel Futur la recharge de 2,2 kg	17.90 14.90
Vizir Futur liquide la recharge de 2 litres	14.90 11.60
Coral Intensiv la recharge de 1,2 kg	13.90 9.90
Doranda liquide la bouteille de 1 litre	4.20 3.40
Teddy Douce la recharge, 2x1 litre	duo 10.90 6.90
Enka le paquet de 1 kg	8.90 5.50

Tous les prix comprennent la TVA

Coop
Restaurants

Toujours à moins de 10 fr.!

Menu de la semaine

Poulet au curry
«Madras»
riz sauvage

9.80

Dans les
restaurants
en libre-service



Jeudi 31 août 1995

Fête à souhaiter: Raymond


 Lever: 6 h 49 10°
Coucher: 20 h 14


 Lever: 12 h 41 18°
Coucher: 22 h 49


 0°
2100 m
Lac des Brenets
751,18 m
Lac de Neuchâtel
429,44 m

 L'Impartial

Libéralisation du marché des assurances RC

A chacun son risque!

Le système des primes uniformes a vécu: dès le 1er janvier 96, l'assurance responsabilité civile pour les véhicules à moteur passe à la moulinette de la déréglementation. Cela pour le bonheur de certains assurés, et inévitablement, le malheur d'autres. Mises en concurrence de manière plus étroite, les compagnies ont de leur côté déjà entamé leur danse de séduction.

«La xénophobie est de retour, elle est le visage caché de la déréglementation», s'étrangle Monsieur X, Italien de passeport, habitant des Montagnes neuchâtoises depuis 28 ans. Certes, sa mésaventure a de quoi étonner. En simultanéité avec un ami suisse, Monsieur X a récemment requis une offre globale d'assurance automobile. Les deux compères, contemporains de naissance et de permis de conduire, roulant un véhicule identique, auraient pu s'attendre à une proposition similaire. Or, à l'arrivée, le montant de la prime globale, exigé en cas de conclusion du contrat, passe du simple pour le Suisse, au double pour l'Italien. La différence est frappante au niveau des rubriques casco partielle, casco collision, et pour l'assurance RC.

DOULOUREUSE ITALIE

Selon la compagnie d'assurance incriminée par Monsieur X, il n'est ici rien d'anormal. Le critère de la nationalité joue en effet un rôle évident dans le calcul du risque: «Les statistiques nous apprennent que les étrangers en Suisse présentent un risque d'accident plus élevé que les Suisses. De même, un Italien ira statistiquement plus souvent en Italie, pays plus risqué, et en reviendra fréquemment avec un véhicule endommagé, voire sans véhicule du tout».

Toutefois, tempère l'assureur, «il est faux d'avancer que le critère de nationalité explique à lui seul la différence de prime constatée». En effet, pas moins de 40 critères, dont la profession de l'assuré, son lieu de résidence – mieux vaut être Glaronais que Neuchâtois! – ses antécédents sur le plan des accidents, etc., influencent le montant de la prime.



Dès 1996, les primes RC seront adaptées à la situation de l'assuré

Pour les conducteurs dont l'évolution des sinistres est défavorable, l'augmentation de la prime pourrait être substantielle. (Impar-Galley-a)

La mésaventure de Monsieur X intervient en pleine déréglementation du marché des assurances en responsabilité civile. Au 1er janvier 96, les tarifs légaux et uniformes seront en effet abandonnés. Et le fait est que la colère, fondée ou non, de l'assuré récalcitrant aurait pu se retourner contre un nombre important d'assurances qui reprennent actuellement leurs produits en fonction de cette date butoir. Dans le secteur de la casco, libéralisé depuis toujours, les assurances ont toute latitude de fixer leurs primes en fonction de leurs critères propres et du contexte de la concurrence. Une telle liberté touchera donc les RC dès l'an prochain.

Dès lors, comme le souligne un assureur: «Tout devient possible!». Bien plus qu'aujourd'hui, les primes seront adaptées au risque spécifique de chaque assuré. De son côté, en théorie du moins, le preneur d'assurance sélectionnera l'offre et les variantes qui lui conviendront le mieux. A noter toutefois que le loi continuera à régner de façon uniforme sur la couverture elle-même.

Déjà les différentes compagnies d'assurances sont sur les dents pour attirer la clientèle, nombreuse à voir son contrat RC arriver à échéance en fin d'année. Dès 96, un droit de résiliation extraordinaire, avec délai de rupture du contrat de trois

mois, permettra au consommateur d'affronter plus librement la jungle de l'offre. A ce jeu-là, les «bons» risques pourraient voir leurs primes légèrement baisser – jusqu'à 10% selon l'Association des assureurs RC et automobile (ARCA) – alors que les «mauvais» risques se verront offrir des contrats à des tarifs plus élevés, voire prohibitifs.

Quoi qu'il en soit, «il est à ce jour difficile de dire si le niveau général des primes augmentera ou baissera», estime-t-on à l'ARCA. D'un point de vue global, «nous attendons les directives des différentes compagnies», confie un cabinet d'assurance, «actuellement la situation n'est pas très claire». PFB

REGARD

Informez-vous!

La théorie économique de la concurrence parfaite stipule notamment que l'information à l'usage du consommateur soit entièrement disponible. Et surtout que ce dernier en use! Gageons dans ces conditions que la déréglementation de l'assurance responsabilité civile des véhicules à moteur, qui entre en pratique l'an prochain, présentera un visage éloigné du chef-d'œuvre théorique. Quoi qu'il en soit, la concurrence accrue entre les compagnies d'assurance doit inciter tout un chacun à faire usage de sa liberté de choix.

Pour ceux des quatre millions d'assurés dont le contrat d'assurance RC vient à terme en fin d'année, il est déjà temps d'y penser. Les autres ne devront pas oublier la possibilité qui leur est offerte d'opter au plus juste, à la faveur du droit de résiliation extraordinaire prévu à cet effet pour 96.

Avec l'éclatement du système des primes uniformes, choisir une assurance sera évidemment moins aisé qu'actuellement. D'abord, il ne suffira pas seulement de comparer les primes. L'examen attentif du rapport prix-prestations tiendra du bon sens. Ensuite, les spécialistes n'excluent pas une guerre des prix, avec tout ce que celle-ci peut engendrer de distorsions. Enfin, et peut-être surtout, le consommateur devra surmonter sa léthargie, favorisée par l'actuelle structure cartellisée. Pour ce faire, le preneur d'assurance fera moisson d'offres concurrentes, s'informant avec soin sur les produits disponibles. Le conseiller en assurance en fera, n'en doutons pas, ses choux gras. Les médias joueront également un rôle critique, de même que les associations de consommateurs.

Car il est une évidence: seul le consommateur informé bénéficiera réellement de la libéralisation de 96!

Pierre-François BESSON

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

La Chaux-de-Fonds

Calida porte plainte

Après les interventions du SIB (Syndicat de l'industrie et du bâtiment), en juin et juillet derniers dans l'usine Calida de La Chaux-de-Fonds, la direction de l'entreprise porte plainte auprès du ministère public du canton de Neuchâtel: elle attaque le SIB pour violation de domicile et fausses allégations.

Page 17

Exécutif loclois

A nouveau le tiers temps

Le POP (Parti ouvrier populaire) estime que le tiers temps des conseillers communaux ne leur permet pas de défendre efficacement les intérêts loclois. Le groupe popiste relancera le débat au prochain Conseil général.

Page 18

Canton du Jura

Le Parlement veut des enquêtes

Contre l'avis du Gouvernement, le Parlement jurassien a décidé de lancer deux enquêtes dont l'une sur le dépassement du budget, soit quelque 660.000 francs, lié à la fermeture du Centre de traitement des déchets de Saint-Ursanne. C'est décidément la fête à P. Kohler, ministre en charge du dossier.

Page 21

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: Suisse romande et Valais, temps partiellement ensoleillé par nébulosité variable: plus nuageux sur les crêtes du Jura, des Préalpes et des Alpes. Quelques averses isolées ne sont pas exclues surtout le long des Préalpes. Vent modéré du nord en montagne, bise modérée sur le Plateau. Suisse alémanique, nord et centre des Grisons: le plus souvent très nuageux et quelques précipitations.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	11°	17°	Lisbonne Nuageux	18°	30°
Athènes Clair	18°	29°	Londres Clair	10°	19°
Barcelone Clair	20°	26°	Madrid Clair	18°	31°
Beyrouth Clair	24°	29°	Moscou Clair	11°	22°
Bogota Nuageux	9°	20°	Oslo Clair	8°	18°
Bruxelles Nuageux	11°	15°	Paris Nuageux	13°	20°
Le Caire Clair	22°	35°	Rome Clair	16°	26°
Copenhague Clair	8°	17°	Stockholm Nuageux	9°	15°
Genève Pluvieux	11°	18°	Sydney Nuageux	12°	28°
Helsinki Nuageux	11°	17°	Varsovie Pluvieux	11°	14°
Jérusalem Clair	18°	29°	Vienne Pluvieux	9°	14°

Le temps qu'il va faire...

Un anticyclone recouvre les Iles britanniques alors qu'une zone de basse pression se trouve sur l'Europe orientale. Entre ces deux centres d'action, de l'air frais et relativement humide continue d'affluer de la mer du Nord vers les Alpes. Evolution probable de vendredi à lundi: au nord, nébulosité changeante, quelques pluies sur le versant nord des Alpes. Limite des chutes de neige vers 2000 mètres. Dans l'ouest et le Valais, nébulosité changeante, belles éclaircies. Au sud, assez ensoleillé.





Avenue Léopold-Robert 75
La Chaux-de-Fonds

NOUS BRADONS

132-775243

3 JOURS DE FOLIE À L'INTÉRIEUR DU MAGASIN

Oisellerie de la Tour



D.-JeanRichard 13
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55

FERMÉ
du 2 au 6 septembre

132-775189



**RAMASSAGE
D'OBJETS
EN BON ETAT**

**Meubles, vêtements,
bibelots, vaisselle,
livres**

NEUCHÂTEL Tél. 038/25 11 55
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 039/28 37 31

La Galerie du home médicalisé
La Sombaille, La Chaux-de-Fonds,
expose:

**des peintures acryliques
et huiles
de Mme Raymonde Rüfenacht**

Vous êtes cordialement invités
au vernissage.

**le vendredi
1er septembre 1995
dès 19 heures**

L'exposition sera ouverte tous les jours
du 1er septembre au 2 octobre 1995
Entrée libre

132-775256

Horlogerie de l'Abelle

Réparation
et vente
**montres - pendules
étains - bijouterie**

D. Richardet
Numa-Droz 117
La Chx-de-Fonds
Tél. 039/23 21 61
132-780625



Nous mettons notre service complet
et tous les soins appropriés
à la disposition de toute personne
du troisième âge, désireuse
de profiter de sa retraite
sans restrictions personnelles.
Demandez notre documentation
par lettre ou au tél. 039 / 63 16 66

Résidence "Du Cheval Blanc"
Pl. Ami Girard 2, CH-2616 Renan

Taxi de jour

de 8 à 20 heures
Sauf dimanche

TAXI 23 53 53
Intercity

Ligne directe:
077/37 67 67
Se recommande: D. Morzler
28-775284

Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66
Salle pour société
et repas de famille

**Spécialités de chasse
Bolets frais, röstis**
+ carte habituelle

132-775288

FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

BRÄUN TEFAL
PHILIPS NOVAMATIC etc.

Repassez deux fois plus vite!

Du simple fer à repasser...
29.-
Novamatic DB 2065
- Semelle en alu
- Gicleur spray
- 1200 Watt

... jusqu'au système de repassage professionnel...
VAPOJET

Générateur de vapeur intégré à la table de repassage, débit de vapeur jusqu'à 60 g/min. Réservoir d'eau avec cassette de démarrage intégrée.
Jeanette, réglable en hauteur.
890.-

... nous pouvons TOUT vous montrer!

Nous proposons toutes les grandes marques aux fameux **prix bas Fust**

• Toutes les grandes marques livrables à partir du stock • Réparation de toutes les marques • Paiement contre facture, avec la carte EC ou au comptant • Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez ailleurs, et dans les 5 jours, un appareil identique à un prix officiel plus bas)

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, Bd. des Eplatures 44 ☎ 039/ 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo ☎ 039/ 26 88 85
Bienna, Hyper-Fust, Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h, Rte. Soleil 122 ☎ 032/ 52 16 00
Bienna, Rue Centrale 36 ☎ 032/ 22 85 25
Marin, Marin-Centre ☎ 038/ 33 48 48
Neuchâtel Torre, Rue des Torreaux 7 ☎ 038/ 25 51 51
Réparation rapide toutes marques 155 91 11
Service de commande par téléphone 155 56 66
et dans toutes les succursales

Jelmeli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

Sous l'égide de La Paternelle

HENRI



DÈS

Salle de Musique, La Chaux-de-Fonds
vendredi 29 septembre à 18 h

Prix des places: **Fr. 20.-** (places non numérotées)

Location:
La Tabatière du Théâtre, dès samedi 9 septembre
Tél. 039/239 444

PRÉLOCATION SPECIALE POUR LES MEMBRES DE LA PATERNELLE

HALL MUSICA-THÉÂTRE
jeudi 7 et vendredi 8 septembre, de 13h45 à 18 h
(Pas de réservation téléphonique)

Avec le soutien de **L'Impartial** et **la paternelle** société neuchâteloise de secours mutuels aux orphelins

Ateliers de musique créative pour enfants Stages de percussion et rythme pour adultes

Solfège vivant
Animation à la carte

Portes ouvertes de 16 à 18 heures
lundi 4 et mardi 5 septembre

La Sonorie: 20, rue de l'Industrie, rez-de-chaussée

Contact: W. Bill Holden - cp. 3006 - Tél. 039/28 51 75 - 2303 La Chaux-de-Fonds

NOUVEAU CHEZ



13, av. Léopold-Robert La Chaux-de-Fonds

**AUSSI AVEC
RENDEZ-VOUS
POUR VOS PERMANENTES,
MÈCHES, COLORATIONS**

**LES JEUDIS, VENDREDIS,
SAMEDIS:
CHOISISSEZ
VOTRE COIFFEUSE PRÉFÉRÉE**

**UN SIMPLE APPEL SUFFIT AU
039/23 78 83**

DIVERS

La caverne d'Ali-Tabacs

Tabacs, journaux,
loto, sport-toto,
chocolat,
sucreries, glaces,
boissons fraîches...
Venez découvrir une
ambiance décon-
tractée et pleine
de nouveautés, dans
des locaux
tout neufs...

Anciennement
Naville, repris par
Marlise Favre et
Roméo le perroquet.

132-775258

Tabacs Journaux



Ouverture
le 1er
septembre
1995

Braderie

TENNIS à L'ECONOMIE

à la saison ou à l'année, votre
"HEURE FIXE" hebdomadaire
entre **14.- et 19.-** TVA incl.

du Lundi au vendredi
de 8h. à 17h.

Jouez le confort...
RENSEIGNEMENTS
TEL + FAX
039
26 63 69

CTMN
Centre de Tennis des Montagnes Neuchâteloises

132-775242

**ESPACE-SANTÉ
Pharmacie
Coop**

ESPACE
LA CHAUX-DE-FONDS

Vous êtes cordialement invités
à une présentation-conseil des
produits cosmétiques Biokosma

**Vendredi
1er septembre 1995**

Nous vous proposons
des informations expertes,
des échantillons et un
rabais exceptionnel de

10%

132-775085

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

72

André Besson

Le secret du colporteur

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village)

- Oui...

- Au nom de la loi, je t'arrête!

Le gendarme qui avait reconnu le ballier sauta lestement à terre et s'approcha de lui, une paire de menottes à la main.

- Pourquoi, qu'est-ce que j'ai fait de mal? demanda Hubert.

- Tu es accusé d'avoir commis un meurtre! répondit le lieutenant.

- C'est une erreur! Je n'ai jamais rien fait! protesta Jeanneret, en cherchant à soustraire ses poignets aux bracelets de fer.

En voyant qu'on s'attaquait à son maître, Stolz s'était redressé. Il s'élança, babines retroussées, crocs étincelants, en direction de l'agresseur. Il saisit à pleine gueule un pan de sa capote et se mit à gronder. Le Suisse reconnu à cet instant le gendarme rencontré deux jours auparavant sur la route de Filain.

L'affrontement entre l'animal et l'homme provoqua un remous parmi les badauds. Ils s'écartèrent prudemment. Pendant quelques dizaines de secondes, on vit le militaire de la maréchaussée tenter de se dégager en virevoltant sur place, tandis que le chien hérissé continuait de grogner furieusement, sans lâcher prise.

- Stolz! Couché! ordonna le col-

porteur.

La bête s'immobilisa aussitôt, mais sans desserrer la mâchoire, fixant son adversaire d'un regard haineux. Ce court répit dans la confrontation lui fut fatal. Le lieutenant avait sorti un pistolet de ses fontes. Sous les yeux horrifiés d'Hubert il le pointa en direction de l'animal et fit feu.

Touché à la base du cou, le chien resta encore un instant debout, accroché désespérément à la capote du gendarme. Puis il ouvrit la gueule et exhala un long hurlement de douleur. Il s'effondra ensuite sur le flanc. Son sang s'échappa à flots par une énorme blessure.

Jeanneret se précipita vers son compagnon, s'agenouilla, prit sa tête entre ses mains.

- Stolz, mon pauvre Stolz... Qu'est-ce qu'on t'a fait?

Avec l'adoration muette, incom-

municable, qui le liait à son maître, l'animal fixa une dernière fois sur lui ses grands yeux étonnés. Puis son corps trembla, se raidit et ce fut la fin.

Le colporteur se releva, en proie au désarroi, une grande incompréhension dans le regard. A travers une sorte de brouillard, il vit les badauds stupéfaits se rapprocher du chien mort et les gendarmes, hilares, se réjouir de la conclusion de l'affrontement. La colère l'envahit:

- Bande de sauvages! lança-t-il en brandissant le poing en direction des cavaliers.

Il n'eut pas le temps de proférer d'autres invectives. Un second porteur de bicorne venait à son tour de mettre pied à terre. Il se précipita, lui passa brutalement les menottes et les relia par une chaîne au troussequin de sa selle.

(A suivre)

L'AVIVO au Bois du Petit-Château

Fraternité d'abord

Selon une sympathique tradition, les aînés de l'AVIVO se retrouvent chaque année au cours d'une rencontre annuelle organisée alternativement par les sections du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. C'était hier au tour de la Métropole de recevoir ses hôtes du troisième âge avec un programme qui a comblé tous les participants.

Pour la partie récréative, les organisateurs avaient porté leur choix sur le bâtiment de l'Ancien-Stand. Aussi les membres de la section de Neuchâtel demandèrent-ils à leurs amis du Haut de leur préparer une visite commentée du Bois du Petit-Château et du Vivarium.

Ce sont ainsi quelque 200 personnes venues de tout le canton qui ont été accueillies hier matin par Michel Sester, responsable du parc. Les visiteurs ont été guidés par MM. Reymond et Sigrist, qui ont donné moult informations passionnantes sur leurs pensionnaires, qui sont non seulement bien soignés mais paraissent heureux. Ainsi, les trois ours, devenus grands, jouent toujours comme des gosses et ne semblent nullement souffrir de leur séjour.

Certains participants, qui n'avaient plus foulé depuis longtemps les allées du bois, purent

se rendre compte de l'enrichissement impressionnant de ce parc qui mérite amplement son qualificatif de zoologique. Par ailleurs, M. Guerne, conservateur du Vivarium, initia ses hôtes sur le monde fascinant et intrigant des reptiles.

Après cette visite, chacun se retrouva dans la petite salle de l'Ancien-Stand. Le président de la section chaux-de-fonnière, Pierre Monnat, souhaita la bienvenue à l'assistance en exprimant sa gratitude à son vice-président Maurice Vuilleumier, grand ordonnateur de cette journée. Il salua tout particulièrement la présence de la conseillère communale Claudine Staehli-Wolf et de son prédécesseur Alain Bringolf, ainsi que celle du président cantonal de l'AVIVO Frédéric Blaser, du Locle. Le conseiller d'Etat Pierre Dubois devait rejoindre l'assemblée dans le courant de l'après-midi.

UNITÉ

Dans son message des autorités, la conseillère communale rappelle tout ce qu'évoque le Bois du Petit-Château: souvenirs d'enfance, puis d'enfants, voire de petits-enfants, mais aussi nature sauvage et fragile qu'il convient de protéger.

Pour les retraités de l'AVIVO, le travail appartient au passé, mais il faut savoir qu'aujourd'hui ne ressemble plus à hier, en raison de la mécanisa-



Parc enchanté

Ils étaient 200 à retrouver un émerveillement d'enfants. (Impar-Galley)

tion et du chômage. Seul l'argent conserve sa valeur «mythique»: il manque parfois et est inégalement réparti. Mais peu importe, ce qui compte, c'est de rester unis et de défendre les droits du troisième âge, dans un

monde en mutation, dont la réalité apporte plus de questions que de réponses. Après le repas, la partie récréative et dansante fut animée par un duo d'amuseurs au moral d'acier, Edgar Charles et Bébé. B.L.N.

Fausse allégations

Calida porte plainte

La maison Calida S.A., à Sursee (LU), vient de déposer plainte auprès du procureur du canton de Neuchâtel contre le Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB) pour violation de domicile et fausses allégations. En conséquence, il demande réparation du dommage en justice.

Selon un communiqué diffusé hier en allemand, la direction de l'entreprise Calida S.A. à Sursee est intervenue auprès du Ministère public cantonal neuchâtelois. On se souvient que, le 14 juin dernier, trois personnes avaient pénétré sans autorisation dans les locaux de la fabrique Calida à La Chaux-de-Fonds. De plus, le 12 juillet 1995, la section locale du SIB avait empêché les collaboratrices et les collaborateurs d'entrer dans le bâtiment d'exploitation. De cette manière, ils n'avaient pas permis aux employés désireux de travailler de se rendre sur leur lieu de travail.

En outre, le SIB a appelé dans diverses villes de Suisse au boycott des produits de Calida. L'entreprise lucernoise reproche au Syndicat de l'industrie du bâtiment d'avoir induit en erreur le public par ses fausses allégations et son comportement diffamatoire. (comm/trad. nm).

BRÈVE

Braderie

Cortèges et carous

Que les choses soient très claires! La parade de nuit de la Braderie et Fête de la montre du samedi est fixée à 21 h, afin de permettre aux spectateurs de profiter encore de leur soirée. A noter que pour assister à la parade nocturne, le port du badge est indispensable. Faites donc bon accueil aux sociétés des guinguettes qui doivent en vendre un certain stock. En revanche, l'entrée au corso fleuri du dimanche (début 14 h 30) est gratuite. Seules les places assises sont payantes. Qu'on se le dise! D'ailleurs l'ambiance Braderie prend ses quartiers en ville. Hier en début d'après-midi, place du Marché, la tension était à son comble. Tournant dans tous les sens pour trouver «la petite place» où garer leur voiture, certains automobilistes vitupéraient contre les forains qui continuaient à monter leurs manèges sous l'œil attentif (parfois franchement amoureux) de certaines jeunes filles. Chaussées «mode», les jeunes arboraient des godillots, type «doker en plein boulot» alors que les forains avaient tout simplement glissé leurs petons dans des espadrilles type «vacances balnéaires». Comme quoi, ce n'est décidément pas l'habit qui fait le moine! (cm)

Conservatoire

C'est la rentrée!

Bonnes résolutions à la clé: c'est reparti pour un tour! Professeurs et élèves ont repris, lundi, le chemin de la classe. Les petits nouveaux, étuis en bandoulière, ont appris le chemin de la classe. Du côté du secrétariat, le casse-tête des horaires, bien faits pour satisfaire tout le monde, n'est pas terminé, d'autant plus que le standard, surchargé, annonce toujours des modulations... (DdC)

AGENDA

Hommes d'affaires du Plein Evangile

Rencontre aux Endroits

Le Chapitre de La Chaux-de-Fonds de l'Association internationale des hommes d'affaires du Plein Evangile organise sa prochaine rencontre vendredi à 19 h au Grand Hôtel des Endroits. L'orateur sera Hans-Peter Friolet, organiste et directeur de chorale d'église. Au programme, repas et partage, témoignage, message, chant et musique. (Imp)

Démolition des citernes des Eplatures

Les six dernières à la casse

Les réservoirs de Bonne-Fontaine ne seront bientôt plus qu'un souvenir. La démolition des six derniers d'entre eux est en cours. Une première tranche de 12 bidons avait déjà mordu la poussière l'automne passé.

Les communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds se réjouissaient de voir disparaître ces monstres de métal qui leur coûtaient une petite fortune en entretien, à cause d'une convention défavorable passée dans les années 60 avec les mazoutiers locaux.

Fin 94, ces derniers avaient d'abord envisagé de garder six citernes. Mais ces installations sont devenues obsolètes. Deux raisons à cela: la diminution des stocks obligatoires de carburant de la Confédération, après la fin de la Guerre froide d'une part, et la proximité de la raffinerie de Cressier d'autre part, qui rend moins cher le transport par camion depuis la source, que le stockage à Bonne-Fontaine. Et il importait de détruire la dernière tranche avant la fin de l'année 95 pour bénéficier de subventions de Berne.

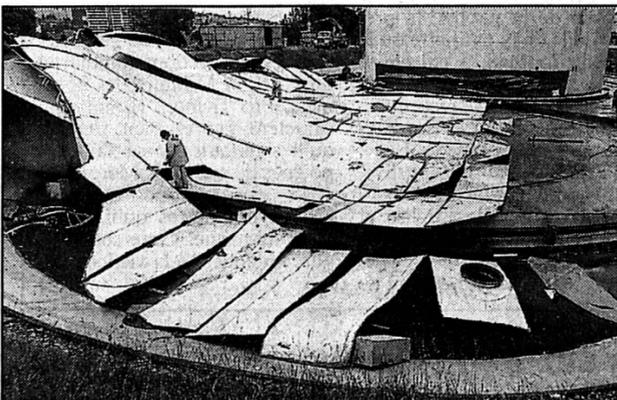
Les réservoirs sont donc abattus par une entreprise spécialisée

du canton de Vaud. On découpe d'abord le «couvercle», un peu comme on ouvre une boîte de conserve. Ensuite, la base est tronçonnée jusqu'à ce que le gigantesque cylindre s'effondre, comme un arbre, mais dans un vacarme d'enfer. Non sans s'être assuré au préalable qu'il n'existe aucun risque d'explosion. Les tôles sont ensuite découpées pour être recyclées en fonderie.

L'avenir du terrain, qui appartient à la ville, n'est pas en-

core scellé. Le Conseil communal souhaite en réserver la plus grande partie à des constructions industrielles et remettre la frange nord en zone naturelle, pour assurer la continuité entre les tourbières des Eplatures.

Mais il conviendra d'effectuer des sondages pour éprouver l'état des sols et du sous-sol. Un travail qui ne fait que commencer et débouchera sur un plan d'aménagement. (am)



La fin des réservoirs des Eplatures

La tôle est découpée et sera recyclée. (Impar-Gerber)

AVIS URGENTS

Nous engageons un
polisseur
expérimenté sur boîtes
de montres or.
039/23 93 06

Nous cherchons des
● poseuses
● ouvrières pour
travaux fins
Postes fixes
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

Action des scouts Saint-Hubert

Pour les enfants croates

A la suite de leurs collègues suédois, les Scouts de Suisse s'engagent pour la paix dans le monde et enverront des paquets aux enfants réfugiés croates.

A cet effet, les scouts Saint-Hubert de La Chaux-de-Fonds organisent une collecte samedi de 14 h à 16 h sur leur stand à la Braderie (près de l'UBS). Les paquets ne doivent pas contenir de denrées périssables. Contenu idéal: 3 cahiers quadrillés (env. 100 pages en tout), 2 crayons gris, 2 stylos, 1 boîte de crayons de couleur (12 crayons), 1 taille-crayon, 1 gomme, 1 règle, 1 brosse à dents, 1 tube de dentifrice, 1 savon, 1 peigne, 2 paires

de sous-vêtements neufs, 1 T-shirt neuf, 1 jouet de petite taille (sans règle de jeu), 1 petit livre d'images, 1 dessin ou photo de l'expéditeur (à volonté).

La distribution en Croatie se fait sous l'égide du HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). Une autre récolte, avec vente de pâtisseries pour compléter les paquets, aura lieu au stand des scouts Saint-Hubert au marché le samedi 16 septembre.

Contact pour les personnes absentes: Patrick Feremutsch (tél. 23.20.29) ou Michaël Brosin (tél. 26.53.60). (am)

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

● CLUB ALPIN SUISSE

Chalet Mont-d'Amin ouvert. Samedi et dimanche, Mont-Blanc de Cheillon, org.: M. Augsburg. Samedi et dimanche, Mont-Blanc de Tacul, Arête des Cosmiques, org.: Ph. Brossard et F. Rusconi, réunion pour ces courses, vendredi dès 18 h au Buffet de la Gare.

● CLUB DES LOISIRS

Groupe promenade Vendredi, Le Creux-des-Biches-Le Noirmont; rendez-vous à la gare à 13 h 30.

● CONTEMPORAINES 1923

Aujourd'hui, rendez-vous au local dès 14 h.

● CONTEMPORAINS 1914

Mercredi, pique-nique des familles dès 11 h à La Corbatière. En cas de mauvais temps, renvoi au 13 septembre.

● SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

CYNOLOGIQUE (SEC) Membre de la FCS, chiens avec et sans papier. Entraînement: samedi pas d'entraînement (Braderie). Mercredi 19 h, M. Boillat. Lieu: Chalet de la Combe à l'Ours (derrière la halle d'expertise). Rens.: S. Gross, ☎ 26.49.18.

● UNION CHORALE

Lundi 20 h, répétition au local.

PUBLICITÉ

LANIXA SA VOUS INFORME DE SES NOUVELLES LIGNES TÉLÉPHONIQUES

Clinique:	200 400
Admissions:	200 408
Radiologie:	200 420

Corps médical

Dr Nicolas Chapuis: Spécialiste FMH en chirurgie	200 470
Dr Philippe Eberhard: Spécialiste FMH en orthopédie	200 440
Dr Svetozar Gikic: Service d'anesthésie	200 480
Dr Luc Magnanelli: Gynécologie-obstétrique	200 490
Dr Gwer Reichen: Directeur médical, gynécologie-obstétrique	200 451
Pharmacien:	200 412

Service d'accueil jour et nuit 200 400

Sage-femme I:	200 425
Sage-femme II:	200 426
Sage-femme (service de nuit):	200 455

Conservez cette annonce

Harmonisation entre la PC et les sapeurs-pompiers

Soldats du feu plus «vieux»

La réforme de la protection civile 95 entraînera des conséquences concrètes pour la commune du Locle. En vue d'harmoniser les «âges militaires» entre la PC et les sapeurs-pompiers, le Conseil communal proposera le 5 septembre au Conseil général de faire passer l'âge de libération de servir des soldats du feu de 40 à 42 ans. La taxe de pompe serait rallongée d'autant.

Suivant la nouvelle organisation de la protection civile (PC), le canton est sur le point d'adapter sa législation aux lois fédérales. Le Conseil communal du Locle présente au Conseil général un rapport d'information tenant compte des lignes directrices que le canton entend adopter; et en même temps, une demande de modification du règlement de défense contre l'incendie.

Selon le schéma d'organisation PC retenu par le canton, Le Locle fait partie d'un regroupement de sept communes se situant dans la zone d'intervention du centre de secours. Elle constitue l'organisation de protection civile directrice à laquelle deux communes sont attribuées, soit Les Brenets et Les Ponts-de-Martel - Brot-Plamboz; et trois

communes intégrées, soit La Brévine, Le Cerneux-Péquignot et La Chaux-du-Milieu.

La commune du Locle est divisée en deux quartiers, qui doivent chacun disposer d'un poste d'attente. Un seul est réalisé actuellement. Il faudra donc en construire un supplémentaire. En revanche, selon le nouveau dispositif du service sanitaire coordonné, la commune n'est plus appelée à construire de poste sanitaire de secours, ni un troisième poste sanitaire.

L'effectif réglementaire a été réduit de 887 à 512 personnes. L'âge d'incorporation est de 42 ans pour les personnes astreintes au service militaire et de 20 ans pour les autres. L'âge de libération est fixé à 52 ans. Actuellement, 413 personnes sont instruites au sein de l'effectif réglementaire, «une bonne situation», résume le conseiller communal Paul Jambé.

Cette réforme 95 de la PC se caractérise par le renforcement du rôle des formations de catastrophe (le spectre de la guerre froide s'éloigne pour laisser place à des cas tels que séismes, inondations, incendies de forêt, ruptures de barrage, épidémies, avalanches ou tempêtes, voire... chutes de météorites). Il faudra dégager un effectif de quelque 70 personnes pour le groupe d'intervention catastrophe,

composant «l'élite» de la PC et pouvant être rapidement «alarmable».

PLUS LONGTEMPS EN SERVICE

Quelle incidence sur le corps des sapeurs-pompiers? La réforme de la PC prévoit l'abandon des sections feu et le matériel est repris par le corps des sapeurs-pompiers. De plus, selon la ré-

forme 95 de la PC, certains sapeurs-pompiers peuvent être exemptés du service de la PC au profit du service de défense contre l'incendie. Donc, pour harmoniser les âges d'incorporation et de libération, le Conseil communal souhaite modifier le règlement organique des sapeurs-pompiers en passant l'âge de libération de servir dans le bataillon à 42 ans (40 ans actuel-

lement), en élargissant l'intervalle d'âge d'incorporation volontaire, et en autorisant les sous-officiers et sapeurs, s'ils y consentent, à servir jusqu'à l'âge de 52 ans.

Ces nouvelles dispositions prendront effet au 1er janvier 1996. A préciser que la taxe de pompe devra elle aussi être acquittée jusqu'à l'âge de 42 ans. CLD

Rédaction

du LOCLE

Tél: 039/31 33 31

Fax: 039/31 33 32

Rédaction

du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80

Fax: 81 64 21 08

BRÈVES

Les Ponts-de-Martel

Accident de travail

Un accident de travail s'est produit, hier vers 16 h, au home médicalisé Le Martagon. M. O. S., de La Sarraz, était occupé à charger des chariots à roulettes au moyen d'un élévateur électrique du camion. A un moment, celui-ci s'est trouvé abaissé et M. O. S., ne l'ayant pas remarqué, a chuté d'une hauteur d'environ 1 m 50. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Château des Monts

Expo des indépendants



Le Musée d'horlogerie du Locle présente encore jusqu'au 25 septembre des pièces signées par les membres de l'Académie horlogère des créateurs indépendants (AHCI). Expo intéressante à plus d'un titre. D'abord, elle a inauguré l'ancienne salle d'arme du Château des Monts, réaménagée en lieu d'expo, clair, spacieux, d'un blanc immaculé et pourvu d'éclairages modulables. Ensuite, cette présentation permet au public de prendre conscience qu'une quantité de choses se font encore en petites séries, artisanalement, par de mini-entreprises, voire individuellement. En dehors de la grande industrie, nombreux sont encore ceux qui s'intéressent à l'horlogerie et qui parviennent à en vivre en étant performants et créatifs, comme le conservateur du Musée, Pierre Buser. Cette expo est ouverte de 10 à 12 h et de 14 à 17 h. Le lundi est fermé sauf sur rendez-vous, mais l'expo sera ouverte également le lundi 25 septembre. (cld - photo Favre)

Besançon

Nouveau préfet

Jean-Louis Dufeigneux, préfet du Doubs et préfet de la région de Franche-Comté a été remplacé hier en Conseil des ministres par François Lépine, ancien directeur de Cabinet du ministre de la Défense François Léotard. J.-L. Dufeigneux a rejoint la Picardie pour exercer la même fonction. (p.r.a.)

Disparition d'un grand entrepreneur

Jean Meroni n'est plus

Né en décembre 1899 dans la localité tessinoise de Novazzano, l'entrepreneur Jean Meroni s'est paisiblement éteint mardi dernier au home de la Résidence où il séjournait depuis environ un an. A l'image de son existence, ce personnage charismatique a lutté jusqu'au bout contre la mort. Son rêve était de «toucher» un troisième siècle. Le destin en a décidé autrement.

Aîné d'une famille de cinq enfants il quitta le Tessin à l'âge de 14 ans, après le décès de sa mère, et franchit à pied le Gothard pour entamer un apprentissage de tailleur de pierres. Après plusieurs séjours en Suisse alémanique, en Allemagne et dans ce qui devint le Jura, il arriva au Locle en 1923. Un an plus tard il reprit une entreprise. Il débuta avec un cheval, deux brouettes, une pelle et une pioche. Avant et durant la Seconde Guerre mondiale, il

fut mandaté pour effectuer plusieurs travaux de génie civil et militaire. Au sortir du conflit, le défunt développa son entreprise qui occupa jusqu'à plus de 200 personnes.

Cet entrepreneur autoritaire, de haute stature, mena à chef de nombreuses réalisations marquantes en ville du Locle. Ce furent les tours des Jeanneret, des Primevères, de la Résidence, du Pont 8, Henri Grandjean 1, Auguste Lambelet 1, Envers 39, des constructions publiques comme le bassin de la piscine, la première dalle de la patinoire ou le stade de football. L'entreprise Meroni fut aussi sollicitée pour agrandir le complexe Dixi, construire l'usine Tissot et transformer des «succursales» des FAR.

A cette liste, non exhaustive, il convient d'ajouter le remodelage du clocher de l'Eglise et l'édification de la chapelle de Jeanneret. Jean Meroni a également créé le tremplin de saut de

la Combe-Girard et s'est à chaque fois investi lors de la compétition finale de la Semaine suisse de saut, chargeant ses camions de neige sur les hauts de Sommartel lorsque la matière faisait défaut sur le lieu de la manifestation.

Son nom est aussi lié aux multiples torrées, très populaires à l'époque, que la section des Montagnes neuchâtelaises du TCS organisait. Il en était l'âme. Il fut d'ailleurs honoré par ce club ainsi que par de nombreuses sociétés auxquelles il appartenait ou rendit de généreux services: la section Sommartel du CAS, la Militaire, les Meuniers, Pro Ticino... Homme au caractère fier et bien trempé, qu'il signifiait par sa fameuse poignée de main. M. Meroni fut aussi exigeant, voir dur, à l'égard des autres qu'il fut pour lui-même. Cette solide figure manquera à la vie locloise. (jcp)

Concours de taureaux aux Ponts-de-Martel

Un bal pour clore

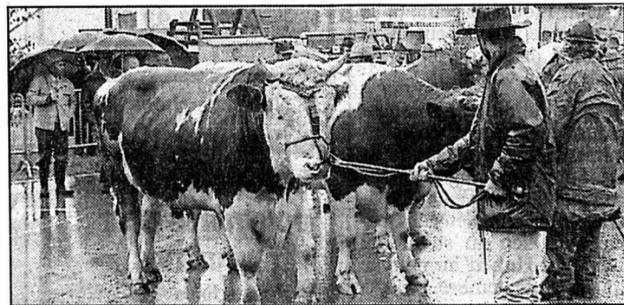
Pour la dixième édition du concours centralisé de taureaux, chapeauté par la Fédération neuchâtoise de la race tachetée rouge, demain dès 9 heures aux Ponts-de-Martel, les membres du Syndicat d'élevage Ponts-Brot ont décidé cette année de prolonger cette manifestation par un bal sous la cantine (dès 21 heures), animé par un orchestre à la schwytzoise, le Gensbuebe d'Im Fang.

«Lorsque nous utilisons comme cantine le garage de Roland Perrin, nous nous en sortons bien. Depuis que nous devons louer cette tente de 400 places, nos finances s'en ressentent. C'est la raison pour laquelle nous avons imaginé ce bal, afin de renflouer la caisse», explique Gilberte Maire, secrétaire du syndicat. Le matin, 113 taureaux de tout le canton, sélectionnés préalablement, seront observés sous

toutes leurs coutures par des experts, puis classés.

L'après-midi, ils seront présentés au public selon le principe de la volte. A midi, une choucroute garnie, sans doute la première de l'année, sera servie à ceux qui le désirent. Par rapport aux précédentes éditions, ce

concours a dû être déplacé au début du mois de septembre, afin que la traditionnelle foire d'automne puisse se dérouler en même temps. Nulle doute que demain, il y aura pas mal d'animation dans les rues du village ponlier. (paf)



De beaux mâles

Demain, ils seront 113 à être observés sous toutes leurs coutures. (Impar-Perrin-a)

Deux projets d'arrêtés du POP

Tiers temps remis en cause

Le Conseil communal à tiers temps: ce sujet litigieux est remis sur le tapis par le POP... qui entend bien faire valoir son point de vue avant les prochaines élections.

Le POP communique que «lors de rencontres communes de partis loclois, il a été largement admis que l'actuelle organisation à tiers de poste du Conseil communal ne permettait pas de faire face aux nécessités d'une défense efficace des intérêts loclois.

Plusieurs mesures ont été envisagées mais aucun accord

unanime n'a pu intervenir. Dans ces conditions, il serait inadmissible que l'examen de ce problème soit renvoyé, comme certains l'ont souhaité, après les élections communales.

Aussi, le POP a estimé nécessaire de poser ce problème au Conseil général par le moyen de deux projets d'arrêtés pouvant servir de base à une large discussion, l'essentiel étant de rechercher le meilleur moyen de défendre au mieux les intérêts du Locle.»

Le premier projet d'arrêté stipule que «le mandat de conseiller communal est exercé

à temps partiel. Il correspond à l'équivalent d'une occupation à 50% d'un poste permanent».

Teneur du deuxième arrêté: «Le traitement annuel du conseiller communal est fixé à 55.000 fr. (selon l'indice du prix à la consommation). Le statut pour les conseillers communaux du 11 mars 1994 est complété par un article 7 (bis) dont la teneur est la suivante: afin d'être en mesure de remplir son mandat, le conseiller communal est tenu de limiter son activité professionnelle privée dans une mesure équivalente au 50% d'une occupation à temps complet». (cld)

HAUT-DOUBS - AGENDA DU WEEK-END

- DE GARDE
Dimanche 3 septembre
Médecin: Dr Roze, Montlebon, tél. 81 67.47.77. Pharmacie: Favière, Villers-le-Lac. Dentiste: Dr Pujol, Morteau, tél. 81 67.19.78. Cabinet vétérinaire, Morteau, tél. 81 67.09.07.
- CINÉMA LE PARIS, MORTEAU
«Congo»: vendredi 21 h; dimanche 18 h 30; lundi 21 h.
«Carrington»: jeudi et samedi 18 h 30; mardi 21 h.
«Batman Forever»: samedi 21 h et 23 h 15; dimanche 14 h 30; lundi 18 h 30.
«Les maîtres du monde»: jeudi 21 h; vendredi 23 h 15; dimanche 21 h; mardi 18 h 30.
«Un indien dans la ville»: vendredi 18 h 30.
- CINÉMA MJC «L'Atalante», salle classée d'art et d'essais
«Rangoon» de John Boorman, précédé du court-métrage «Lakme». Jeudi 19 h 30; vendredi et samedi 20 h 45; dimanche 18 h; mardi 20 h 45.
- EXPOSITION
Morteau, Château Pertusier: de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, exposition: «La gentiane sous toutes ses formes».
- CONCERT
Charquemont, salle «La Démocrate»: samedi 20 h 30, Finale du 2e concours de la Chanson française.
Morteau, Le Bambou: samedi 2 en soirée, concert du groupe «Tom Cat Black».
- DIVERS
Morteau, Château Pertusier: dernier mardi d'accueil, mardi 5 septembre, à 10 h 30, mardi d'accueil avec diaporama sur la vie industrielle et artisanale du Val de Morteau et dégustation des produits régionaux.
Morteau, Centre-ville: samedi 2, Grande Braderie d'Automne de l'Union commerciale.
Villers-le-Lac, complexe sportif des Veuves: samedi dès 8 h, 4e Rand' Haut-Doubs, rallye VTT, 25 et 50 kilomètres.
Morteau, Lycée Edgar Faure: vendredi 1er, bourse aux livres scolaires. Dépôt 14 h - 15 h; vente 15 h 30 - 16 h 30.
Villers-le-Lac, Gymnase municipal: mercredi 6, 20 h 30, grande rencontre de basket, BBC Chaux-de-Fonds (N2 CH), contre AL Lons-le-Saunier (N4F).
Villers-le-Lac, dimanche 3, sortie autour de Noël-Cerneux, par le Sentiers du Doubs. Départ 13 h 30, place Droz-Bartholet.

PUBLI-REPORTAGE

BAR LE CLUB

Henry-Grandjean 1, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 38 08



Notre pub, disco, salle de jeux est ouvert tous les jours de 8 à 24 heures. Les jeudis, vendredis et samedis ouvert jusqu'à 4 heures. Tous les jours à midi, nous vous proposons notre carte «SNACK». Quant à nos activités, elles sont variées, jugez plutôt: - le jeudi soir est réservé au KARAOKE; - le vendredi soir, soirée TECHNO avec un DJ différent chaque semaine; - le samedi soir, vous pourrez vous éclater avec notre soirée DISCO DANCE. Après ces soirées animées, profitez du dimanche pour faire une partie de billard ou tout autres jeux. C'est dans une ambiance sympa, parmi nos nombreux clients que nous nous ferons un plaisir de vous accueillir. Alors à bientôt au Club!!!

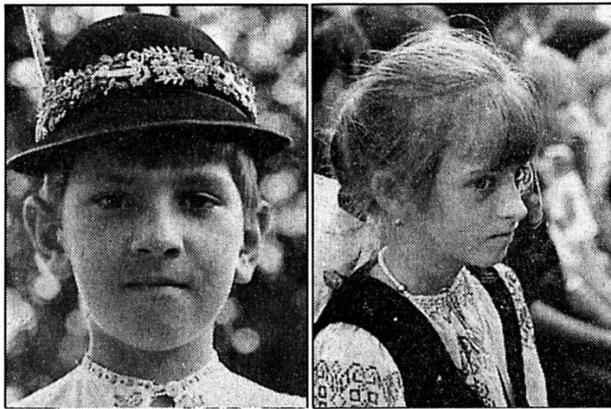
Bôle inaugure une école en Roumanie

Un simple geste de fraternité

En juillet dernier, Fundoia-Larga, petite localité roumaine de Transylvanie, a inauguré l'école dont la rénovation et l'agrandissement ont été financés par Bôle. «Un simple geste de solidarité de citoyens à citoyens», commente le président de la commission chargée du parrainage.

La fête organisée à l'occasion de l'inauguration de l'école de Fundoia-Larga a vivement touché la délégation de Bôle qui avait formulé un vœu: que la population y soit invitée. Et tous les habitants du village, en costume traditionnel, ont participé. Enfants et adultes ont offert un spectacle enchanteur et les Bôlois, de leur côté, ont distribué des lampions aux petits et tiré un feu d'artifice. Une journée irrévocablement gravée dans les mémoires, couronnée d'un geste de solidarité comme on en a vu des centaines se manifester et bien peu fructifier...

Bôle avait sollicité le parrainage d'un village roumain et Fundoia-Larga (350 Rou-



Enfants de Fundoia-Larga

Portraits croqués durant la fête d'inauguration de l'école. (Privée)

mains et tziganes habitant des fermes isolées) s'est révélé entièrement dépendant d'une autre localité, à majorité hongroise, Glajarie. Dispensaire, «grande» école, salle communale, centre commercial et paroissial étaient situés à 4 km de Fundoia-Larga, dans ce village de 2800 habitants. Et puisqu'ils n'étaient pas venus seulement en observateurs, les Bôlois ont donc pris la décision de parrainer les deux localités.

La commission de quatre

membres (un de chaque parti), présidée par Frédéric Laurent, se souvient du premier voyage en Roumanie, en février 1990. «Nous avons spontanément décidé de centrer notre aide sur deux axes: le dispensaire de Glajarie (qui ne disposait même pas d'un stéthoscope!) et l'école de Fundoia-Larga où les élèves passent les premières années d'école primaire avant de poursuivre leur scolarité à Glajarie. La petite école était aménagée dans une ancienne écurie aux

murs en torchis. Les planches des escaliers étaient pourries, il pleuvait dans la classe où se bécotaient des rats, il n'y avait pas d'eau courante ni de toilettes. Les enfants devaient faire leurs besoins dans la nature...».

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

Avec l'aide d'un conseiller médical, citoyen de Bôle, le dispensaire a été prioritairement doté d'instruments, de médicaments et d'eau... Une femme médecin, spécialiste en pédiatrie, pouvait ainsi soigner les habitants de la région dans des conditions décentes. Au terme de cette première action, en 1991, la commission s'est attaquée à la rénovation de l'école et la création d'une deuxième classe qui pourrait également servir de lieu de rencontre pour la petite communauté de Fundoia-Larga.

Il fut décidé que les plans et le financement seraient assumés par les Suisses et que les Roumains se chargeraient de la construction. «Nous avons finalement fourni les cuvettes de WC, les robinets et les néons pour ne pas avoir à les attendre encore aujourd'hui... Et le financement? Le premier devis établissait un coût situé entre 40 et 45.000 francs. Les quatre membres de la commission, ne

disposant pas de cette somme, ont demandé au Conseil communal de Bôle de les cautionner et l'exécutif a transmis la demande au Conseil général. Au début de l'année 1993, le Conseil général unanime s'élevait contre le fait de laisser pareille charge financière sur les épaules des quatre membres de la commission et octroyait un crédit de 50.000 francs. Un beau geste doublement solidaire: entre citoyens de Bôle et pour le bien d'une communauté défavorisée. Le coût final des travaux s'est élevé à 37.000 francs...

«Nous avons trouvé une volonté, une entente dénuée de désir de profit chez les Roumains», souligne Frédéric Laurent, et 45 familles de Bôle entretiennent une correspondance: «Une fidélité et des contacts épistolaires très importants». A chaque voyage, les Bôlois apportent des vêtements qui sont maintenant revendus à bas prix. Au retour, la cargaison se compose de paniers, de miel, etc, commandés à des Roumains. Les produits sont revendus ici et chacun y trouve son compte, à commencer par le dispensaire et l'école qui en reçoivent les bénéfices. Six ans après la chute du régime roumain, l'action se poursuit.

AT

Rédaction

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

AGENDA

Neuchâtel

Balade du Prussien

La prochaine Balade du Prussien, samedi 2 septembre, empruntera les chemins de Soleure pour la visite d'une forge et de moulins. Les personnes intéressées doivent s'adresser à La Maison du Prussien, tél: (038) 30 54 54. (comm)

Boudry

Musée de l'Areuse sur petit écran

Le petit Musée de l'Areuse, à Boudry, évoque dans l'âme du visiteur ce passé proche ou lointain et fait naître en lui ce sentiment diffus, tantôt doux, tantôt violent: la nostalgie. C'est la raison pour laquelle il a été choisi par le réalisateur Serge Minkoff et le journaliste Malik Melihi pour figurer dans le magazine culturel de la Télévision suisse romande «Viva» intitulé «Nostalgie, la musique du souvenir». L'émission sera diffusée dimanche 3 septembre, vers 22 h 30 sur la TSR; dimanche 10 septembre à 18 h 45 sur Suisse 4; le 3 octobre à 23 h 45 et le 5 octobre à 14 h 45 et 2 h 30 sur TV5. (comm)

Tribunal de Boudry

Dalle de béton contrastée

Un jour de juin, voilà deux ans, une dalle de béton s'effondra dans une villa en construction à Montezillon. L'accident fait une victime, un ouvrier, handicapé à vie. Il a déposé plainte pénale contre deux entrepreneurs, A. E. et M. M. Accusés de violation des règles de l'art de construire et de lésions corporelles graves par négligence, ils se sont retrouvés hier devant le Tribunal de police de Boudry.

Pourquoi cette dalle de béton s'est-elle effondrée? S'il y a une explication, elle est technique, complexe et tiraillée entre deux expertises. Celle demandée par le Tribunal de Boudry fait notamment état d'un système d'étaillage un peu ancien et de poutrelles de coffrage rouillées pour certaines. L'autre exper-

tise, privée, commandée par les entrepreneurs, réfute ces éléments comme cause possible de l'effondrement. Plaidoiries contrastées.

«Il ne faudrait pas se laisser égarer par les déclarations des prévenus qui essaient de noyer le poisson sous un flot de considérations techniques», a lancé le mandataire du plaignant. Pour lui, il y a bel et bien eu violation des règles de l'art de construire. Les avocats des prévenus, eux, ont relevé qu'il aurait été judicieux de poursuivre les investigations plus loin pour vraiment «éclaircir le mystère»: statique des poutrelles, calcul du poids supportable, etc. Tous deux ont insisté sur le doute qui subsiste, et plaidé l'acquittement.

Le Tribunal rendra son jugement mardi 13 septembre. (se)

Musée d'ethnographie

La vision du voyage

«Voyages en Barbarie» s'inspire de la vie du général Charles Daniel De Meuron et de ses voyages. La pièce évoque l'époque de ces fameux «cabinets de curiosités» et, précisément, celui du général, légué à la ville de Neuchâtel il y a tout juste 200 ans. Le Musée d'ethno en a eu son lot.

Pour marquer l'événement, la Société des amis du Musée, en collaboration avec le Centre culturel neuchâtelois, a décidé d'inviter le public au théâtre. La pièce dérive sur la vision du voyage, celle d'hier et celle d'aujourd'hui.

Finement, sur le ton de l'humour, la «barbarie» glisse en fait vers tout ce qui échappe à notre entendement. Cette création de la compagnie Haci-ès vous bala-

dera à travers les salles du Musée d'ethnographie. Original. (se - photo sp)

● Ce soir et jusqu'au 16 septembre, 20 h 30. Location: CCN, (038) 25.05.05.



IMMOBILIER

A louer à SAINT-AUBIN
Rue des Charrières 10, situation calme en campagne, à proximité de l'école

APPARTEMENTS NEUFS
2½ pièces
3½ pièces
4½ pièces duplex

Parking souterrain.
Entrée dès le 1er décembre.
Pour tous renseignements:
Jacques Burgat
Reusière 20, 2024 Saint-Aubin
☎ 038/55 18 61

EXCEPTIONNEL - LA TZOUAMAZ - VERBIER (Mayens-de-Riddes)

La station des 4-Vallées, blottie dans un écrin de verdure, de forêts, d'alpages, les bords de Saillon et sortie d'autoroute à 15 minutes, je vends, centre de station (toutes commodités)

TRÈS BEAU CHALET

Etat impeccable, beaucoup de cachet (pierre de taille et madriers) comprenant:
rez: hall d'entrée + réduit + cuisine bien équipée + salon-côin à manger, belle cheminée + WC séparés + grande cave;
étage: 4 chambres à coucher, bains-douches + balcon côté vallée. Vue grandiose et imprenable sur les Alpes et la vallée du Rhône. Meublé et équipé;
+ grande terrasse côté sud, avec barbecue. Terrain arboré + remise-bûcher. Accès très facile. Soleil et tranquillité. Places de parc et couvert voiture. Service bus. Fr. 375 000.-.
Pour traiter: env. Fr. 100 000.- - solde crédit.
Tél. 026 83 22 54.

A vendre au Locle

charmant petit immeuble

Avec grand jardin. Deux appartements rénovés 3½ pièces, un appartement rénové de 2 pièces, chambres hautes, grenier, caves, buanderie. Superbe situation, tranquillité, verdure. Proche du centre. Prix raisonnable. ☎ 039/24 27 31.

132-775230

Centre industriel et commercial 2400 Le Locle/NE

Le Canton de Neuchâtel offre de nombreux avantages pour l'implantation de nouvelles industries et commerces.

A louer:

Fr. 105.- le m²/année
Rez inférieur, 827 m², hauteur 4 m, charge 1000 kg/m²
1er étage, 450 m², hauteur 3,25 m, charge 500 kg/m²

Libre tout de suite ou à convenir

- construction récente
- possibilité reprise des installations
- possibilité de division

Convient pour industrie, commerce de meubles, machines, etc.

Renseignements: All-Diffusion SA
case postale 56, 2034 Peseux
☎ 038/31 50 22

28-26705

AU LOCLE

Appartements entièrement rénovés

2 pièces: mensualité dès Fr. 490.- + ch.
3 pièces: mensualité dès Fr. 580.- + ch.
4 pièces: mensualité dès Fr. 837.- + ch.

☎ 038/24 57 31 28-26804



A VENDRE

au Locle, quartier des Monts MAISON FAMILIALE

comprenant 3 chambres à coucher, bureau, living, salle à manger, cuisine agencée et équipée, salle de bains, 2 WC séparés, cave, 2 terrasses, 2 garages et grand jardin arborisé.

Pour tous renseignements et notice sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132-775057

A vendre, Littoral neuchâtelois Maison mitoyenne

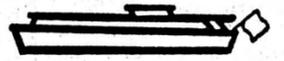
2 APPARTEMENTS 4 pièces, beaucoup de cachet (poutres apparentes) + CABINET MÉDICAL équipé. Possibilité locaux commerciaux. Ecrire sous chiffre E 28-26989 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

28-26989

Ce soir, n'oubliez pas...
cours pour débutants à 20 h 15

Rue des Envers 39, Le Locle

ÉCOLE DE DANSE
y.m. Melodie
Le Locle
Rock, samba, valse, tango, rumba, etc.
157-716908



NLB

Minicroisière fondue au Restaurant du Saut-du-Doubs

Vendredi - Samedi
Les Brenets Dép. 19 h 30
Saut-du-Doubs Dép. 22 h
Fr. 25.- ☎ 039/32 14 14

Sur présentation de cette annonce, un café vous sera offert

157-716974

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne

Les Brenets, ☎ 039/32 11 37
Menu de dimanche
Tresse de filet de sole et saumon
ou mousse de foie de volaille
Coq au vin, pâtes maison, salade mêlée
Dessert, café Fr. 24.50
Réservation appréciée
157-716958

FINANCE

Adressez à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039 - 23 16 12

BANQUE Xprocrédit

Av. Im/35/Do

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourse par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de Fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art 3 lettre f de la LCO). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

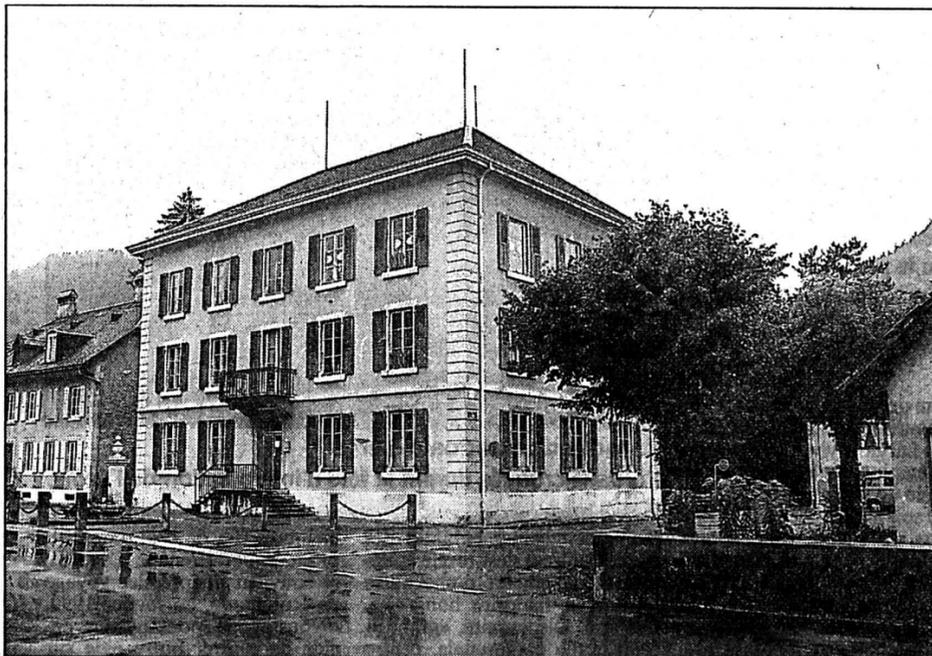
Le Val-de-Travers va fêter 100 ans de formation supérieure De l'Ecole normale au Gymnase

Le Val-de-Travers s'apprête à fêter 100 ans de formation supérieure, de l'Ecole normale au Gymnase régional. L'événement sera célébré le 9 septembre prochain. Une plaquette retraçant l'histoire de l'institution et rédigée par Eric-André Klausner va sortir de presse. Morceaux choisis.

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, le Val-de-Travers connaît une importante phase d'industrialisation allant de pair avec un boom démographique. La population passe de 11.000 à 17.000 habitants, les classes primaires enflent de 60 à 90 unités, réparties dans une trentaine de collèges! Fleurier possède une école primaire - 700 élèves (!) par an entre 1890 et 1900 - une école secondaire et il ne lui manque qu'une école normale qui formerait les maîtres et les maîtresses. Une institution réclamée à cor et à cri par l'ensemble du district.

A l'époque, les candidats au brevet de capacité puis de connaissances, dès 1889, suivent l'école secondaire pendant 3 ans et doivent terminer leur préparation par des leçons particulières. De 1893 à 1895, les deux maîtres principaux de l'Ecole secondaire de Fleurier donnent, gratuitement, des cours aux futurs régents et régentes. Dans le but de démontrer la possibilité de créer une Ecole normale au Vallon.

Les résultats sont encourageants et la Commission scolaire de Fleurier accepte l'instauration d'une quatrième année



Collège du Temple, à Fleurier

C'est dans ce bâtiment que l'Ecole normale fut officiellement créée en 1895. Il abrite aujourd'hui les classes enfantines.

d'étude. Une décision ratifiée par le Conseil général le 7 janvier 1895, donnant ainsi naissance à l'Ecole normale.

A un moment donné, le canton compte sept établissements officiels ou privés préparant à la carrière de l'enseignement. Mais cette multiplicité, favorable aux candidats de condition modeste, est mal vue en haut-lieu. Ces écoles - situées à Peseux, à Boudry, à Cernier, au Locle - disparaissent l'une après l'autre. Le Vallon tiendra bon jusqu'en

1949. En 54 ans d'existence, l'établissement de Fleurier délivre 335 brevets.

PATATRAS!

La loi cantonale sur l'enseignement pédagogique du 2 juin 1948 condamne à mort l'Ecole normale de Fleurier, mais avec sursis puisqu'elle cède sa place au Gymnase pédagogique de Fleurier, pourvoyeur de l'Ecole normale du canton centralisée à Neuchâtel.

seul titre décerné au Val-de-Travers. Mais l'école ne meurt pas. Une commission cantonale, au travail depuis 1970 et présidée par le directeur de l'établissement fleurisien, planche sur un baccalauréat «moderne». Une des nouvelles options proposées, «langues modernes», est introduite, à titre expérimental, à Fleurier. En 1975, la Confédération reconnaît les certificats décernés au Val-de-Travers.

MENACES

Pendant près de 20 ans, tout baigne. Mais, il y a trois ans, le ciel tombe sur la tête des Vallonniers. Le Grand Conseil décide, pour des raisons d'économie, de fermer progressivement le gymnase d'ici à 1996. Les Vallonniers se battent, lancent un référendum et, oh surprise, les 6 et 7 mars 1993 le peuple neuchâtelois leur donne raison. Plus de 70% des votants et l'ensemble des communes se prononcent en faveur du maintien du gymnase.

Celui-ci n'est pas pour autant sauvé. Dans sa planification financière pour les années 1995-1998, le gouvernement prévoit de supprimer la subvention complémentaire - 150.000 francs - que l'établissement touche depuis 1962. Une économie de bouts de chandelle sur laquelle le peuple devrait être amené à se prononcer. Une autre menace pèse: l'introduction de la nouvelle maturité fédérale unique.

Une chose est sûre: cela fait un siècle que le Val-de-Travers se bat pour conserver un établissement de formation supérieure. Ce n'est pas maintenant qu'il baissera les bras. (mcd)

Rédaction

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Val-de-Ruz

Rois du tir

La fédération des sociétés de tir du Val-de-Ruz a récemment proclamé les résultats de ses concours. Les joutes se sont déroulées les 23 et 24 juin au Pâquier pour le tir à 300 m et à Vilars pour celui à 50 m. Concours de section à 300 m, catégorie 1: 1. Montmollin, 90,960; 2. Fontainemelon, 88,460; 3. Dombresson, 88,360; 4. La Côte, 87,382; 5. Les Hauts-Geneveys, 85,205. Cat. 2: 1. Le Pâquier, 90,344; 2. Savagnier, 85,802; 3. Chézarard, 84,625. Cat. juniors: 1. Dombresson, 87,500; 2. La Côte, 86,500; 3. Chézarard, 70,750. Roi du tir A: Michel Boillat, 140. Roi du tir B: Jean-Philippe Favre, 133. Roi du tir C: Frédéric Perroud, 142. Roi du tir vétérans: Ernest Guichard, 133. Roi du tir juniors: Frédéric Perroud, 142. Résultats individuels, cible Challenge: 1. Michel Boillat, 96; 2. ex aequo Rafael Jeanraud, Frédéric Perroud et Jean-Louis Ray, 94; 5. Ginette Aeschlimann, 93; 6. Max Gugelmann, 92. Cible Val-de-Ruz: 1. Frédéric Perroud, 48; 2. Roland Glauser, Gérald Glauser et Richard Mougin, 47. Concours de section à 50 m: 1. La Montagnarde, Les Hauts-Geneveys, 97,92; 2. Les sous-officiers du Val-de-Ruz, 85,69; 3. Armes réunies La Côte-Engollon, 84,78. Roi du tir: Christian Bron, La Montagnarde, 172; 2. Pierino Zamparo, 166; 3. Roland Rub, 165. Prix spécial, cible Challenge: Pierino Zamparo. Prix spécial, cible Val-de-Ruz: André Chariatte. (mh)

AGENDA

Grotte aux Verrières

Visite guidée

Samedi, le Syndicat d'initiative des Verrières organise la visite guidée de la grotte «Chez le Brandt», avec pour but de faire connaître au public cette cavité, facile d'accès, magnifique et réputée chez les spécialistes. La visite se fera sous la houlette d'un spéléologue expérimenté et une torrée mettra fin à cette journée découverte. Le rendez-vous est fixé à 13 h 30, à l'Hôtel des Cernets. Les participants sont priés de s'équiper de bottes, de vêtements peu dommageables et de lampes de poche. (mcd)

«Kermess mexicana» dimanche à Môtiers Zapata au Château!

Dimanche, les descendants du fameux Emiliano Zapata feront la bombe au Château de Môtiers. Pour la première fois, le canton de Neuchâtel sera le cadre d'une «kermess mexicana». Une fête organisée par l'Association des Mexicains des cantons de Vaud, de Neuchâtel et amis du Mexique (Amex).

Le coup d'envoi de la manifestation sera donné à 11 heures. Mais point de pistoleros au programme. La fête sera d'abord culinaire. A Môtiers, on pourra déguster une kyrielle de spécialités mexicaines, des tacos aux enchiladas, en passant par les quesalidas et autres tinga. Sauces piquantes à volonté. Sans oublier les succulentes

margaritas, à base de tequila et de jus de fruit.

Après l'estomac, le régal sera pour les yeux. A 14 heures, les participants - chacun est cordialement invité - assisteront à un défilé de costumes typiques. L'occasion d'admirer un vaste éventail de tenues originales de plusieurs régions du Mexique, allant de la tenue folklorique jusqu'à celle de notre époque. Folklore il y aura également, avec un groupe qui viendra présenter diverses danses du pays.

La manifestation, qui se terminera vers 20 heures, se poursuivra par des jeux, pour petits et grands. Avec, notamment, une piñata. Un jeu qui consiste à briser, les yeux bandés, une cruche en terre cuite - elle sera en papier mâché, sécurité des enfants oblige - remplie de pe-

tits cadeaux. En cas de mauvais temps, la salle de la grange permettra de s'abriter.

Cette «kermess mexicana» est organisée par l'Amex, une association née en mars dernier. «Ouvverte aux citoyens de tous les pays, elle a pour but d'organiser des rencontres, de faire découvrir notre culture et notre folklore», explique Margarita Tripet, de Boveresse. L'association s'occupe également d'échanges culturels et de séjours dans des familles mexicaines et suisses.

«Nous étions un peu isolés. Avec l'association, nous avons beaucoup d'activités», souligne Mme Tripet. C'est compréhensible: au Val-de-Travers, les Mexicains se comptent sur les doigts d'une seule main! Ce ne sera plus le cas dimanche. (mcd)

Dimanche de sport handicap à Cernier

Pour le meilleur de soi-même

Les personnes mentalement ou physiquement handicapées éprouvent un réel plaisir à faire du sport. C'est pour le prouver que le collège secondaire de La Fontenelle, à Cernier, accueille dimanche une manifestation placée sous le signe du sport handicap. Sous l'œil d'un public que l'Association suisse des invalides espère nombreux, près de 600 sportifs donneront le meilleur d'eux-mêmes, sans esprit de compétition.

Le collège secondaire de La Fontenelle, à Cernier, deviendra après la manifestation de dimanche prochain, un lieu privilégié pour les rencontres entre handicapés. Après la fête de juin dernier, qui avait vu des personnes souffrant de handicaps

mentaux se rencontrer pour rire ensemble, c'est au tour de l'Association suisse des invalides (ASIV) d'occuper les lieux pour une journée placée sous le signe du sport handicap. Cela sans esprit de compétition ni classement, mais avec la garantie que chaque participant y aura du plaisir. Près de 600 handicapés physiques et mentaux sont attendus pour s'affronter dans des joutes fraternelles placées sous le haut patronage du Panathlon international.

Les organisateurs ont prévu d'ouvrir la manifestation par un spectacle de parapente, offert par l'équipe du champion du lieu, Steve Amstutz. Dès 9h30, les participants auront l'occasion de se mesurer aux lancers du javelot (précision et distance), du boulet, du ballon

lourd, de la petite balle, au basket, à un jeu d'adresse, au saut en longueur, au slalom et à la course. A pied et en fauteuils roulants. Une partie officielle présidée par le conseiller d'Etat Jean Guinand précédera le repas. Les joutes reprendront jusqu'à 15h30 avant que la journée ne se termine par un jeu d'ensemble. Chaque participant recevra un souvenir de la manifestation.

Savoir se dépasser, savoir donner le meilleur de soi-même est source de joie pour toute personne handicapée. Plusieurs grands sportifs valides ont apporté leur soutien à cette manifestation de Cernier. Beau geste de solidarité, qui prouve que le handicap peut être vécu autrement qu'une souffrance. Ph. C.

Apéro à la Banque Raiffeisen de Coffrane Un bancomat pour 60 ans

Fondée en novembre 1935 et installée depuis 1990 au rez-de-chaussée du bâtiment communal de l'ancienne poste, la Banque Raiffeisen de Coffrane organise demain une journée portes ouvertes.

Elle y présentera notamment un nouveau bancomat aménagé en guise de cadeau à ses sociétaires et au public à l'occasion de son 60e anniversaire. Toute la population est invitée à participer à cette fête. Dès 17 heures, le verre de l'amitié sera offert à chaque visiteur.

Née le 24 novembre 1935, la Caisse Raiffeisen de Coffrane a compté d'emblée trente membres fondateurs, dont Bertrand Perrenoud, premier gérant jusqu'en 1968. Le coffre-fort était alors le seul mobilier de la caisse, se trouvant dans le petit bureau de l'instituteur du village, sur le chemin de la Dîme.

En 1968, les actuels gérants, Simone et René Gretilat, ont repris le flambeau et l'ont fait voyager à travers le village. D'abord située au centre de la localité, dans leur appartement proche de l'ancienne poste, la caisse a suivi ses gérants dans leur maison du haut de Coffrane dans laquelle un bureau accueillant avait été aménagé.

Un essor important, dû en particulier à la compétence, à la disponibilité et à l'accueil chaleureux et discret de René et Simone Gretilat, a porté l'établissement de Coffrane au rang de banque à part entière. Le bilan a passé de 341.000 fr en 1938 à un million en 1948. Pour ensuite grimper à 2,5 millions en 1958, à cinq millions en 1968, à huit millions en 1978, à seize en 1988 et à un peu plus de dix-neuf en 1989. Au 31 décembre dernier, la somme totale du bilan était de 30,5 millions de francs. (jbw)

Tournée des postes du Val-de-Ruz

Futurs policiers à vélo

Dans le cadre du programme de l'Ecole de gendarmerie et police de sûreté de la police cantonale, seize aspirants ont fait récemment, et à bicyclette, la tournée des postes du Val-de-Ruz. Ils ont commencé leur visite par le bureau des Hauts-Geneveys - qui fermera ses portes dans un mois - avant de poursuivre leur périple jusqu'aux Geneveys-sur-Coffrane, puis jusqu'à Valengin.

Par Fontaines, ils ont atteint Fontainemelon afin de visiter le poste de prévention contre l'incendie de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière. A Cernier, le sergent-major Roulin leur a donné tous les renseignements utiles sur la 4e brigade de

gendarmerie qui couvre le Val-de-Ruz. Avant le repas de midi, pris au-dessus de Chézarard-Saint-Martin, les aspirants ont participé à un exercice de battue dans la forêt, qui consistait à retrouver un agresseur avec l'aide d'un chien policier.

Toujours à bicyclette, ils se sont rendus à Dombresson afin de visiter le poste puis, par Le Pâquier, ont poursuivi jusqu'aux Bugnenets. C'est par La Joux-du-Plâne, Derrière-Pertuis et Les Vieux-Prés qu'ils ont rejoint Cernier puis Marin-Epagnier. Le major René Germainier, commandant de la gendarmerie cantonale, a également suivi cette journée bien remplie. (mh)

Le Parlement jurassien a tenu séance hier à Porrentruy

Deux enquêtes et après?

Le Parlement jurassien, avant de faire sa brève sortie annuelle au Préhisto-Parc de Réclère, après avoir visité l'usine Busch à Chevenez, a procédé hier aux élections de membres de commissions et admis de nouveaux députés en son sein. Le Centre de déchets stabilisés de Saint-Ursanne et celui de Courgenay ont été au centre des discussions.

Contre l'avis du Gouvernement, le Parlement a décidé la création d'une commission parlementaire d'enquête sur le Centre de déchets stabilisés de Saint-Ur-

sanne (DMS), selon une motion de Jean-Claude Hennet (PS). Le ministre de l'Équipement Pierre Kohler a pourtant répondu point par point aux griefs du motionnaire: étude d'impact conforme aux exigences légales, nappe phréatique préservée, dépôt de déchets préalable. Malgré la désignation d'experts chargés d'analyser les études préalables, le Parlement s'est doté d'une commission d'enquête qui ne pourra qu'avaliser les avis des experts. Du moins sera-t-il certain d'obtenir une communication complète de l'avis des experts. Comme ces derniers déposeront leur rapport intermédiaire le 30 septembre, soit peu de jours après la prochaine

séance du Parlement qui désignera la commission d'enquête et en fixera le mandat, ce dernier sera forcément limité.

Le Parlement n'en a apparemment pas cure et souhaite avoir le sentiment de mener l'enquête, même si le contrôle fédéral devrait suffire. Sauf le PDC, tous les partis ont soutenu la création de la commission d'enquête. Il reste à définir le mandat de celle-ci. Mais, dans le fond, seul comptera l'avis des experts désignés par le Gouvernement, avec l'accord de Greenpeace. Le vote du Parlement créant la commission par 34 voix contre 16 n'y changera rien. Abordant l'examen des crédits supplémentaires de 1994 d'un

total de 973.000 francs, le Parlement a estimé que le dépassement de crédits de 732.250 francs sur la fermeture du Centre de traitement de déchets spéciaux de Courgenay (CTD) justifiait l'ouverture d'une enquête administrative qu'il a dans la foulée décidé d'engager, contre l'avis du Gouvernement. Sur le fond, il est douteux que le Parlement ait la compétence d'exiger une enquête administrative. Celle-ci serait de la seule compétence du Gouvernement. Il n'est donc pas sûr que l'enquête administrative sera effectivement ouverte, même si c'est un magistrat de la justice qui la conduirait et même si le Parlement l'a décidée par 45 voix contre zéro.

extraordinaire de construction (PEC) dont l'intégration dans les comptes de l'Etat alourdira le déficit durant quelques années, tout en permettant d'avoir une vision réelle de tous les investissements de l'Etat.

Contre l'avis du seul PCSI, l'intégration du PEC a été approuvée sans autre opposition. Il n'est pas question d'en faire un moyen de pression en vue d'obtenir des économies de fonctionnement. Selon le ministre des Finances Gérald Schaller, la présentation du budget de 1996 se heurtera à d'énormes difficultés. Il semble que le Parlement soit hélas loin de se douter de la nécessité des sacrifices à faire.

Rédactions

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVE

Pendulaires des Rouges-Terres La bonne antenne

Dans notre édition de mardi, nous avons relaté la vie pendulaire de Françoise et Claude Bourquard qui partagent leur vie entre le Jura et l'Inde tout en affirmant qu'ils vont s'installer désormais à Dharamsala et y accueillir des visiteurs pour leur faire découvrir ce coin de pays. Une erreur s'est glissée dans l'adresse de contact. La personne intéressée par une expédition dans cette région peut s'adresser au (032) 900.159. (mgo)

AGENDA

ADEF

Débat à Saignelégier

L'Association pour le développement économique des Franches-Montagnes (ADEF) invite tous ses membres à une assemblée générale qui se déroulera ce jeudi 31 août, à 18 heures, à l'Hôtel de la Gare de Saignelégier. Après la partie administrative, le ministre Jean-François Roth animera un débat sur l'économie jurassienne. (mgo)

Au Café du Soleil

France Hamel

Samedi prochain (21 h), le Café du Soleil à Saignelégier se transforme en cabaret pour accueillir France Hamel qui interprétera les chansons de Kurt Weil. Elle sera entourée de Claude Rossel (piano), d'Olivier Nussbaum (contrebasse) et d'Alain Tissot (percussion). Biennoise, France Hamel a suivi les Conservatoires de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel avant de se perfectionner à Delémont et Genève. Elle chante régulièrement à travers la Romandie. Ce spectacle s'inscrit dans les activités des «Arts d'été». (mgo)

Régiment d'infanterie 9

Concert de la fanfare

La fanfare du régiment d'infanterie 9 donnera concert aujourd'hui à Moutier, le 1er septembre à Saint-Imier, le 4 à Saignelégier (Hôtel de Ville), le 5 à l'Inter à Porrentruy, le 6 à Saint-Georges à Delémont, à partir de 20 heures. Au programme des œuvres de brass band. (comm-vg)

A l'heure des questions orales

«Les affaires» à la une

Les délocalisations, avec à la clef, leurs chaînes de licenciements et «des affaires» touchant aux Ponts et chaussées ne pouvaient manquer de surgir à l'heure des questions orales devant le Parlement jurassien. D'où l'intérêt d'un public et des médias plus nombreux que d'habitude sur les strapontins. Mais l'un et l'autre sont restés sur leur faim.

A la suite des révélations du journal alémanique «Facts» touchant d'abord aux fausses factures établies pour la campagne de la tour Mängeat et faisant état de factures gonflées, de repas comptabilisés, Max Goetschmann (Combat socialiste) désire une première orientation sur cette affaire. Le ministre Kohler est aussi clair qu'affirmatif. Le Gouvernement entend faire toute la lumière. Les vérifications sont étendues à l'ensemble des consortiums de la tour Mängeat doit fournir ses comptes.

Le gros de l'enquête est terminé et un rapport – qui sera rendu public – sera livré au Gouvernement.

Et le ministre de l'Équipement de rappeler que c'est le juge Boinay qui mène l'enquête administrative au sujet de la seconde affaire, celle touchant aux voyages offerts à trois hauts fonctionnaires des Ponts et chaussées.

POLICE DANS LE VISEUR

Les affaires de drogue et les délocalisations d'entreprises inquiètent aussi les députés jurassiens. L'attitude de la police qui, lors du dernier Rock Festival à Porrentruy, a «truffé» nombre de fumeurs de joints soulèvent la colère de Corinne Juillerat (PS). «Aux amendes infligées aux ados et que paieront les parents ne vaudrait-il pas mieux imposer un cours de prévention à ces jeunes?» demande-t-elle. Le ministre Schaller ne l'entend que d'une oreille. La loi est ce qu'elle est aujourd'hui, mais on peut songer aussi à des cours ou à des

travaux d'utilité publique, répond-il. Hubert Arckermann (PDC) s'étonne qu'une auberge delémontaine soit toujours ouverte alors qu'un trafic de drogue, entretenu par son gérant, y a été démantelé. «J'ai retiré la patente mais il y a un recours» lance J.-F. Roth.

Problème des délocalisations et de leurs conséquences ensuite. Claude Schlüchter (PS) souhaite que les indemnités décollant du plan social de Black et Decker (trois millions en jeu) soient taxées comme fortune et non comme revenu pour ne pas prêter les travailleurs déjà à la peine. Le Gouvernement tranchera sous peu. Quant à RMB (50 emplois perdus à Bonfol), Philippe Gigon (PDC) demande quelle est l'action du Gouvernement dans cette affaire. «Si les syndicats négocient un plan social, l'Etat a mis sur pied un centre d'appui pour les travailleurs licenciés, tant pour les aiguiller sur les indemnités de chômage ou les possibilités de placement» lui est-il répondu. Mgo

LE PEC ABANDONNÉ

Abordant les comptes de 1994, le Parlement les a adoptés sans opposition, non sans avoir discuté de la suppression du Plan

En fin de séance, le Parlement a encore adopté une résolution socialiste en faveur de l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne. V. G.



Le ministre Pierre Kohler

Il a répondu point par point aux griefs qui lui étaient adressés. (Bist)

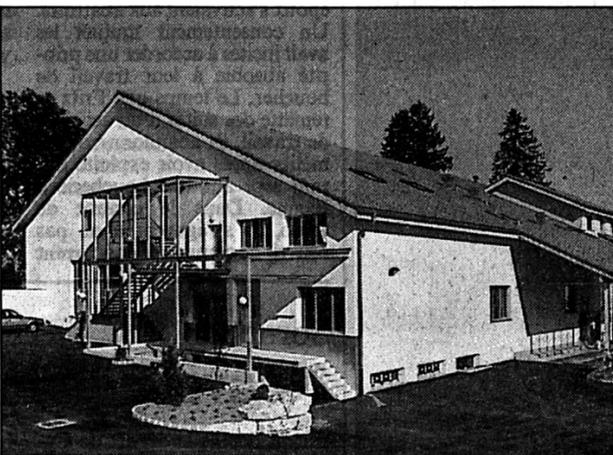
Au Noirmont et à Saignelégier

L'automne des inaugurations

L'automne franc-montagnard sera marqué par une double inauguration d'importance. Dans un premier temps, le vendredi 29 septembre, ce sont les nouveaux Espaces scolaires de la communauté Les Bois-Le Noirmont qui seront officiellement réceptionnés. Les travaux ont coûté plus de six millions. Partie officielle et visite des locaux précéderont une soirée-repas à la halle-cantine.

Vingt jours plus tard, le vendredi 20 octobre, c'est la nouvelle fromagerie de têtes de moine de Saignelégier qui sera intronisée. En service depuis juillet dernier, les premiers fromages affinés sortiront des caves.

C'est seulement à partir de début 96 que le public pourra la visiter, les mesures d'hygiène étant extrêmement strictes. Mgo



La fromagerie de Saignelégier

L'inauguration permettra de tester les premiers fromages affinés. (Impar-Gogniat)

Delémont en 2010

Enfin une zone piétonne?

Alors que la plupart des grandes villes ont expérimenté avec bonheur une zone piétonne, Delémont fait de la résistance. C'est sur le haut de la ville, dans la cité ancienne, que cet espace réservé aux piétons pourrait se situer. Mais les commerçants n'en veulent pas...

Quel sera le visage de la capitale jurassienne dans quelques années? Ce printemps, Delémont a lancé une vaste consultation baptisée «Cap sur 2010». La participation a été plus que moyenne.

Quelque 300 visiteurs pour l'exposition (sur 12.000 habitants!) et 150 personnes à l'occasion de trois débats publics, ce n'est pas l'enthousiasme. Seuls

les politiciens et les associations se sont intéressés au sujet. Bref, toujours les mêmes...

Si l'on regarde à la fin des années 70 le plan arrêté pour Delémont jusqu'en 95, on constate que l'objectif démographique n'a pas été atteint (population stable) mais que l'objectif économique (via la zone industrielle) est réalisé, que le plan de zone a été grandement rempli et que la capitale jurassienne a joué son rôle de pôle d'attraction. La circulation et le parage sont deux boulets même si l'ouverture de la RDU (route de déviation urbaine) est attendue dans trois ans.

Et demain? La consultation «Cap sur 2010» a permis de dégager quelques grandes lignes. Primo, la collaboration inter-

communale (avec la couronne urbaine) devient une nécessité. Secundo, de nombreuses personnes ont émis le vœu d'une ou plusieurs rues piétonnes. L'image de Neuchâtel est avancée. Mais ici, il faut qu'une volonté populaire se dégage. Certains commerçants et particuliers sont pour l'heure réticents. L'enjeu tient dans un rôle complémentaire de la vieille ville (qui voit ses commerces fondre) au détriment du Centre-gare. L'animation commerciale et culturelle joue donc un rôle clef dans une solution d'équilibre.

Vers la fin de 1995, un nouveau plan, projection de ces quinze prochaines années, devrait être déposé. Une votation populaire pourrait intervenir au printemps 96. Mgo

Enfants cancéreux: les soldats «craquent»

Un jour de solde

La compagnie de renseignements du régiment d'infanterie 9, en cours de répétition dans le Jura, a décidé d'offrir un jour de solde en faveur de la fondation Theodora qui finance la formation et les prestations de clowns se produisant au chevet d'enfants cancéreux. Les soldats, sous-officiers et officiers partici-

pent à ce soutien financier. Selon le plt Grandchamp, initiateur de l'opération, celle-ci devait recueillir l'approbation de chacun, soit l'abandon d'une solde journalière (5 francs et plus). L'ensemble de la compagnie a acquiescé, ce qui devrait permettre de récolter 550 francs, voire davantage si des élan de

générosité se produisent. Le plt Grandchamp souhaite que cette récolte de dons engendre d'autres actions de ce type, en faveur de Theodora ou d'autres organismes caritatifs. Il a pour l'heure l'espoir qu'elle s'étende à d'autres compagnies, au bataillon, voire à l'ensemble du régiment 9. (comm-vg)

Saint-Imier: «Jeunes artistes, la scène est à vous»

Les vingt lauréats en concert

Les vingt lauréats – en fait dix-neuf solistes et un ensemble – du concours «Jeunes artistes, la scène est à vous», se produiront ce dimanche à Saint-Imier. Ils y disputeront, dans le registre classique presque exclusivement, une finale d'excellent niveau, cela ne fait aucun doute, et qui sera de surcroît agrémentée par le récital de Christine Laville.

Une cinquantaine de jeunes musiciens et d'ensembles avaient fait acte de candidature, en provenance de toute la Suisse et même de France voisine. Ils ont tout récemment passé l'épreuve du jury à Delémont et à Moutier, dans des sessions à huis-clos.

Parmi tous ces concurrents, ledit jury a donc sélectionné une vingtaine de finalistes, qui se produiront cette fois en public, pour l'attribution des différents prix, dont le total ascende à quelque 6000 francs.

DU VIOLON À L'ACCORDÉON: ESSENTIELLEMENT CLASSIQUE

Quelques défections ayant encore modifié un brin la sélection du jury, les lauréats de ce dimanche ne se retrouvent quasi-

ment plus que dans le registre classique. Un seul ensemble, de cuivres, distille une musique qui peut être qualifiée de variété.

Mais la diversité des instruments, pour sa part, est demeurée très vaste, on s'en rendra compte en parcourant la liste ci-dessous.

Dans un premier temps, le public pourra suivre le défilé de tous les lauréats – seul l'organiste sélectionné ne pourra se produire en Erguël – jusque vers 16 h environ. Ensuite de quoi le jury se retirera pour délibérer.

UN RÉCITAL

En attendant le verdict du jury, qui devrait tomber aux environs de 17 h 30, la chanteuse et comédienne Christine Laville donnera un récital, accompagnée par Johnny Walther aux claviers et François Pidoux à la contrebasse.

Organisé dans le cadre et en ouverture du 11e Festival du Jura, ce concert mérite l'intérêt d'un public nombreux, d'autant que les futurs meilleurs musiciens du pays en sont peut-être les animateurs!

LES SÉLECTIONNÉS

Catégorie écoliers: Manon-Sophie Spycher (violin, Berne), Priscilla Boronka (violin, Münchenbuchsee), Noémie Pulzer (flûte, Morges), Marie Médebienne (piano, Grandval), Méla-



Saint-Imier, Festival du Jura

Tandis que le jury délibérera, le public pourra écouter le récital de Christine Laville, chanteuse et comédienne. (Maeder)

nie Clavijo (piano, Courtedoux), Juliette Brosy (piano, Courtételle) et Janette Boegli (accordéon, Courtételle).

16-25 ans, non professionnels: Marie-Jeanne Sunier (violin, Nods), Enza Pintaudi (flûte, La Chau-de-Fonds), Olivier Rosset (piano, Courchapoix), Alain Oberson (tuba, Echarlens) et Benjamin Guélat (orgue, Bure).

Ensemble: Musique des jeunes de Bienne, dirigée par Jean-Claude Clélin.

Etudiants professionnels: Eric Meylan (percussion, Genève), Milena Zachariwa (flûte, Ipsach), Eliane Williner (flûte, Genève), Denitsa Kasakova (violin, Mathod), Libussa von Jean (cantatrice, Lausanne), Anne Oberholzer (piano, Moutier) et Claire-Pacale Musard (hautbois, Saint-Imier).

Le jury: Frédérique Santal (présidente), pianiste et professeure d'initiation musicale; Dorine Kouyoumdjian, animatrice à «Fréquence Jura»; Jacques Chételat, professeur de musique, chef de chœurs, critique musical; Alain Tissot, percussionniste et batteur dans de nombreux ensembles de jazz; Georges Zaugg, enseignant, chef d'orchestre. (de-sp)

● **Dimanche 3 septembre, Salle de spectacles de Saint-Imier, dès 14 h 30.**

Rédaction

JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

ou

Tél/fax: 039/41 22 22

AGENDA

UP Erguël

Initiation à l'escalade

Un cours d'initiation à l'escalade est à nouveau organisé par l'Université populaire Erguël. Placé sous la direction de Germain Paratte, de Cormoret, il se déroulera le samedi 9 septembre prochain, dès 8 h 30, aux Rochers des Sommettes (Le Noirmont). Inscription et renseignements auprès de Martine Bassin, Courtelary, tél. (039) 44.17.43. D'autre part, l'UP Erguël annonce qu'elle met à disposition du public un répondeur et un téléfax, au numéro (039) 44.20.50, qui prennent les inscriptions pour chaque cours. On n'oubliera pas, bien sûr, d'y préciser tous les renseignements nécessaires, à savoir nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone, ainsi, surtout, que le numéro et le titre du cours concerné. (comm)

Tramelan

Venez tirer à l'arbalète!

Les arbalétriers tramelots organisent, cette année à nouveau, un tir populaire ouvert à toutes et tous. Les vendredi 15 septembre, dès 16 h, et samedi 16 septembre, dès 9 h, ils espèrent recevoir de nombreux curieux pour connaître le plaisir de pratiquer un sport qui ne fait que très peu de bruit. Comme de coutume, les arbalètes de compétition, les flèches et les conseils sont dispensés gracieusement par les membres de la société. Et de surcroît, si ces dates ne conviennent pas à certaines personnes intéressées, ou que celles-ci souhaitent venir en groupe, il leur est toujours loisible de prendre contact avec un arbalétrier tramelot, qui les recevra avec plaisir. Invitation cordiale à toutes et tous, donc, pour un essai ou en simple curieux. (sp)

Plateau de Diesse

Jeune musical

A chacun ses traditions. Aux Colisse du Bas, lieu-dit situé dans le périmètre des Prés d'Orvin, le Jeune fédéral est prétexte à une fête de musique country. Dimanche 17 septembre dès 13 h, l'ambiance sera garantie à l'auberge des Bisons puisque les cinq musiciens de Tomahawk sont des joueurs réputés de rock country. (Imp)

Cormoret: le Jodleur-Club «Echo de la Doux» a 50 ans

Du folklore et des rires

Le temps passe, tout lasse dit-on, mais le folklore demeure bien vivant. Le Jodleur-Club «Echo de la Doux» entend bien le prouver cette fin de semaine, pour la grande fête de son 50e anniversaire.

Les festivités commenceront vendredi 1er septembre, par une soirée consacrée à l'humour, puisqu'animée par l'irrésistible Bob Barbey. Mais le folklore n'en sera pas absent, cela va de soit, il sera défendu, et comment, par le jodleur-club jubilaire et le Chœur mixte «Anémone», de Tramelan. Ensuite de quoi l'excellent orchestre «Troyass-Sextet» emmènera la danse jusqu'au petit matin.

SANS INTERRUPTION

Mais même s'ils ont tourbillonné jusqu'au matin, les amateurs de musique ne passeront pas la matinée de samedi au lit, toute cette

journée étant consacrée, presque sans interruption, au folklore et à la fanfare un peu aussi, il est vrai.

En effet, dès 10 h 30, «Le kiosque à musique» de la Radio suisse romande sera sur place sous la cantine et laissera largement la «parole» aux ensembles de la région. Ainsi participeront à cette émission le Jodleur-Club «Echo de la Doux» évidemment, la Fanfare municipale de Courtelary, le Männerchor «Eintracht» de Courtelary aussi, le Club des accordéonistes «L'Hirondelle» de Cormoret et environs, ainsi que la «Wie Geit's» et le Trio Zeller.

Si la RSR cessera d'émettre de Cormoret sur le coup de midi et demi, la musique ne s'arrêtera pas pour autant dans la localité. En effet, l'après-midi sera résolument musical lui aussi et chauffera la cantine pour la grande soirée anniversaire.

Cette soirée officielle, qui dé-

butera sur le coup de 20 h (rideau à 19 h), sera animée par le conférencier Yvan Voumard. Pour ce qui concerne la musique, et outre les chanteurs jubilaires, les amateurs de folklore pur trouveront à Cormoret tout ce qu'il faut au bonheur de leurs oreilles: le fameux Jodleur-Club Gisswil, les fantastiques musiques à bouche du trio «Schmittebuebe de Diemtigtal» et l'orchestre «AlplerFrunde» d'Eggwil pour conduire la danse! (sp-de)

● **Cormoret, halle-cantine près du collège. Vendredi 1er septembre: dès 20 h, soirée humoristique, puis concert et enfin danse; réservations au (039) 41 11 29 ou au (039) 44 14 57. Samedi 2 septembre: «Le kiosque à musique» de 11 à 12 h 30, après-midi musical, et soirée folklorique dès 20 h. Bar, cantine, tombola les deux soirs.**



Cormoret

Le Jodleur-Club «Echo de la Doux»: 50 ans et pas une ride.

(Photo privée)

Noces de diamant à Renan

Ensemble pour la vie



Ils se sont offert une quinzaine de jours de fête. Nombreux ont été ceux à vouloir féliciter Berta et Fritz Richard de l'exploit qu'ensemble ils ont signé. Celui de célébrer le 17 août dernier leurs 60 ans de mariage.

dans un périmètre défini. Fort heureusement, la commune de Renan se trouve en dehors de la zone. Fritz va mieux et le Conseil communal soutient en 1945 la requête de ce couple dont l'intention est d'exploiter de concert un café et une boucherie.

Même si aujourd'hui le souvenir de la cérémonie de 1935 s'est quelque peu estompé, Berta Richard rit encore de ceux procurés par son voyage de noces. Deux jours après s'être unis, les époux s'activaient aux abattoirs. Un consentement mutuel les avait incités à accorder une priorité absolue à leur travail de boucher. Le temps que Fritz se remette des suites d'un accident de travail, ils abandonneront le métier après avoir exploité durant sept ans une boucherie à Bienne. Dans le contrat de vente, ils s'engagent à ne pas rouvrir de commerce concurrent

Durant plus de trente ans, ils relèveront ce défi. Jamais, ils n'ont songé à déplorer la rareté des jours de congé. Non seulement ils aiment leur travail, mais en plus ils se sont totalement intégrés à la vie de Renan, soutenant autant qu'ils le peuvent la vie des sociétés locales.

Cette existence professionnelle remplit leur fait apprécier d'autant plus la quiétude de leur retraite. Si c'était à refaire, ces deux octogénaires, parents de jumelles et grands-parents de deux petits-fils, ne changeraient pas une virgule à leur destin. (nic-photo Impar-Chiesa)

Sornetan

Nouvel administrateur

Vacant depuis le départ de Cyrille Voirol pour le CIP de Tramelan, le poste d'administrateur du centre réformé de Sornetan vient d'être repourvu, avec la nomination de Jean-Louis Ja-

bas, chef du personnel à la Banrille Voirol pour le CIP de Tramelan, le poste d'administrateur du centre réformé de Sornetan vient d'être repourvu, avec la nomination de Jean-Louis Ja-

bas, chef du personnel à la Banrille Voirol pour le CIP de Tramelan, le poste d'administrateur du centre réformé de Sornetan vient d'être repourvu, avec la nomination de Jean-Louis Ja-

Saint-Imier réfractaire à la taxe au sac

La règle et l'exception

Dira-t-on bientôt têtue comme un Imérien? La probabilité existe, puisque depuis trois ans, Saint-Imier s'obstine à ne pas vouloir appliquer la Loi cantonale en matière de déchets. En Erguël, on veut croire que Berne continuera d'accorder un statut exceptionnel à une commune qui reste sourde aux injonctions qui lui sont faites d'introduire la taxe au sac. Ce soir, les conseillers généraux apporteront leur contribution au débat, eux qui doivent se prononcer sur un rapport de la Commission des Travaux publics.

Il y a trois ans, le corps électoral de Saint-Imier refusait le nouveau règlement cantonal introduisant entre autres la taxe au sac. Ce refus précédait le mandat confié par le Conseil municipal à la Commission des déchets de définir un système de taxation conforme à la législation cantonale en vigueur. Pour préambuler à ses conclusions, la commission ad hoc disait l'impérieuse nécessité d'introduire une tournée verte. C'est à l'unanimité que sur le fond, elle préférait l'introduction d'une taxe au poids jugée plus équitable à la taxation par sac. L'étude de faisabilité, qui succédait à cette prise de position, avalisée par le Conseil général, montrait malheureusement que l'option rete-

nue était inapplicable à Saint-Imier.

LA MOINS MAUVAISE SOLUTION

Le dossier était alors repris par la Commission des Travaux publics, qui est partie de la situation prévalant en février 1995 pour se livrer à une nouvelle analyse. Pour elle, il apparaît que le système aujourd'hui appliqué à Saint-Imier, celui qui repose sur une taxe de base, à défaut d'être le meilleur, est le moins mauvais, dans l'attente que le principe de la vignette à code-barres puisse un jour être appliqué. La signature électronique des sacs permettrait alors de les personnaliser et faciliterait l'introduction d'une taxe au poids, qu'une trop lourde infrastructure avait, dans un premier temps, condamnée.

Dans sa réflexion, la Commission des Travaux publics s'interroge, d'autre part, sur le rôle de la Confédération. Dans l'idéal, ce serait à elle de prendre en main le problème des déchets en imposant à tous les cantons une législation similaire avec application simultanée. Ce dirigisme éviterait les distorsions transcantoniales, voire transfrontalières.

DILEMME À RÉSOUDRE

A l'échelle de la commune, la commission se dit consciente que la solution idéale reste à trouver. Elle estime que le système actuel a au moins l'avantage, socialement parlant, de ne pas pénaliser les familles avec



Perception indésirable

Ce soir, les conseillers généraux se verront inviter à soutenir la politique de la commune (Impar-Eggler)

enfants. Attention, prévient-elle, si le principe du statu quo sur le ramassage et l'élimination des déchets devait être accepté, une augmentation de quelque 12% de la taxe de base s'imposerait pour permettre l'autofinancement.

Le Conseil municipal, unanime, partage les recommandations formulées par la Commis-

sion des Travaux publics. Afin de réduire la quantité des déchets, l'exécutif compte sur la mise sur pied d'une tournée verte prévue l'année prochaine. Ce soir, les conseillers généraux devront trancher un dilemme. Quelle que soit leur décision, elle pourra être comprise comme un désaveu. Ou de l'autorité cantonale. Ou de l'autorité communale. (nic)

Il y a par contre peu de risques qu'un désaccord puisse naître de l'adoption du nouveau règlement sur le Service de défense, et d'un nouvel article dans le règlement d'organisation du syndicat hospitalier de l'Hôpital du district de Courtelary. Dans l'un comme dans l'autre cas, il appartiendra au citoyen de se prononcer en dernier ressort. (nic)

BRÈVES

BCBE

Nouvelle tête à la direction générale

Pour régler suffisamment tôt la succession de Moritz Gerber, membre de la direction générale, qui prendra sa retraite au milieu de l'an prochain, le Conseil de la Banque Cantonale Bernoise, a nommé Albert Keller (1941). Celui-ci fera son entrée à la BCBE le 15 novembre prochain, pour y reprendre le secteur «commerce et ventes des titres», puis la gestion des titres au 1er janvier 96 et enfin la responsabilité de la division financière au 1er juillet 96. En tant que membre de la direction générale de la BPS, Albert Keller a notamment été responsable du marché des capitaux et du commerce des titres. En sa qualité d'«Executive vice president du CS first Boston», il s'occupe actuellement de la clientèle commerciale. (sp)

Assemblée interjurassienne Commissions permanentes

A l'occasion de sa réunion de La Neuveville, mardi, l'Assemblée interjurassienne a ratifié la composition de ses cinq commissions permanentes. Commissions qui se présentent donc respectivement ainsi: Transports publics et moyens de communications: MM. Daetwyler (président), Ermatinger, Siegrist, Crevoisier, Jeanbourquin et Taillard; Instruction publique et formation professionnelle: Mmes Amgwerd (présidente) et Schindelholz, ainsi que MM. Rais, Schwab, Graf, Verdon et Voiblet; Economie: MM. Verdon (président), Conti, Miserez, Paupe, Schwab, Aellen, Benoît et Lecomte; Santé publique et affaires sociales: Mme Schindelholz et MM. Rais (président), Taillard, Graf, Aellen, Siegrist et Frainier; Culture: MM. Jeanbourquin (président), Conti, Schaffter, Frainier et Voiblet. (de)

Revue de la CEP Tout pour Horexpo

Le dernier numéro de la revue de la CEP (Chambre d'économie publique du Jura bernois) vient de paraître, qui est bien évidemment consacré essentiellement à Horexpo, la manifestation horlogère qui ouvrira ses portes, à Saint-Imier, le 5 septembre prochain. Cette revue peut être obtenue auprès de la CEP, Grand-Rue 1, Tavannes, tél. (032) 91 47 41. (sp)

Matériaux de chantier recyclés dans le Jura bernois Convergence d'intérêts

La persévérance aura servi de ligne conductrice à la concrétisation d'un concept que la société Demat JB S.A. illustre aujourd'hui. Désormais, la décharge de Rond-Sagne, à proximité de Tavannes, servira également au recyclage des matériaux de chantier. A moyen terme, la structure mise en place devrait être à même de contenter les différents acteurs évoluant dans le monde régional de la construction.

Au début des années 1990, de nouvelles normes fédérales environnementales réformèrent les exigences dans le domaine du traitement des déchets. Ceux de matériaux de chantier ont droit à leur mention particulière. Ils doivent pouvoir bénéficier d'un traitement approprié.

JURIDISME ET ÉCOLOGIE

Vite il apparaît que le site tavannois de Rond-Sagne, exploité

par Celtor S.A., société propriétaire de 32 communes du Jura bernois, pourrait convenir. De nombreuses séances seront nécessaires pour que le 13 mars 1995 soit créée Demat JB S.A., une société qui additionne les particularités. Déjà parce qu'elle va être la seule à s'occuper dans la région du recyclage des déchets de chantier, mais aussi parce que son capital action de 400.000 francs est supporté à 51% par Celtor S.A. et par Transpo-JB S.A. pour la part restante.

Ce partenaire minoritaire représente en fait un groupement d'entreprises proches des milieux de la construction. Elles sont pour l'instant dix-sept à être dénombrées, mais le démarrage de Demat JB S.A. pourrait déboucher sur une rapide augmentation de cet effectif.

Collectivités publiques et privées attendent de la société qu'ils

ont portée sur les fonds baptismaux qu'elle sache offrir à la région un site moderne de dépôt, de traitement et de recyclage des déchets de chantier.

Demat-JB S.A. doit également sa création à la volonté commune de préserver l'environnement, notamment par la suppression et l'assainissement des sites existants et au souci de répondre aux normes et aux bases légales, autrement que par des leurres.

DÉVELOPPEMENT PAR ÉTAPES

Les déchets de construction, à ne pas confondre avec les matériaux de terrassement, qui prendront le chemin de Rond-Sagne seront dans un premier temps stockés avant que leur quantité ne permette de les recycler. Les déchets non recyclables seront eux, initialement, incinérés.

Selon les prévisions, une décharge bioactive devrait permet-

tre de les englober d'ici à cinq ans. A long terme, quelque deux millions de francs seront investis pour que Demat JB soit à même de proposer une gamme de produits aux entreprises. L'étendue de la proposition dépendra du système de tri qui sera adopté, une fois le site principal en service. Il sert actuellement aux besoins du compostage.

Parmi ses gros clients, Demat JB S.A. comptera son actionnaire principal intéressé par la catégorie des matériaux pierreux nécessaires à la réalisation d'une couche de protection séparant, à Rond-Sagne, la décharge de la forêt. En étant capable d'ici à 2 ans de proposer 200.000 m³ de matériaux recyclés, l'entité nouvellement créée sait que sa tâche prioritaire est de faire connaître son existence aux entreprises de construction, aux ingénieurs et aux autorités communales propriétaires de sites. (nic)

Villeret: l'Union sportive a fêté ses 25 ans

Les anciens étaient là

Samedi dernier, l'Union sportive a soufflé officiellement ses 25 bougies. Pour marquer l'événement, elle avait convié la population à une manifestation débutant par un match entre anciens membres du club.

Une bonne trentaine d'anciens joueurs avaient fait le déplacement à Villeret, certains arrivant même de bien loin. Peu importait le résultat de la partie, l'essentiel était bien de participer et, accessoirement, de constater que la technique avait généralement mieux résisté que la condition physique...

Dans un deuxième temps, une partie officielle se tenait à la salle de spectacles. Elle était

l'occasion pour le président actuel du club, Florian Kaempf, d'adresser quelques mots à l'assistance. Relevons que deux an-

ciens présidents de l'US ont pris la parole aussi, à savoir André Crevoisier et Jean-Robert Gerber. Ulrich Kaempf, maire, s'est

pour sa part fait le porte-parole des autorités, en apportant leurs vœux à la société jubilaire. (mw)



Villeret, 25 ans de l'US

Une bonne trentaine d'anciens membres actifs avaient fait le déplacement. (mw)

Orvin

Une nuit de jazz

La cantine Sous-les-Roches à Orvin, accueillera samedi (dès 20 heures), la 5th Old Time Jazz Night (5e Nuit du vieux jazz).

Trois ensembles renommés se produiront.

La soirée commencera avec «The Dry Throat Fellows», une formation genevoise. Elle se poursuivra avec les Schaffhousiens formant «The New Riverside». Le groupe zurichois «The Black Bottom Stompers» sera le dernier en scène. (comm)

PUBLICITÉ

Profitez de plus d'intérêts aujourd'hui: jusqu'au 29 septembre!



Avec le compte d'épargne à intérêts progressifs '95:

Venez nous faire une petite visite, nous vous conseillerons avec plaisir!

Ou demandez d'autres informations au numéro 157 02 04 (36 ct/min.)



Banque Populaire Suisse

144-729821.ROC

Suisse romande

7.50 Yoga 8.05 Journal canadien 8.30 Une femme à aimer 8.45 Rosa 9.10 Top models 9.30 Les Bartlett, cinéastes du désert 10.20 Tabou (R) 10.45 Le voyage des gourmets 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie. Ushu-Aïe-Aïe 12.15 Le miracle de l'amour 12.45 TJ-fla- 13.00 Matlock. Le député (2/fin) 13.50 L'aigle s'est envolé. Film anglais de John Sturges (1975). 16.00 Fame. Conséquences 16.50 Les six compagnons 17.05 Les Babibouchettes et le Kangourou 17.10 Beethoven 17.40 Alerte à Malibu. Harcèlement 18.30 Top models 18.55 TJ-titres. Météo régionale 19.00 TJ-régions 19.15 TéléTrésor 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo

20.10 Temps présent

Le ras-le-bol des profs
Reportage de Christian Liardet et Viviane Mermod Gasser
Les profs de Suisse Romande abordent cette rentrée scolaire avec une certaine perplexité. Les différentes restructurations de l'enseignement au niveau cantonal, les restrictions budgétaires rendent la profession d'enseignant de plus en plus difficile à exercer. Le rôle des profs est en pleine mutation et leur statut semble menacé. De nombreux profs sont soucieux avant tout des conditions d'enseignement et de la qualité des échanges relationnels dans des classes où les effectifs ne tarderont pas à augmenter.

21.00 Columbo: Ombres et lumières
Téléfilm avec Peter Falk
22.35 TJ-Titres

22.40 Vacances insolites

Les cow-boys d'Alsace
23.05 TJ-nuit
23.15 Euroffics
Au cœur de la nuit
0.10 Aphrodisia

Suisse 4

6.00 Euronews. 12.00 Tennis: US Open Flushing Meadows. Les meilleurs moments de la journée. En différé de New York. 17.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 TJ-soir. 20.00 Commissaire de choc. 20.50 Musiques, musiques. Les amours d'Emma Bardac. 21.40 Météo régionale/TJ-soir/Genève Région (R). 22.20 Place Fédérale. 22.50 Swing. Magazine de l'actualité suisse et internationale du golf. 23.15 Euronews.

Allemagne 1

15.03 Die Leihmutter. Telenovela. 16.00 Tagesschau. 16.03 Flieger. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Praxis Bülowbogen. 19.53 Das Wetter mit Jörg Kachelmann. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 GlücksSpirale. Lachen zollfrei mit Björn Hergen Schimpf. 21.14 Tagesthem-Telegramm. 21.15 Kontraste. 21.45 Schmidteinander. 22.30 Tagesthem. 23.00 Sanft und radikal. 23.45 In der Hitze der Nacht. 0.30 Nachtmagazin. 0.50 Sunday, bloody sunday. Engl. Spielfilm.

RADIOS

La Première

7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.57 Histoire d'en parler. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Point de mire. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Le petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. Jeu. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Le 17-18. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.00 Intrigues 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout Spip 7.25 Disney Club été 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.00 Club Dorothee vacances 11.50 Jeu: La roue de la fortune 12.18 Tout compte fait 12.20 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal/Les trésors de la nature 13.30 Météo 13.40 Les feux de l'amour. Série 14.30 Dallas. Série 15.25 Orages d'été, avis de tempête. Série 16.20 Jeu: Des copains en or 16.50 Club Dorothee vacances 17.25 Hélène et les garçons. Série 18.00 Premiers baisers. Série 18.30 Alerte à Malibu. Série 19.20 Les nouzes 19.50 Les pourquoi de Monsieur Pourquoi.

20.00 Journal/Les trésors de la nature
20.30 Résultat des courses/Minute hippique
20.35 Météo

20.45 Julie Lescaut

Rapt
Série policière française d'Elisabeth Rappeneau
Avec Véronique Genest, Jérôme Anger, Mousse Diouf
Journée très chargée pour le commissaire Lescaut qui doit, à la fois, éclaircir une mystérieuse disparition d'enfant et intervenir lors du braquage d'une banque. Le scénario multiplie les intrigues. On n'a pas le temps de s'ennuyer grâce à l'énergie déployée tous azimuts par une Julie Lescaut omniprésente.

22.25 Tuez-les tous et revenez seul
Film italien d'Enzo G. Castellari
Avec Chuck Connors
0.15 Super Sexy
Magazine
1.10 TF1 nuit/Météo
1.20 L'équipe Cousteau en Amazonie
2.10 TF1 nuit
2.20 Histoires naturelles
3.15 TF1 nuit
3.25 Les aventures du jeune Patrick Pacard (4/6)
4.50 Musique
5.00 Histoires naturelles

R.T.L.

12.25 La vie de famille (R). 12.55 Femmes d'affaires et dames de cœur (R). 13.15 Les bonnes affaires. 13.30 F comme femme. 14.25 Le clan Drombusch. Série. 15.25 Cagney et Lacey. Série. 16.15 Paradise beach. Série. 16.40 Arnold et Willy. Série. 17.05 Le juge et le pilote. Série. 18.00 Doublé gagnant. Jeu. 18.30 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Helena. Série. 19.30 Femmes d'affaires et dames de cœur. Série. 19.55 La vie de famille. Série. 20.25 Jeu Téléstar. 20.30 Météo. 20.35 Le juge. Film français. 22.15 Bolero. Film américain de John Derek (1985). 0.00 Jamais trop tard. 0.30 Le juge et le pilote (R). 2.00 Météo (R).

ZDF Allemagne 2

13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Gefährdete Paradiese (2). 14.15 Int. Funkausstellung Berlin 1995: 14.15. Hits + Trends - Live Events. 15.30 Superhits im Sommergarten. 16.25 Die Didi-Show. Gags + Sketche mit Dieter Hallervorden. 16.55 Sport heute. 17.00 heute. 17.08 Länderjournal. 17.40 Jede Menge Leben. 18.00 ca. heute-Schlagzeilen. 18.05 SOKO 5113. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Florida Lady. 20.15 Al Bano + Romina Power. 21.15 WISO. 21.45 heute-Journal. 22.15 live - Talkshow aus der Alten Oper in Frankfurt/M. 23.15 Neue Reihe: Reisebilder aus Europa. 23.45 heute nacht. 0.00 100 Jahre Kino: Ein Engel an meiner Tafel. Neuseel.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet d'été. 13.00 Musique de chambre. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 Jazzz. 19.00 En quête de disques. 19.30 L'été des festivals. Festival de Musique Montreux-Vevy. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

France 2

6.05 Animalement votre. Série 6.30 Télé-matin 8.30 Les films Lumière 8.35 Amou- reusement votre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 D.A.: Les tortues Ninja 9.50 D.A.: La Schtroumpf party 10.05 Hanna Barbera Dingue Dong 11.10 Flash info 11.15 Motus 11.35 Jeu: Pyramide 12.30 Les 2 amours 12.50 Météo 12.55 Rapports du Loto 12.59 Journal 13.30 Bourse 13.40 Météo 13.45 Les Kennedy (1/2) Téléfilm de Harry Winer 15.20 Tiercé en direct de Vincennes 15.30 Soko. Série Vengeance 16.25 La chance aux chansons 17.20 Des chiffres et des lettres 17.50 Chez Boogie's. Série 18.15 Le prince de Bel Air. Série 18.45 Major Dad. Série 19.05 Flash info 19.10 Jeu: Que le meilleur gagne 19.59 Journal.

20.40 Météo
20.45 Point route

20.50 Des trains pas comme les autres

La Birmanie
Un documentaire qui est aussi une excellente initiation au bouddhisme. La Birmanie est restée fermée aux étrangers durant trente-cinq ans. Elle commence maintenant à les accueillir. Dans ce pays désormais baptisé Myanmar, le voyage commence à Rangon, capitale où se dresse le Shwedagon, immense pagode bouddhiste couverte d'or et couronnée de diamants. Le train s'arrête ensuite à Pagan, Mandalay - ancienne capitale 1200 moines. Le trajet s'achève chez les femmes-girafes.

22.35 Hidden
Film américain de Jack Sholder
Avec Michael Nouri
0.10 Journal/Météo
0.30 L'énigme d'un jour
Téléfilm de Massimo Mazzucco
Avec Michael York, Bernard Fresson
2.05 Soko, brigade des stup's
2.50 Que le meilleur gagne (R)
3.20 24 heures d'info
3.40 Pyramide (R)
4.10 Pari sur l'inconnu
4.20 Fort Boyard (R)

TV 5 Europe

13.30 Ah! Quels titres (R). 14.30 Plat de résistance (R). 14.45 Viva (R). 15.30 La maison Deschênes (R). 16.00 Journal. 16.15 Gourmandises. 16.30 Bibi et ses amis. 17.15 La chance aux chansons. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Cinéma: Indomptable Angélique. Film français. 21.30 30 millions d'amis (R). 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.40 Pulsations. 23.40 Tout va bien. 0.30 Soir 3/Météo internationale. 1.00 Visions d'Amérique (R). 1.15 Connaissance de la science.

SWF Allemagne 3

14.15 Inseln Europas: Die Fährer 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratreff 15.30 Hey Dad 16.00 Was die Grossmutter noch wusste 16.30 Bevölkerungsexplosion am Lumenfels 17.00 Mannsbilder: Dirk Bach 17.30 Die Sendung mit der Maus 18.00 Der Traumstein 18.22 Zoo-Olympics 18.25 Unser Sandmann 18.30 Südwest aktuell 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Eisenbahnromantik 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Sport unter der Lupe 21.00 Nachrichten 21.45 Fahr mal hin 22.15 Kultur Südwest 22.45 100 Jahre Kino: Yo! - Der Weg 0.35 Abenteuer Film: Die Zeit läuft rückwärts, die Menschen schweben 0.45 Schlussnachrichten 1.00 Non-Stop-Fernsehen

Suisse alémanique

7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Treff. 10.00 Ectetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Mr(s). X. 11.10 Ratgeber: Kultur. 11.45 Kinder-Club. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagstisch. 14.00 Siesta. Für en Zöfler isch es Müschter es Mölschter. 16.00 Welle 1. 16.30 Go West (12/15). 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 z.B.: Fast wie im wirklichen Leben. 21.00 Musik-Porträt: Van Morrison. 22.00 Oldie-Shop. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

France 3

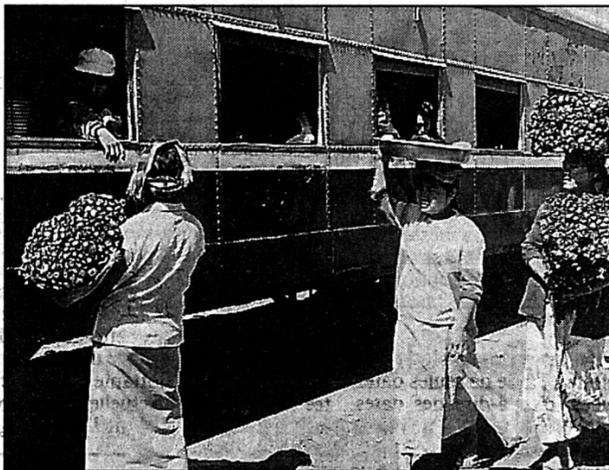
6.00 Euronews 7.00 Bizarre, bizarre 7.30 Bonjour Babar 8.40 Minikeums 10.45 Les mystères de l'Ouest 11.35 La cuisine des mousquetaires 11.55 Titres de l'actualité 12.00 Estivales 12.45 Edition nationale 13.05 Secrets. Série 13.55 Dynastie. Série 14.45 Document animalier: Mosaïque tropicale 15.20 Ranch L. Série 16.15 40 degrés à l'ombre 18.20 Questions pour un champion. Jeu 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa si la chanter
20.35 Tout le sport
20.45 Keno

20.50 L'année de tous les dangers

Drame australien de Peter Weir
Avec Mel Gibson, Sigourney Weaver

22.50 Soir 3
23.15 Les dossiers de l'histoire
Aller simple, trois histoires du Rio de la Plata
0.10 Aléas
1.10 Les incorruptibles



DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES - La Birmanie. FR2 20.50

Suisse alémanique

13.00 Tagesschau. 13.10 TAFgeld. 13.25 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Drei Amigos! Amerik. Spielfilm (1986). 15.35 Marienhof. 16.25 rätsel-TAF. 16.45 Ausgefälltes Eichhörnchen. 16.55 Spielfilmzeit: Prinzessin Julia (1/2). Tschech. Märchenfilm (1987). 17.40 Guttenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Unsere Tierklinik. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 DOK: Gwendolyn. Zwischen Schulmädchen und Top-Model. 21.05 Menschen Technik Wissenschaft. 21.50 10 vor 10. 22.20 Spuren der Zeit - Spare Zeit und Kraft. 22.50 Delikatessen: Touki Bouki. Senegal. Spielfilm (1972). 0.20 Nachtbulletin/Météo.

RAI Italie 1

11.00 Tg 1. 11.35 Verde mattina estate. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora del West. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Una pazzia storia d'amore. Film di Paul Mazursky (1973). Con George Segal, Susan Anspach. All'interno: Tarzan. Telefilm. 17.10 Gli antenati. Cartoni animati. 17.30 Ghostbusters. Cartoni animati. Appuntamento al cinema. 18.00 Tg 1. 18.15 Alf. Telefilm. 18.50 Estate al Luna Park. Spettacolo. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 Beato fra le donne. Spettacolo. 23.10 Tg 1. 23.15 Grandi battaglie. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. Zodiaco. Chiacchiere. 0.30 Cinema Venezia. 0.45 Videospere.

RIN

7.30 Flash. 7.35 Revue de presse. 7.40 Tintin. 7.50 Des choses et d'autres. 8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash. 10.03 L'invité. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 De choses et d'autres. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 Des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.30 Magazine Info. 12.55 Flash-watt. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flash. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 Air du temps. 19.00 Air de Plume. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

La Cinquième

11.30 Alphabets de l'image. 11.45 Ma souris bien-aimée. 11.55 Le journal du temps. 12.00 Schulmeister, l'espion de l'Empereur. 13.00 En passant par les régions. 13.25 Attention santé. 13.30 Défi. 14.00 La chute de Saigon. 15.00 Le corps humain: Les oreilles et l'ouïe. 15.30 Ça déménage. 16.00 Destinations: Kerala. 16.25 Attention santé. 16.30 Arsène Lupin. 17.30 Rintintin. 18.00 Les enfants de John. 18.25 Balades en France. 18.30 Hong Kong sauvage. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Confetti, dentistes suisses 19.30 Shotgun Denim - L'histoire des Jeans.

20.30 Journal

20.40 Thema

Faut-il aider le tiers monde? Sucre amer. Documentaire
21.15 Gordian Troeller
Un franc-tireur de reportage Documentaire
22.20 L'aide au développement: Grandeur et misère Documentaire
23.20 Tiers-monde et médias
23.50 L'image du tiers-monde dans les médias
0.10 Le sud, absolument
0.55 Meantime

M 6

7.00 M6 express 7.05 Boulevard des clips 8.00 M6 express 8.05 Boulevard des clips 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Infoconso 9.35 Boulevard des clips 10.30 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 Ecolo 6. Magazine 10.50 M6 express 11.00 Boulevard des clips 11.20 Les années coup de cœur. 11.50 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. Le hasard du destin 12.30 La petite maison dans la prairie. 13.25 L'impossible évasion. Téléfilm américain de David Lowell Rich. 15.05 Le meilleur de Fréquentar 16.05 Boulevard des clips 17.00 Hit machine 17.30 Classe mannequin. 18.00 Les anges de la ville. 19.00 Dr Quinn, femme médecin. 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Madame est servie
La société de Ton-An
20.35 Passé simple
Magazine
20.45 La séance du jeudi:

20.50 Rage in Harlem

Film anglais de Bill Duke (1991)
Avec Forest Whitaker, Gregory Hines
Un jeune homme candide, très attaché au souvenir de sa mère, tombe sous le charme d'une jeune femme à la beauté explosive et se trouve entraîné avec elle dans une sarabande meurtrière.
Film policier particulièrement violent.

22.45 Les jeudis de l'angoisse:
22.50 Les contes de la crypte
- La prophétie
- A l'amour, à la mort
- Cartes à double tranchant

0.35 Culture rock:
La saga Michael Jackson
1.30 Boulevards des clips
2.30 Rock express
2.55 Le meilleur de Fréquentar
3.50 Le monde des hélicoptères (3)
4.45 Culture pub
5.10 Spécial E=M6:
Les mystères du monde animal

RTP Portugal

12.30 Made in Portugal. 13.00 Jornal da tarde. 13.45 A banqueira do povo. 14.30 Em busca da memória. 15.00 Memória da TV. 17.00 RTPi Júnior. 18.00 Ricardina e Marta. 18.30 Quem conta um conto. 19.30 Tudo ao molho e fê em deus. 20.00 Telegiornal. 20.50 Desencontros. 21.30 Em directo com... 23.00 Remate. 23.15 Financial Times. 23.20 A tragédia da rua das flores. 0.15 A banqueira do povo.

Eurosport

13.00 Polo. 14.00 Snooker. 15.00 VTT/Mountainbike: Le Tour de France. 16.00 EuroFun. 16.30 Triathlon: Pro Tour, Zurich. 17.30 Ski nautique, Bourg en Bresse. 18.30 Rallycross: 7e manche des championnats d'Europe, Belgique. 19.30 EuroSportNews. 19.55 En direct: Football: Championnat de France. Marseille - Toulouse. 22.00 Course de Camions. 23.00 Monster Truck. 0.00 Golf: PGA américaine 1995. Northville Long Island Classic. 1.00 EuroSportNews.

CANAL ALPHA +

19.00 Journal cantonal. 20.01 Expression reçoit Jean-Claude Fatton. 20.30 Journal cantonal. 21.00 Racines chrétiennes en Suisse 21.30 Journal cantonal. 22.00 Racines chrétiennes en Suisse 22.30 Expression 23.00 Racines chrétiennes en Suisse.

Radio Jura bernois

6.00 Journal RSR 1 6.15 Amorce 6.30 RJB info 6.45 Le jeu du matin 7.00 Journal RSR 1 7.30 RJB info 7.45 Qui dit quoi? 7.55 Le programme d'RJB 8.15 Amorce. 8.30 Revue de presse. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1. 9.15 Barioleage - Le saviez-vous? 9.35 Chronique TV. 9.45 Qui dit quoi? 10.00 Jeu. 10.30 Agenda. 11.00 L'apéro de l'été. 11.30 Les Dédicaces. 11.45 Qui dit quoi? 11.55 Activités villageoises 12.00 RJB info. 12.30 Relais RSR 1. 15.00 Music non stop. 16.00 Métró Music. 16.15 Le CD de la semaine 16.45 Chronique TV. 18.00 Journal RSR 1.

J'ÉCOUTE 1008 FREQUENCE JURAS

9.50 Jeu PMU. 10.00 Fish FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infolup rediffusion. 10.55 Les grands airs d'opéra. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Ruban de rêve. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Le quart d'heure de l'accordéon. 18.45 Au fil du temps. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensorcelés. 0.00 Trafic de nuit.

Jeudi 31 août 1995

L'Impartial

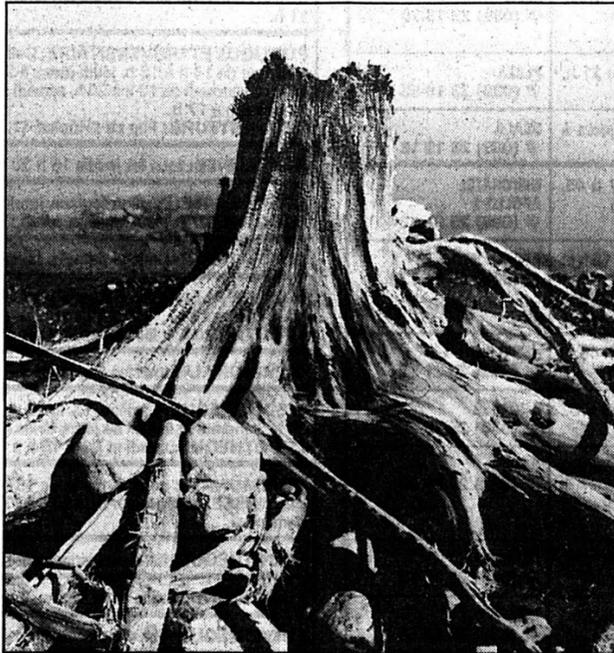
Le bois, matière première pour la recherche scientifique

Cernes annuels et climat

Le bois n'est pas seulement une matière première et un matériau de construction polyvalent. Il joue aussi un rôle décisif dans la recherche sur l'environnement, car il contient d'irremplaçables données sur l'histoire du climat. La recherche sur les cernes annuels examine et évalue les conditions de croissances et celles du climat de l'âge industriel.

Le 22 juillet 1929 est une date qui compte dans la recherche historique américaine. C'est ce jour-là qu'Andrew Ellicott Douglass a daté, à l'aide d'un seul morceau de charbon de bois, plus de quarante des plus fameux habitats indiens en falaise dans l'Ouest des Etats-Unis. Cette sensationnelle performance avait été rendue possible par ses recherches de plus de vingt ans lui ayant permis de développer la technique du *cross-dating*. C'est-à-dire qu'en partant de différents morceaux de bois et de leurs cernes annuels, il est arrivé à des séries de données explicites en y lisant des informations comparables. De vieux restes de bois mort depuis des années racontent ainsi le passé, et rendent compte avec une irréfutable précision de l'histoire climatique d'une région déterminée.

La technique de datation à l'aide du bois constitue aujourd'hui le fer de lance de tous les travaux dendrochronologiques. En effet, à l'aide de seules dates absolues, c'est-à-dire des dates du calendrier, les événements du



Souche fossile (Pontresina).
Un vestige précieux pour la recherche.

passé peuvent être mis en relation les uns avec les autres et dans le monde entier. Les historiens et les archéologues sont aujourd'hui capables de comparer les cernes annuels de bois de construction utilisés au Moyen-Orient avec ceux de la Suisse et de la Scandinavie, et de les mettre en relation avec les activités de l'homme. Le morceau de charbon de bois qui permit à Douglass de rencontrer le succès il y a 65 ans comportait 78 cernes annuels, permettant de jeter un pont et de dater une série existante, dite flottante et datée dans l'absolu: Actuellement, les séries qui remontent le plus

loin dans le temps couvrent 11.370 ans.

INFORMATIONS CLIMATIQUES

Les climatologues se penchent avec intérêt avant tout sur les cernes plus larges ou plus étroits qui surviennent dans le bois, ce que l'on appelle les *années indicatrices*. L'an 1816 a ainsi beaucoup retenu l'attention. La famine a régné alors en Europe et en Amérique, car des périodes de gel et de pluie avaient anéanti les récoltes. On suppose que c'est l'éruption du volcan Tambora en Indonésie qui est à l'origine de ces égarements climati-

ques. Les cendres expulsées par le volcan ont été répandues tout autour de la planète par les vents de haute altitude; un refroidissement en est résulté. Cette année de famine apparaît aussi dans les cernes annuels des arbres des alpes et dans les forêts boréales de résineux. Le bois initial est encore normal, alors que les parois cellulaires sont particulièrement minces dans le bois final.

La technique de la radiodensitométrie sert aujourd'hui à l'analyse des cernes annuels des arbres résineux des régions montagneuses élevées et des forêts boréales d'Amérique et d'Eurasie. Les différents bois et la largeur de leurs cernes annuels ainsi que les densités maximales permettent de reconstituer à l'année près la croissance de l'arbre ainsi que les températures estivales, et ceci pendant des siècles.

Ce secteur de la recherche, la dendroclimatologie, est devenu une partie importante de la recherche sur l'environnement. Nous sommes en effet aujourd'hui intéressés à savoir si l'homme de l'âge industriel exerce une influence sur le climat et sur la croissance des arbres. Sont en discussion les amendements au CO² et à l'azote ainsi que l'effet de serre. Les chercheurs qui analysent les cernes annuels travaillent en étroite collaboration au plan international; ils ont construit un réseau d'échantillons de cernes annuels dans les zones boréales, aux limites supérieures de la forêt et dans l'hémisphère nord. Les premiers résultats indiquent que tant la croissance que les températures estivales du vingtième siècle se situent dans la plage de variations des derniers 340 ans. (lig-sp)

Festivals de cinéma

Deauville-Venise

La rentrée cinématographique est traditionnellement marquée par deux festivals presque simultanés, celui de Deauville et celui de Venise. Cette année le Festival du film américain de Deauville (1er-10 septembre) s'ouvre, pour la première fois, à la compétition: huit films de producteurs indépendants concourront pour le premier Grand Prix. Une occasion de montrer que le cinéma américain ne produit pas que de grosses machines commerciales. La tradition de Deauville n'est cependant pas oubliée, avec les avant-premières des grosses productions qui débarquent sur les écrans à l'automne et une belle brochette de stars hollywoodiennes. Les événements attendus à Deauville sont «Sur la route de Madison» (Clint Eastwood-Meryl Streep), «Traque sur Internet» (Irwin Winkler-Sandra Bullock), «Apollo 13» (Ron Howard-Tom Hanks), «The Crossing Guard» (Sean Penn-Jack Nicholson-Anjelica Huston), et surtout «Waterworld» (Kevin Reynolds-Kevin Costner). La 52e Mostra de Venise (30 août-9 septembre), elle, se veut plus intellectuelle, mais fera aussi la part belle aux films américains, une douzaine au total. Cependant, elle sera l'une des Mostras les plus éclectiques, avec plus de stars que les autres années et un retour du cinéma italien («Romanzo» d'Ettore Scola, «L'uomo delle stelle» de Giuseppe Tornatore). (ap)

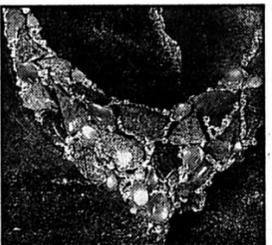
JOAILLERIE

De Genève à Prague

Précurseur, l'imagination sans cesse en alerte afin de créer des nouveautés alliant métaux précieux et pierres inattendues, le Genevois Gilbert Albert est à l'honneur, cet été, au Château royal de Prague, où il présente ses dernières créations.

Préambule à d'autres futurs échanges culturels entre la République tchèque et la Suisse, cette exposition rassemble quelque deux cents pièces originales, dans des vitrines spécialement réalisées à Genève pour la salle de 450 m² qui est dévolue au joaillier-orfèvre.

Gouttes de miel, perles en camaïeux, éclairs de diamants, flammes de coraux, pépites d'or, transparences de coquillages, sables du désert vitrifiés par les feux du ciel, os de dinosaures transformés en pierres précieuses, secrets des formes et des alliages, les bijoux de la collection Gilbert Albert sont somptueux. Les montrer aux Prageois et à leurs visiteurs innombrables, venus du monde entier respirer là l'Europe centrale, dans une salle du château, n'aurait pas déplu à un original en ce lieu: l'empereur Rodolphe II, collectionneur fanatique et fantasque, dont le fameux cabinet des curiosités intéressa l'Occident entier. La collection Gilbert Albert est présente à Prague jusqu'au 8 octobre. (sg)



Une création récente de Gilbert Albert. (sp)

MUSIQUE

Festival d'Ascona

Jusqu'au 20 octobre, le Festival d'Ascona (16 concerts dans deux églises) tiendra les mélomanes en haleine. L'Orchestre Philharmonique de Saint-Petersbourg figure en tête d'affiche (1er septembre), avec celui de Moscou (17 octobre). L'Orchestre de la Suisse italienne se produira les 15 septembre, 6 et 13 octobre. La soliste Cecilia Bartoli, l'une des chanteuses italiennes les plus connues de la nouvelle génération, proposera un récital le 9 septembre. Pour le 50e anniversaire du festival, quelques-uns des plus grands artistes ayant défilé à Ascona, comme Magaloff, Eschenbach, Szering et Scharzkopf, sont réunis sur un CD, réalisé en collaboration avec le deuxième programme de la Radio suisse italienne. (ats)

Ouverture du 21e Festival de jazz de Willisau

Programme éclectique

C'est aujourd'hui que débute le 21e Festival de jazz de Willisau. Mêlant jazz, world music et musique symphonique, il offre un programme plus éclectique que par le passé. Pour la première fois, des musiciens se produiront en duo sur la scène de l'Hôtel de Ville. Le pianiste français Michel Petrucci mettra, dimanche, un point final à la manifestation. Un nombre record d'artistes sont attendus cette année, grâce notamment à la présence de deux formations françaises. Les 53 saxophonistes du groupe «Urban Sax» ouvriront

les feux ce soir jeudi. Dimanche, un ensemble de Mulhouse, l'Orchestre symphonique du Rhin, jouera avec les «Swiss Leaders», formés de George Gruntz, Franco Ambrosetti, Heiri Känzig et Daniel Humair.

En accueillant un orchestre symphonique, la manifestation s'ouvre à de nouveaux styles musicaux. La «world music» et la musique populaire africaine seront aussi au programme avec «Arcobaleno», Djembé Faré et Abdullah Ibrahim. Les organisateurs ont également invité des musiciens d'horizons divers,

dont les avant-gardistes new-yorkais Arto Lindsay et Bill Laswell. Cinq musiciennes de talent sont également annoncées à Willisau: la chanteuse néerlandaise Greetje Bijma, la pianiste américaine Myra Melford, la bassiste française Joëlle Léandre, la chanteuse américaine Shelly Hirsch et la percussionniste danoise Marilyn Mazur qui, dans les années 80, a joué avec Miles Davis. Plusieurs artistes suisses sont aussi à l'affiche (Pierre Favre, Markus Eichberger, Philippe Micol). (ats)

Santé

Helicobacter pylori et ulcères

La moitié de la population suisse est porteuse de la bactérie *Helicobacter pylori*, responsable d'inflammations de la muqueuse intestinale, d'ulcères et facteur de risque supplémentaire pour le cancer. Aujourd'hui, la plupart des ulcères de l'estomac ou du duodénum peuvent être guéris avec des antibiotiques.

Les trois quarts des ulcères de l'estomac sont d'origine infectieuse. Cette part monte à 98% en ce qui concerne le duodénum. La cause: une bactérie en forme de spirale appelée *Helicobacter pylori*. «L'*Helicobacter pylori* est à l'estomac ce que la tuberculose est au poumon», explique le gastro-entérologue lucernois Walter Häcki. La nouvelle recette appliquée par les médecins contre les ulcères est donc une chasse sans merci à la bactérie.

Quelque 95% des ulcères de l'estomac et du duodénum sont la conséquence d'une inflammation de la muqueuse intestinale (gastrite). Un Suisse sur dix souffre une fois dans sa vie d'une gastrite. Pour 1% d'entre eux, cela se termine à l'hôpital, voire par un décès. Encore récemment la gastrite était traitée avec des médicaments inhibant l'acidité, appelés antihistaminiques H2.

Des dizaines de milliards de francs de médicaments anti-ulcéreux étaient ainsi avalés chaque année dans le monde. Mais tôt ou tard l'ulcère réapparaissait, les anti-acides n'en venant apparemment pas à bout. En février 1994, un consensus a été atteint lors d'une conférence sur le sujet tenue à Washington. Il faut désormais combattre l'*Helicobacter pylori* avec des antibiotiques.

Le microbe est tué à l'aide d'un traitement d'une durée de sept à quatorze jours impliquant deux médicaments faiblement dosés, un antibiotique et un anti-acide moderne, bloqueur de la pompe à protons. Sur 100 personnes traitées de cette manière, une au maximum a encore un ulcère au bout d'un an.

BÉNIN OU MALIN

Il existe des formes bénignes et malignes de l'*Helicobacter pylori*: les premières ne provoquent que des maux d'estomac désagréables, les secondes des ulcères, voire des tumeurs. Les formes précoces de ces tumeurs étaient jusqu'ici traitées chirurgicalement ou par chimiothérapie. Désormais, les spécialistes misent sur les antibiotiques.

«Nous travaillons sur un vaccin contre l'*Helicobacter pylori*. Mais nous n'en disposerons pas avant plusieurs années», explique André Louis Blum, médecin-chef en gastroentérologie au CHUV de Lausanne. «Le vaccin contre l'*Helicobacter pylori*, la même bactérie chez les animaux, fonctionne déjà de manière irréprochable». Le vaccin à l'intention des humains devrait non seulement avoir un effet préventif, mais si possible également guérir.

Aujourd'hui, une intervention chirurgicale ne se justifie qu'après avoir vérifié si le patient est porteur de la bactérie et, le cas échéant, après lui avoir administré un traitement à base d'antibiotiques. Une question reste cependant sans réponse: de nombreuses personnes porteuses de l'*Helicobacter pylori* ne développent jamais d'ulcère. (Sibylla Rogger, sim/ats)

MOTS-CROISÉS No 642

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 641:

Horizontalement: 1. Bourrichon. 2. Saucée. 3. Né - Stop - Ha. 4. ASA - Vn - Cui. 5. Spic - Ecri. 6. Sente - Aile. 7. Ere - Sc - Sem. 8. Ré - Atre - Se. 9. Inouïs. 10. Enlacement. **Verticalement:** 1. Bonasserie. 2. Espéré. 3. Us - Aîné - Il. 4. Ras - Ct - Ana. 5. Ruts - Estoc. 6. Icône - Crue. 7. Cep - Ca - Eim (Mie). 8. Hé - Cris - Se. 9. Huiles. 10. Niaisement.



Horizontalement: 1. Les rares choses qu'on peut encore avoir à l'œil... 2. Dressé au vol - Pronom personnel. 3. Ils nous renvoient au point de départ - Note. 4. A lui les mains pleines. 5. Adverbe - Les histoires qu'il a écrites sont extraordinaires. 6. Bêtes au cirque - Saint Paul. 7. Pas facile d'en sortir... - Femme-soldat dans l'armée française. 8. Préposition - Grossier personnage. 9. Poinçon de garantie - Lettre grecque. 10. Passer le coup de torchon. **Verticalement:** 1. Chaîne de montagnes. 2. Rien d'étonnant si elle se retrouve sur le pavé! - Particule minimum. 3. On le noie, pour qu'on le devore - Elément de fusion. 4. Aux allures de fauve - Le trouve-t-on vraiment dans la paille? 5. Produit de teinture - Etoffes drapées. 6. Quantités inexistantes - Limites. 7. Tête de scarole sans être tête de salade - Oncle argenté. 8. Calme une faim de loup - Chic alors! 9. Mère nourricière - Zigouillé. 10. Grimpeur

CINÉMAS

VANYA 42e RUE (de Louis Malle, USA), 14 ans, jeudi à 20 h 30, en V.O.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
PIÈGE À GRANDE VITESSE (de G. Murphy avec S. Seagal), 12 ans, tous les jours à 18 h 45 et 21 h, mercredi, samedi et dimanche aussi à 16 h 30. POWER RANGERS (de B. Spicer avec D. Yost), pour tous, mercredi, samedi et dimanche à 14 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
UNE JOURNÉE EN ENFER (Die Hard 3), (de J. Mc Tiernan avec B. Willis, J. Irons, S.-L. Jackson), 12 ans, tous les jours à 21 h. ED WOOD (de Tim Burton, avec J. Dep), 12 ans, tous les jours à 18 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
CONGO (de F. Marshall avec D. Walsh, L. Linney), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, mercredi, samedi et dimanche aussi à 16 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
L'AMOUR À TOUT PRIX (de J. Turteltaub, avec S. Bullock), pour tous, tous les jours à 18 h 45 et 21 h, mercredi, samedi et dimanche aussi à 16 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
JUDGE DREDD (de D. Cannon avec S. Stallone), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
L'AMOUR À TOUT PRIX (de J. Turteltaub, avec S. Bullock), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 15. USUAL SUSPECTS (de B. Singer avec S. Baldwin), 12 ans, tous les jours à 17 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
LE GÉNÉRAL GUISSAN (de C. Champion), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 45. BATMAN FOREVER (de J. Schumacher), 12 ans, vendredi et samedi à 23 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
DIE HARD 3 (de J. McTiernan avec B. Willis), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
RAÏ (de T. Gilou avec T. Cash, M. Benstiti), 16 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h. LA BELLE AU BOIS DORMANT (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h.	BIO ☎ (038) 25 88 88
FRENCH KISS (de L. Kasdan avec M. Ryan), pour tous, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
PIÈGE À GRANDE VITESSE (de G. Murphy), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, jeudi aussi à 15 h et 18 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
DON JUAN DE MARCO (de J. Leven, avec M. Brando, J. Depp), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
QUIZ SHOW (de R. Redford), jeudi à 20 h 30, vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30, 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
MORT OU VIF (de S. Raimi), 16 ans, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. AU TRAVERS DES OLIVIERS (de A. Kiarostami), 14 ans, jeudi à 20 h, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Service de l'hygiène et de l'environnement, Serre 23, ☎ 27 63 91, lundi à jeudi de 11 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30; vendredi de 11 h à 12 h et de 16 h à 17 h. Kiosque place du Marché, samedi de 10 h 30 à 11 h 30; dimanche de 18 h 30 à 19 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: local Société mycologique, A.-M. Piaget 12, samedi et dimanche de 20 h à 21 h; mardi de 20 h 30 à 21 h 30 ou sur appel téléphonique mercredi et vendredi de 18 h 30 à 19 h, Chs.-H. Pochon, ☎ 31 31 71 ou 077/37 63 08.	LE LOCLE
THÉÂTRE: «La comédie du langage», par la Compagnie Bacchus, Théâtre, à 20 h 30. Spectacle par la Compagnie Valérie Poirier, Musée d'ethnographie, à 20 h 30.	NEUCHÂTEL
JAZZ ESTIVAL: les Papa's Dixieland Jazzband, Château, à 20 h.	LE LANDERON
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, L.-Robert 100, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, Grand-Rue 38, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat, ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 0 h-24 h, 4 turbines. (Sous réserve de modification)	USINE DU CHÂTELOT

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A. Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erquiel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIÉ
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux». Ouv. samedi à jeudi 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-17 h. «L'horlogerie ancienne dans les collections privées suisses», jusqu'au 10 septembre. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. «Accrochages» présentation d'acquisitions récentes, jusqu'au 17 septembre. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Individuel: de mai à octobre, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Groupe dès 15 personnes: toute l'année sur rendez-vous.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Tombé du ciel...», météorites et catastrophes, jusqu'au 29 octobre. «Le monde des fourmis», et «Instantané d'insectes», jusqu'au 29 octobre. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, tous les derniers dimanches du mois ou sur demande au ☎ 038/572 383.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE INTERNATIONAL DE L'UNIFORME AU PEU-PÉQUIGNOT. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
D'HISTOIRE. Art nouveau en cartes postales. Dimanche 14 h-17 h, jusqu'au 29 octobre.	LA NEUVEVILLE
GALERIES	
SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Éplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Roger Dubois, aquarelles, jusqu'au 1er septembre. LES ARBRES. Rosa-Maria Matus, peinture et Marc Muster, photographies des Andes, jusqu'au 31.8., 10 h-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
GRAND-CACHOT-DE-VENT. Peinture, sept artistes, jusqu'au 22 octobre. Mercredi-dimanche 14 h 30-17 h 30.	LA CHAUX-DU-MILIEU
DE L'ORANGERIE. Danièle Carrel, aquarelles, jusqu'au 22 septembre. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. HOTEL DE VILLE. Bronzes du Burkina Faso, jusqu'au 2 septembre. DU PEYROU. Armand Clerc, huiles, jusqu'au 31 août. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. ARCANE. Klaus von Flüe, peinture, Jörg Schneider, sculpture, jusqu'au 9 septembre. Mardi-vendredi 13 h-16 h 45, samedi 14 h-17 h.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. 7 artistes de Môtiers 95, jusqu'au 24 septembre. Mardi-dimanche 10-18 h. MÔTIERS 95, art en plein air, jusqu'au 24 septembre.	MÔTIERS
FOYER ST-VINCENT. Erika Junod-Studer, aquarelles, jusqu'au 30 septembre. 14 à 20 h. DU SOLEIL. Stéphane Montavon, jusqu'au 24 septembre. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNELÉGIÉ
ABBATIALE. Gian Pedretti, jusqu'au 17 septembre, 10-12 h et 14-18 h.	BELLELAY
CENTRE. Teruko Yokoi, lithographies, jusqu'au 29 septembre, 13 h 30-17 h.	SORNÉTAN
CIP. Laurent Boillat, sculptures et gravures, jusqu'au 8 septembre. Lundi-vendredi 8-22 h, samedi-dimanche 14-17 h.	TRAMELAN
GALERIE-POTERIE. 10 céramistes de La Borne, jusqu'au 8 octobre. Mardi-samedi 8-12 h et 13 h 30-18 h, dimanche 13 h 30-17 h.	LES ÉMIBOIS

LA CHAUX-DE-FONDS

*Maintenant l'Eternel, mon Dieu,
m'a donné le repos.
I Rois 5 v. 4.*

Jean-Jacques et Danielle Spohn-Besson, à Savagnier et leurs enfants:
Marie-Emmanuelle Spohn et Jean-Yves Frutiger, à Chézard,
Delphine Spohn, à Palézieux,
Matthieu Spohn, à Savagnier,
Aurélié Spohn, à Savagnier;

Georges-André et Marceline Spohn-Plüss et leurs enfants:
Anne et Pierre Schmid-Spohn et leur fille Aude, à Blonay,
Barbara Spohn et Yvan Jeanneret, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Jenny Santschi-Jeanneret, à La Chaux-de-Fonds:
Françoise Santschi, à Berne et son fils:
Adrian Castillo, à Bienne;

Les descendants de feu Louis Charles Vuille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Jeanne VUILLE-SPOHN
née SANTSCHI

qui s'est endormie mardi, à l'âge de 79 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 août 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 1er septembre à 10 heures, à La Chaux-de-Fonds.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Georges-André Spohn-Plüss
Rue du Nord 13
2300 La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

*Au revoir grand-maman chérie.
Ta vie ne fut qu'amour, bonté et
dévouement. Que ton repos soit
doux comme ton cœur fut bon.*

Madame et Monsieur Denise et Edmond Seydoux-Vermot:

Monsieur et Madame Denis et Josette Seydoux et leurs enfants Laure et Jérôme,
à Préverenges;

Madame Nicole Seydoux et sa fille Nathalie, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Maria Vermot-Fragnière, à Genève:

Monsieur Joël Fragnière, à Neuchâtel:

Monsieur Alberic Fragnière, à Genève;

Madame et Monsieur Anita et Claude Droz-Pianca et leurs enfants Johan et Michaël,
à Onex,

ainsi que les familles Porret, Vermot, parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Georgette VERMOT
née PORRET

leur très chère grand-maman, belle-maman, arrière-grand-maman, tante, parente et amie,
enlevée à leur tendre affection, dans sa 98^e année.

LE LOCLE, le 30 août 1995.

Le culte sera célébré le vendredi 1er septembre, à 14 heures, à la Maison de Paroisse du Locle, suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Billodes 40.

Domicile de la famille: Calame 15 - 2412 Le Col-des-Roches.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-716991



*Ceux qui sont partis sont les plus heureux;
Dans la paix divine ils vont nous attendre,
Et du haut des cieux, ils nous font comprendre
Qu'un jour, vers Dieu, nous irons les revoir.*

Louis et Francine Frascotti-Chevroulet, leurs enfants et petits-enfants;

Delphine et Fernand Parrat-Frascotti, à Châtel-sur-Montsalvens, leurs enfants et petits-enfants;

Eliane et William Pellaton-Frascotti, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie

Madame Bluette FRASCOTTI
née DUBOIS

enlevée à leur tendre affection mercredi, dans sa 97^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 août 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 1er septembre, à 11 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme William Pellaton-Frascotti
Jura 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE UNION
CERCLE DU LOCLE**

a la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean MERONI

membre de l'Union depuis 1929.

Elle gardera un lumineux souvenir de cet ami sincère et dévoué.

157-716994

LA FNE GROUPE DU LOCLE

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Jean MERONI

père de M. Jean-Marie Meroni, président du groupe du Locle.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille

157-716981



**LA SECTION JURA NEUCHÂTELOIS
DU TOURING CLUB SUISSE**

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jean MERONI

membre d'honneur.

132-775335

Très touchés par l'hommage rendu à

Monsieur Raphaël DROZ

son épouse, ses enfants et sa famille expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur profonde reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Un merci chaleureux aux infirmières de soins à domicile.

La famille de

Madame Emma CREVOISIER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, vous exprime sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Votre présence, votre message, votre don ou votre envoi de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

RENAN, août 1995.

132-775328

Vous qui l'avez connue et aimée,
Vous qui l'avez réconfortée par vos visites,
Vous qui l'avez accompagnée à sa dernière demeure

La famille de

Marthe BAUME

vous remercie de tout cœur d'avoir partagé sa peine par l'amitié et la sympathie que vous lui avez témoignées, tant par vos messages réconfortants, vos dons, ainsi que vos envois de fleurs.

SAIGNELÉGIER, août 1995.

La messe de trentième sera célébrée en l'Eglise de Saignelégier, le vendredi 1er septembre à 19 h 30.

Nous sommes dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes, cet avis tient lieu de lettre de remerciements.

14-773244



LE CLUB ALPIN SUISSE

Section Sommartel

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur
Jean MERONI**

membre vétéran entré au CAS en 1953.

157-716997

*Quand un être cher vous quitte, on dit
que la vie continue.
Certes, la vie continue, mais la peine
demeure et le souvenir ne s'efface jamais.*

Dans notre cruelle épreuve, nous avons ressenti avec émotion combien étaient grandes l'estime et l'amitié que vous portiez à

Bertrand CATTIN

Vous tous qui l'avez aimé,
Vous qui l'avez rencontré dans son travail ou dans ses loisirs,
Vous qui avez témoigné votre sympathie par vos prières, par votre présence aux funérailles, par vos dons, par vos offrandes de messe, par vos envois de fleurs, par vos messages, soyez-en remerciés.

SAIGNELÉGIER, août 1995.

Jeannine, Steve, Carole
et familles.

La messe de trentième sera célébrée en l'Eglise de Saignelégier, le vendredi 1er septembre à 19 h 30.

Nous sommes dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes, cet avis tient lieu de lettre de remerciements.

14-773243

IVe Conférence internationale des femmes de Beijing

Faire changer les mentalités!

Boris Vian l'aurait sans doute appelé l'automne des dames à Pékin. C'est en effet dans la capitale chinoise que les femmes de la planète ont rendez-vous, du 4 au 15 septembre. Un sommet qui a lieu tous les dix ans, après Mexico, Copenhague et Nairobi.

Par
Luisa BALLIN

Pour Thérèse Gastaut, porte-parole de cette conférence, l'enjeu est à la fois simple et ambitieux: «Il s'agit de poursuivre l'œuvre d'émancipation des femmes, commencée en 1945, avec la signature de la Charte des Nations Unies. Qui stipulait l'égalité entre les sexes et qui a pris un nouvel élan depuis 1975 avec la première conférence sur les femmes de Mexico. Aux Nations Unies, nous sommes persuadées que nos objectifs de paix et de développement ne pourront être atteints tant que les femmes n'y participent pas sur un pied d'égalité avec les hommes».

Mme Gastaut précise que, parmi les douze obstacles qui empêchent la pleine émancipation de celles qui représentent plus de la moitié des habitants du globe, figurent en premier lieu «la pauvreté, le manque d'accès aux soins de santé et à l'éducation, la violence et autres abus, et le sort réservé aux fillettes».

Pour la porte-parole du secrétaire-général de l'ONU, les grandes conférences des Nations Unies ont deux objectifs: «créer une prise de conscience au niveau des problèmes actuels concernant toutes les femmes et adopter une série de directives qui seront adressées aux gouvernements ayant envoyé des représentants à Beijing. On peut s'attendre à ce que ces gouvernements prennent au sérieux les recommandations qu'ils auront eux-mêmes signées», espère Mme Gastaut.

Certes. Mais il est un fait que certains pays invoquent des «différences culturelles ou religieuses», comme prétexte à la non-observance des droits élémentaires des femmes qui constituent leurs sociétés. «Il est bien entendu – note notre interlocutrice – que l'ensemble des habitantes de la planète devraient pouvoir bénéficier des résolutions d'une telle réunion. Le but de cette conférence

n'est pas de dénoncer spécifiquement les politiques de certains pays, car tous les Etats ont quelque chose à se reprocher en ce qui concerne les femmes. Dans tous les pays, y compris ceux décrits comme étant les plus progressistes, il reste énormément à faire pour l'émancipation des femmes».

En attendant on peut évoquer le cas de l'Organisation des Nations Unies elle-même, où des abus contre les femmes ont été dénoncés et notamment des cas de harcèlement sexuel. Quelles me-

tre... qui a pour objectif de promouvoir l'égalité entre les sexes», affirme la porte-parole de Boutros Boutros-Ghali.

Lorsqu'on lui demande pourquoi l'ONU a choisi la capitale chinoise pour organiser un tel événement (au grand dam de bon nombre d'ONG), Thérèse Gastaut rétorque: «Simplement parce que la Chine est le seul pays asiatique qui ait offert de l'organiser. L'Assemblée générale de l'ONU a donc accepté cette invitation, puisque d'après la rotation conti-

rencontrées, disent avoir encore en mémoire le souvenir de la répression des étudiants de la place Tien An Men par les autorités chinoises. L'emplacement du Forum des ONG pose également problème. En effet, la petite ville de Huairou, distante d'environ soixante kilomètres du centre de Beijing est loin de donner satisfaction aux ONG, qui dénoncent «des infrastructures vétustes mises à disposition, ainsi que les restrictions qui nous ont été imparties pour l'obtention des visas. Au-

cette symphonie au féminin» se veut pourtant résolument optimiste. Son mot d'ordre? «Action!»

A la question de savoir ce qu'il est impératif de faire pour que les plans d'action qui seront adoptés à Beijing aient une chance d'être mis en œuvre par les gouvernements des quelque 184 Etats membres de l'ONU, la sous-secrétaire générale adjointe de l'ONU aux questions féminines est péremptoire: «Premièrement, l'Organisation des Nations Unies doit mettre en place un mécanisme qui permette le suivi de ce qui aura été décidé à Beijing. Les gouvernements sont évidemment appelés à en faire de même. Mais ce sont surtout les femmes, à travers les organisations non gouvernementales, qui devront veiller à ce que ce suivi soit effectif».

Pour Mme Mongella, il est primordial que les mentalités évoluent et que les structures des instances politiques, économiques et onusiennes changent.

«Nous devrions avoir constamment la porte ouverte à la défense de nos droits, et non pas seulement lorsque nous le réclamons haut et fort. Les Nations Unies ne sont pas un exemple de promotion de la femme? Sans doute, mais elles peuvent et doivent aider au changement d'attitude des deux cultures: la post-moderne et la traditionnelle. Le fait qu'une femme devienne manager, astronaute ou premier ministre ne doit plus être perçu comme un accident!».

Feministe Gertrude Mongella? Assurément déterminée à promouvoir des valeurs partagées tant par les femmes que par les hommes, soucieux de bâtir ensemble «un monde qui ne marginalise ni n'enferme les êtres humains dans des ghettos de violence. Pour ce faire, il est indispensable d'adapter les instruments nécessaires pour y parvenir, à tous les niveaux de décision. Sans oublier la spécificité des femmes. Elles ne pourront élever des enfants épanouis, filles et garçons qui sont notre avenir, que si elles peuvent à leur tour évoluer dans une société plus juste et qui leur permette de prendre leur destin en main».

Et Mme Mongella d'insister sur le fait qu'«il est urgent qu'une attention sérieuse soit portée à ces millions de femmes et de fillettes qui souffrent de malnutrition, du manque de structures sanitaires et surtout qui n'ont pas accès à la scolarisation indispensable à leur développement, à celui de leur famille et à celui de toute la société où elles évoluent».

«JE NE SUIS PAS UN HOMME ALIBI!»

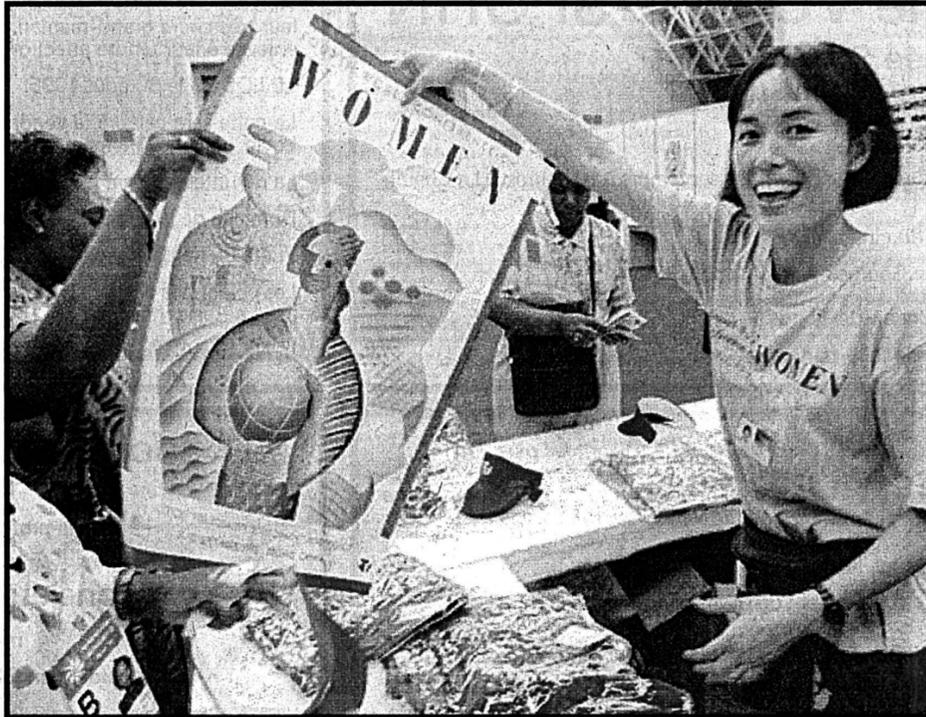
Si la Conférence de Beijing promet d'attirer des dizaines de milliers de femmes venues du monde entier, il est un homme qui tient à faire le voyage en Chine: Idriss Jazairy, l'un des conseillers du secrétaire général de l'ONU. Qui refuse d'être considéré comme «un homme alibi!».

«En fait, Beijing sera un test. Car lors des réunions préparatoires, j'ai constaté que j'étais toujours en minorité! Et je me dis que tant que la question de la femme ne sera pas considérée comme une question qui interpelle les consciences de la société tout entière, femmes et hommes compris, ce problème sera toujours affecté d'un vice fondamental. Je conçois que les mouvements féministes ont été la locomotive de l'émancipation des femmes. Je le compare, dans d'autres domaines, au rôle du syndicalisme. En tant qu'homme, en tant qu'Algérien, en tant que Musulman, je me sens aussi impliqué que n'importe quelle femme sur ce sujet. Ce qui ne porte nullement atteinte à mon concept de virilité», tient-il à préciser.

Faut-il dès lors sensibiliser plus la société aux valeurs traditionnellement considérées comme étant l'apanage des femmes? «L'on ne peut changer la condition de la femme que si l'homme accepte de changer la sienne. Et entreprendre des changements de comportements que la société et non pas la biologie a imputés aux femmes. Il s'agit donc d'une affaire d'organisation efficace de la société, afin que tous: hommes, femmes, vieux et enfants puissent s'épanouir».

Et Idriss Jazairy de rappeler que «dans de nombreuses sociétés traditionnelles, la discrimination contre les femmes naît des femmes elles-mêmes!».

L. B.



Conférence de Pékin

Une jeune volontaire chinoise brandit fièrement l'affiche officielle de la grande manifestation féminine.

(Béline Keystone)

sures l'ONU entend-elle prendre pour y mettre fin?

«Le secrétaire général a publié des directives interdisant le harcèlement sexuel, assorties des mesures disciplinaires s'il y a lieu. Nous sommes très sensibles à cette question. Le harcèlement sexuel existe aux Nations Unies comme il existe dans les administrations nationales ou dans d'autres groupes organisés. Ce qui est important c'est que l'administration onusienne marque sa volonté de ne pas laisser se poursuivre des pratiques aussi inacceptables dans une organisation telle que la nô-

mentale, la Conférence sur les femmes devait revenir, cette année, à l'Asie».

La réunion de Beijing n'en finit pas de susciter la polémique, parmi les organisations non gouvernementales (ONG). Bon nombre d'entre elles ont tout de même fait le voyage en Chine, et tenteront de faire entendre leur voix, à l'occasion du Forum qui leur est dédié, et qui terminera ses travaux le 8 septembre, soit quatre jours après le début de la Conférence officielle de l'ONU.

Plusieurs, parmi les représentantes des ONG que nous avons

cune représentante des femmes tibétaines n'en a par ailleurs obtenus», nous confiait l'une des organisatrices de ce Forum.

LE CHEF D'ORCHESTRE VEUT DE L'ACTION

C'est donc dans un climat orageux que s'ouvrira ce sommet, qui devrait établir les directives relatives aux problèmes des femmes pour la prochaine décennie. La Tanzanienne Gertrude Mongella a été désignée par les hautes instances onusiennes pour organiser les travaux de cette IVe Conférence mondiale. «Le chef d'orchestre de

«Le droit à la santé d'abord!»

Le Dr Aleya Hammad, conseillère du directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), acquiesce: «L'un des droits fondamentaux qui devraient être garantis à tous les êtres humains est celui du droit à la santé». Et le Dr Hammad de mettre l'accent sur l'un des problèmes les plus douloureux de notre société et qui touche des millions de femmes: celui du viol. «Il est temps que les femmes qui ont subi cette humiliation obtiennent enfin réparation et compensation. Leurs souffrances physiques et psychiques doivent être reconnues, surtout en temps de guerre. Il est également temps que l'agresseur d'un viol soit trouvé et puni. Il faut que la victime puisse bénéficier d'un soutien moral, médical et thérapeutique. Afin qu'elle ne soit pas perdue en tant qu'être humain, pour sa famille et toute la communauté dans laquelle elle évolue. C'est une question éthique et la profession médicale doit enfin se mouiller dans ce sens!».

Aleya Hammad souligne qu'il faut également analyser les conséquences de la privatisation «qui dans bien des cas a nui à la santé des femmes. Idem en ce qui concerne l'emploi. Car qui souffre en premier des mises à la porte? Les femmes! La santé est le meilleur indicateur de l'injustice so-

ciale et économique. On oublie trop souvent que dans de nombreux pays, le simple fait de ne pouvoir manger affecte, de façon souvent irrémédiable, la santé de millions de femmes et celle des enfants qu'elles mettent au monde».

Le Dr Hammad estime que «la femme est un tout. Il est donc important de tenir compte de sa spécificité culturelle». Mme Hammad parle en connaissance de cause, lorsqu'elle prend l'exemple des femmes vivant dans les pays musulmans, étant elle-même née en Egypte. «Je crois qu'on ne doit pas imposer des valeurs, mais essayer de comprendre la culture dans laquelle les femmes vivent. Et travailler dans ce sens. Car si les Occidentaux pressent trop le monde islamique, ils vont tout nous enlever! Car nous ne sommes pas assez puissantes pour manifester dans la rue. Toute solution doit être trouvée en tenant compte de l'environnement culturel dans lequel vivent les femmes».

Le Dr Hammad n'esquive pas la question relative à l'excision perpétrée sur des millions de fillettes, au détriment de leur santé. «Il faut tenir compte du fait que si l'on ne donne pas à la sage-femme qui pratique l'excision une récompense économique sur la perte de gain qu'elle subit, à l'heure d'une crise économique généralisée qui

pousse les gens à chercher n'importe quoi pour survivre, le combat est perdu d'avance. Il faut également convaincre, femmes et hommes que l'excision est nuisible non seulement à la santé de la femme, au moment de l'accouchement, mais également à celle de l'enfant, fille ou garçon, qu'elle met au monde».

LES FEMMES DISCRIMINÉES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

L'un des obstacles à l'émancipation de la femme est celui de son exploitation sur le marché du travail. Selon une étude publiée par le Bureau international du travail (BIT), «dans tous les pays du monde, les femmes continuent d'être moins bien rémunérées que les hommes pour un travail comparable». Le directeur général adjoint du BIT, la Ghanéenne Mary Chinery-Hesse nous résume les conclusions de son étude.

«D'ici l'an 2000, les femmes constitueront au moins la moitié de la population active dans la plupart des pays, contre un tiers en 1990. L'arrivée massive des femmes dans la vie économique n'a que rarement été accompagnée d'une amélioration correspondante de leurs conditions de

vie ou de travail. Les inégalités caractérisent tous les aspects de la vie active des femmes, à commencer par les salaires et les possibilités d'emploi pour s'étendre à l'accès aux postes de décision».

Comment expliquer qu'à l'aube du XXIe siècle, les femmes continuent d'être discriminées sur le plan professionnel? «La raison la plus importante en est la tradition! Une sorte de syndrome qui veut que l'on pense généralement que ce sont les hommes qui gagnent le pain de la famille. Ce qui est faux, puisque nous savons qu'un grand nombre de foyers s'en sortent uniquement grâce au travail des femmes. Elles sont plus nombreuses que jamais à être les seuls gagne-pain de leurs familles, contribuant ainsi à la féminisation de la pauvreté. Il faut éveiller les consciences sur le fait qu'à travail égal, les femmes doivent recevoir un salaire égal», insiste Mary Chinery-Hesse.

LE VATICAN VEUT SE RAPPROCHER DES FEMMES

Eveiller les consciences... Les groupements féministes et féminins s'y activent, et pas seulement sur un plan économique. Lors de l'une des réunions préparatoires de la Conférence de Beijing qui a

eu lieu à New York, certaines femmes n'ont pas manqué d'évoquer le thème de la reproduction biologique, et plus particulièrement celui de l'avortement. Joan Dunlop, membre de l'ONG Women's Health Coalition, a dénoncé à ce propos, l'attitude du Vatican, suivie par le Guatemala et le Honduras. «Leur stratégie a été de saper l'égalité et les droits des femmes», s'est écrié Mme Dunlop.

La réponse du Vatican a constitué une petite révolution, portant plus sur la forme que sur le fond. Pour la première fois en effet, la délégation du Saint-Siège sera constituée en majorité de femmes (14 sur 22 représentants!) – et elle sera conduite par l'une d'entre elles: l'Américaine Mary Ann Glendon, professeur à l'Université de Harvard, auteur de plusieurs ouvrages... dont l'un sur le divorce et l'avortement! Mme Glendon est en outre mère de trois enfants et membre de l'Académie pontificale des Sciences sociales.

Mais si le Vatican tente un rapprochement avec celles qui constituent plus de la moitié des habitants du globe, il n'entend céder en rien sur ses principes fondamentaux: à savoir non à la contraception qui ne soit pas naturelle et non à l'interruption de grossesse.

L.B.